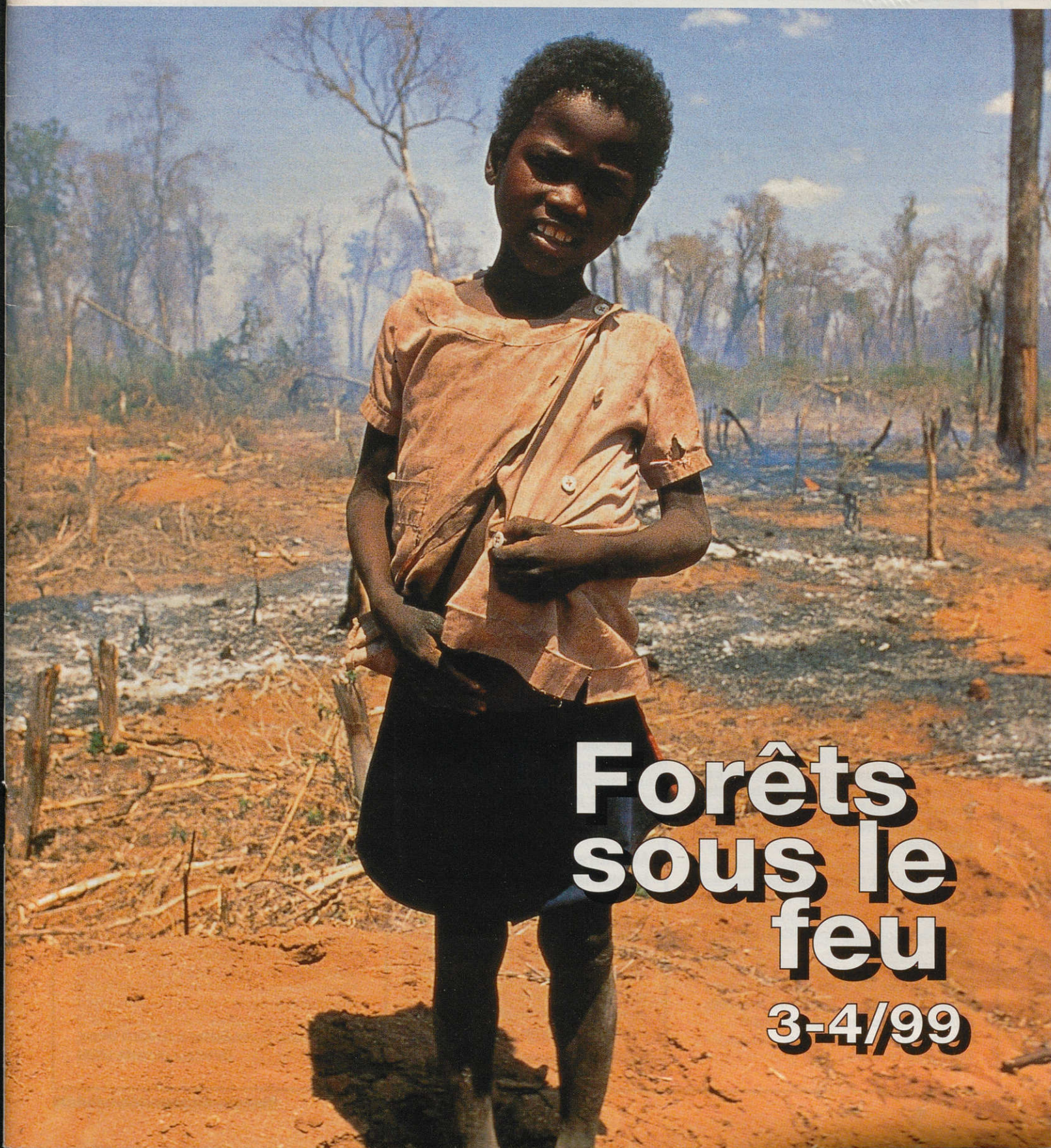


planète

CONSERVATION



**Forêts
sous le
feu**

3-4/99

DÉCEMBRE 1999

2 Forêts: y a-t-il un espoir? Maritta R. von Bieberstein Koch-Weser

Dossier spécial: Forêts sous le feu

3 Solutions radicales David Cassells et Bill Jackson • **4 Patrimoine en péril** • **5 Un sujet brûlant** Peter Moore et Effendy Sumardja • **8 Superarbre ou Arbrenstein?** Rachel Asante-Owusu et Dagmar Timmer • **11 Les envahisseurs verts** Wendy Strahm • **Le mauvais arbre au mauvais endroit** Simon Rietbergen • **12 Arbres menacés** Wendy Strahm • **13 Tous les chemins mènent au marché** John G. Robinson • **14 Le silence de la forêt** Bihini Won wa Musiti

COMPRENONS-NOUS BIEN !

16 Forêts à prendre... ET à perdre? Un entretien avec Rita Mesquita et Richard Rice • **19 PFAB: mi-figue, mi-raisin** Sameer Karki • **20 Le double prix de la disparition des forêts** Andrea Bagri • **21 Appel des Sámi pour des forêts polyvalentes** Sally Jeanrenaud • **22 La troisième voie** Don Gilmour et Simon Rietbergen • **23 Invitation à la table** Mark Poffenberger • **25 Le grand-père d'une nouvelle génération de forestiers** Dagmar Timmer • **27 Protection des forêts: la qualité d'abord** Nigel Dudley, Adrian Phillips et Carole Saint-Laurent • **Forêts du patrimoine mondial: nouvelles candidates** Rolf Hogan • **28 Parc Jurassien: pour l'amour du paysage** Olivier Jean-Petit-Matile et Simon Rietbergen

PARTENARIAT: LA MARCHÉ EN AVANT **30 L'UICN et le WWF: forces complémentaires** Jean-Paul Jeanrenaud • **Innovation forêts** Nigel Dudley • **Tropenbos: recherche sur les PFAB** Joanna Boddens-Hosang

UN PROGRAMME ANCRÉ DANS LA RÉALITÉ **31 Afrique centrale: la CEFDHAC protège les forêts denses** Kenneth Angu • **Afrique de l'Est: les temps changent** Ed Barrow • **Forêts andines: PROBONA à l'œuvre** Xavier Izko et Geovany Quezada • **32 Méso-Amérique: le lien entre les paysages** Alberto Salas • **Forêts boréales: gros plan sur la Russie** Andrew Deutz • **33 Gagner du terrain** Bill Jackson et Simon Rietbergen

34 Répondre à l'Appel de Fontainebleau: Un message du Comité Français pour l'UICN • **35 Le monde en bref** • **38 Nouvelles des Commissions** • **40 Publications**

Photo de couverture: Madagascar – c'était une forêt mais elle a été brûlée pour faire place à l'agriculture. Depuis 15 ans, 200 millions d'hectares de forêts ont été détruits dans le monde entier.

WWF-Canon/John Newby

Forêts: y a-t-il un espoir?

En ce début de troisième millénaire notre espèce entre dans «le siècle biologique». Nous n'avons jamais eu une telle capacité de comprendre la biosphère et de bien utiliser ses ressources. Et pourtant, lorsqu'il s'agit de préserver, et d'utiliser sans l'épuiser, la diversité des espèces animales et végétales – qui s'amenuise à un rythme sans précédent et accéléré dans bien des régions du monde – nous échouons lamentablement. Et les écosystèmes forestiers ne sont pas épargnés. Nous savons que plus de 20 millions d'hectares de forêts ont disparu en 1998 mais les statistiques ne nous disent pas combien d'hectares ont été gravement dégradés cette année-là. Des méthodes d'exploitation destructrices, la surexploitation et la pollution atmosphérique se conjuguent pour orchestrer le déclin qualitatif des forêts.

Ce gaspillage des ressources forestières soulève de graves questions sur le commerce et la gouvernance dont l'ombre planera, toujours plus menaçante, sur l'économie mondialisée. Quel intérêt y a-t-il, pour l'environnement, à interdire l'exploitation forestière dans un pays si cela contribue uniquement à créer un marché pour les produits importés d'autres pays où les forêts sont peut-être tout aussi vulnérables? Si les compagnies forestières ont un chiffre d'affaire équivalant à plusieurs fois votre PIB, comment espérer contrôler le commerce sans prendre des mesures qui mettent les fonctionnaires à l'abri de la corruption? Ces questions se posent dans plusieurs pays d'Asie depuis quelques mois et n'ont toujours pas trouvé de réponse.

Et ce n'est pas tout: sur un plan plus général, c'est la sécurité environnementale qui est en jeu. Deux événements récents ont démontré comment la destruction et la dégradation des forêts peuvent saper ce pilier du développement et de la survie de l'humanité. Sur les hautes terres de l'Amérique centrale, les effets de l'ouragan Mitch, ont été considérablement aggravés par le fait que les pentes abruptes avaient été privées de leurs forêts protectrices. Et les incendies forestiers qui ont fait rage en Indonésie, en 1998, n'ont pas seulement détruit quelque 9 millions d'hectares de forêts mais ont coûté USD 10 milliards en pertes immédiates – qui se sont ajoutées aux difficultés d'un peuple déjà affaibli par la crise économique asiatique.

Combien faudra-t-il encore de vies humaines, combien devront perdre leurs moyens de subsistance avant que nous reconnaissons enfin la main de l'homme dans ces soi-disant catastrophes naturelles?

Les écosystèmes forestiers fournissent des services écologiques irremplaçables, par exemple ils protègent des bassins versants et séquestrent le carbone. Nous sommes encore loin de pouvoir mesurer la valeur des trésors vivants et intacts de notre planète mais, chaque jour qui passe, nous apprenons qu'il faut, de toute urgence, reconnaître ces avantages sans prix et ce que nous perdons.

Heureusement, tout n'est pas noir dans le monde des forêts. Partout, des gens déterminés et bien informés se rassemblent, bien décidés à faire changer les choses.

En 1997, le CICAFOC, groupe de 70 populations autochtones et organisations de *campesinos* gérant plus d'un million d'hectares de forêts en Amérique centrale, a réussi à limiter les pertes dues aux incendies à moins de 1% de ses forêts, tandis que plus de 25% des forêts brûlaient dans toute la région. Des partenariats ont été formés entre des compagnies forestières et des ONG de conservation de la nature en Afrique centrale, afin de contrôler la chasse illicite aux gorilles, aux chimpanzés et autres espèces animales menacées. L'UICN collabore avec le Forum des chefs d'entreprises de la Banque mondiale en vue d'encourager la formation de ce type de partenariats et d'élargir leur influence.

Au niveau régional, les débats politiques sur les forêts souffrent moins de la méfiance et de l'inertie qui paralysent certains des forums mondiaux et commencent à donner des résultats concrets. Par exemple, le Bureau méso-américain de l'UICN prend part à un effort régional de promotion d'un corridor biologique unique, entre sept pays d'Amérique centrale, qui vise à relier des aires protégées et d'autres régions au bénéfice de formes de gestion à faible impact.

En mettant en œuvre une vaste gamme d'activités, du terrain aux arènes politiques mondiales et vice versa, les membres, les partenaires et le Secrétariat de l'UICN s'efforcent de faire partie de la solution à la disparition et à la dégradation de toutes les forêts. Venez vous joindre à nous!

Membres de l'UICN: le même souci des forêts

Une brève recherche dans la banque de données sur nos membres indique qu'ils sont près de 100, dans le monde entier, y compris des organismes gouvernementaux et des ONG, à compter la conservation des forêts parmi leurs intérêts principaux.

Maritta R. von Bieberstein Koch-Weser
Directeur général, UICN

14 AVR. 2000

Les forêts sous le feu

Malgré les efforts assidus des gouvernements, des organismes de conservation et des communautés locales, les tentatives faites pour enrayer la disparition et la dégradation des forêts de la planète n'ont été que partiellement couronnées de succès. Non seulement les menaces se multiplient mais la difficulté de trouver le bon moyen de les protéger et de préserver les moyens d'existence de ceux qui en vivent augmente. Ce dossier spécial, présenté par **David Cassells** et **Bill Jackson**, commence par décrire quelques-unes des menaces qui pèsent sur les forêts (p. 3 à 15), puis certaines des tentatives faites par l'UICN et ses partenaires pour résoudre le problème (p. 16 à 33).

Solutions radicales

Environ 200 millions d'hectares de forêts, pour la plupart tropicales, ont changé de vocation depuis 15 ans: elles ont fait place à des exploitations agricoles et à des pâturages, à des plantations en monoculture de palmiers à huile, d'hévéas et autres cultures de rapport. De plus en plus fragmentées, les forêts sont désormais beaucoup plus exposées aux incendies que nous n'aurions pu l'imaginer. Des millions d'hectares de forêts qui, en temps normal, résistent au feu, ont été détruits ou endommagés en Amazonie, en Amérique centrale, en Indonésie, en Afrique de l'Ouest et à Madagascar.

Mais il n'y a pas que la destruction pure et simple. D'autres forêts, d'étendue comparable, ont été sérieusement dégradées. Les coupes à blanc à grande échelle, dans les régions tempérées et boréales ont non seulement anéanti la plupart des dernières forêts anciennes mais aussi mis à mal, pour très longtemps, les écosystèmes d'eau douce. Dans les régions tropicales humides, la récolte de bois donne souvent lieu à une destruction inutile, malgré l'existence de techniques d'exploitation à faible impact, souvent moins chères que les techniques conventionnelles.

Ainsi, 80 % des forêts d'origine de la planète ont été coupées, fragmentées ou dégradées. Dans certaines régions essentielles pour la biodiversité, les chiffres sont encore plus alarmants. Il reste moins de 10% des forêts ombrophiles atlantiques du Brésil et des forêts denses et humides de l'Afrique de l'Ouest, de Madagascar et de Sumatra. La viabilité à long terme de nombreuses populations de plantes et d'animaux sylvicoles est compromise par la fragmentation et par l'érosion génétique. C'est une vague d'extinctions qui nous guette si nous ne prenons pas des mesures «radicales».



Dans le monde, 80 % des forêts ont été défrichées, fragmentées ou dégradées, laissant les communautés qui dépendent des forêts sans ressources.

*Ci-dessus: des enfants de Lomié, au Cameroun, ont récolté les fruits du maobi *Bailonella toxisperma*. Wouter v.d. Vegt*

Non, l'UICN n'est pas sur le point d'entrer dans le camp des extrémistes, adeptes de la rustine et du coup de poing, mais il est clair qu'il nous faut aller au-delà des stratégies classiques et bien rodées qui consistent à augmenter la superficie forestière protégée et à mieux gérer les forêts de production.

Prendre le mal à la racine

Nous nous sommes donc mis à examiner attentivement les causes profondes de la disparition et de la dégradation des forêts, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du secteur forestier. Tel est le sens que nous donnons à «solutions radicales»: aller en profondeur, prendre le mal à la racine. Par exemple, nous avons étudié l'impact intersectoriel de l'exploitation minière sur les forêts et nous avons entamé, de concert avec la Commission mondiale des aires protégées, un dialogue avec le secteur minier, afin de trouver des moyens d'atténuer les impacts négatifs sur les forêts.

Nous associons politique et pratique grâce à notre portefeuille de projets sur le terrain destinés à analyser et à faire la démonstration des questions clés de gestion et de conservation des forêts. Avec les leçons tirées de ces projets, nous informons les décideurs, à tous les niveaux.

Nous construisons des partenariats stratégiques pour soutenir notre programme de travail de plus en plus complexe, en nous appuyant sur la force de

nos membres et de nos Commissions et en renforçant l'interaction entre programmes au sein de l'UICN. Nous usons de notre pouvoir rassembleur, afin de progresser sur les grandes questions de conservation, dans le cadre d'alliances stratégiques avec des partenaires tels que DGIS (Pays-Bas), le WWF et la Banque mondiale. Et nous étudions de nouveaux partenariats dans les secteurs public et privé.

Enfin, nous nous efforçons de prendre les devants sur le plan politique, face au pessimisme croissant du public devant l'absence de progrès réels en matière de conservation des forêts au niveau international. Nous aidons des groupes d'acteurs à engager des débats constructifs aux niveaux mondial, régional et national.

Dans ce dossier spécial sur les forêts, nous mettons à profit l'expérience de l'UICN et de ses membres pour éclairer certains des grands enjeux de la conservation des forêts et nous exposons les «solutions radicales» que nous préconisons pour faire changer les choses. Nous aimerions savoir ce que vous en pensez.

David Cassells est Directeur général d'IWOKRAMA – The Centre for Rain Forest Conservation and Development et préside le Groupe consultatif de l'UICN pour la conservation des forêts.

Bill Jackson est Coordonnateur du Programme de l'UICN pour la conservation des forêts.

Patrimoine en péril

Il n'est pas un endroit au monde où les forêts ne soient soumises à la surexploitation, à l'abus et à la négligence. Beaucoup se trouvent dans des parcs nationaux et des réserves où les efforts de protection ont échoué ou se sont révélés inadaptés.

La Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO contient actuellement 33 sites forestiers tropicaux couvrant quelque 26 millions d'hectares des forêts les plus diverses de la planète: d'Ujung Kulon, sur Java, qui abrite l'une des dernières populations de rhinocéros de Java, au Parc national du Manu, au Pérou, qui contiendrait la plus haute concentration d'espèces sur Terre. Mais beaucoup de forêts se trouvent également sur une autre liste: celle du patrimoine mondial en péril, grâce à une panoplie complète de menaces allant de la pollution au braconnage et à la guerre.



Ci-dessus: La route trans-africaine sectionne la forêt d'Ituri, en Afrique centrale, ouvrant la voie aux chercheurs d'or et aux établissements humains, de plus en plus nombreux, à l'intérieur de la Réserve de faune à Okapis ravagée par la guerre. UICN/Jim Thorsell
À gauche: Le peuple Mbuti de la forêt d'Ituri fait partie des communautés autochtones qui sont encore presque entièrement tributaires des ressources de la forêt. UICN/Jim Thorsell



Ci-dessus: Le Bien du patrimoine mondial de Sangay, en Équateur souffre de l'empiétement humain et du pâturage illicite qui menacent la forêt. À la suite de la construction d'une route, la situation a récemment empiré. UICN/Jim Thorsell



En Floride, la rectification des cours d'eau et les projets de développement conjugués à la pollution par les eaux usées domestiques et agricoles ont transformé les écosystèmes de zones humides et de forêts du Parc national des Everglades.
À gauche: Le bihoreau gris Nycticorax nycticorax. WWF-Canon/J. Rey-Millet



Les monts Rwenzori en Ouganda: ce Bien du patrimoine mondial occupé par les rebelles a récemment été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en péril (novembre 1999) car l'insécurité empêche toute activité de gestion ou de conservation du site. UICN/Jim Thorsell



Au Honduras, le déboisement dans l'arrière-pays et sur le littoral avait rendu les forêts du Bien du patrimoine mondial de Rio Platano plus vulnérables aux effets du cyclone Mitch. WWF-Canon/Nigel Dickinson

Un sujet brûlant

Malgré des incendies catastrophiques et répétés depuis 10 ans, l'Indonésie n'était pas préparée à l'enfer de 1997-1998 et, une fois encore, l'ampleur de la destruction a suscité des réactions au niveau international. Que s'est-il passé? **Peter Moore** et **Effendy Sumardja** décrivent les principales forces en jeu et proposent des moyens d'empêcher que de telles catastrophes ne se reproduisent.

En Asie du Sud-Est, la sécheresse extrême associée à la forte influence climatique du phénomène El Niño a mis en place en 1997-1998 des conditions idéales pour le feu. Mais El Niño a bénéficié de nombreuses complicités: la majorité des incendies les plus récents qui ont ravagé l'Indonésie ont été allumés délibérément. Rapidement, ils se sont propagés, échappant à tout contrôle, et ont provoqué des feux spontanés qui auraient dépassé les capacités de lutte contre l'incendie de n'importe quel pays. Les feux ont eu des effets marqués sur le milieu économique, physique, social et naturel de la région de l'Asie du Sud-Est. Ils ont consommé des millions de tonnes de biomasse, détruit des bâtiments et des ponts, affecté la production industrielle, perturbé le commerce, réduit quasi à néant le revenu du tourisme et mis en péril la santé et les moyens d'existence de quelque 70 millions de personnes, dans six pays. Plus de 40 000 personnes ont été hospitalisées pour des problèmes, notamment respiratoires, dus à la fumée. Les feux de 1998 à eux seuls ont pris des centaines de vies, dévasté environ 9 millions d'hectares de forêts et causé USD 10 milliards de pertes écologiques et économiques directes.

Feux suspects

À Sumatra et au Kalimantan, l'exploitation forestière et les activités de défrichage qui ont lieu à grande échelle depuis 1982, ont fait monter en flèche les risques d'incendie. Les méthodes d'exploitation et de défrichage inadéquates qu'emploient les entreprises agro-industrielles et les projets de déplacement des populations ont laissé une mosaïque de forêts dégradées qui brûlent facilement. Par ailleurs, les grandes entreprises qui achètent des terres

sans se préoccuper des droits de la population locale provoquent des conflits territoriaux souvent résolus ou vengés par le feu.

Les effets de ces pratiques ont été aggravés par une infrastructure inadéquate, des politiques douteuses, une législation faible qui n'est pas appliquée et des règlements inefficaces. Pour couronner le



Dans toute l'Asie du Sud-Est, l'exploitation forestière et le défrichage à outrance ont laissé une mosaïque de forêts dégradées qui brûlent facilement. Ici: exploitation du bois près du Parc national de Leuser, Sumatra. WWF/Soh Koon Chng

tout, la crise économique asiatique a entraîné une réduction des ressources qui n'a fait qu'exacerber les choses: un frein a été mis aux ressources financières, à l'équipement, au personnel formé et aux incitations à la participation communautaire; les mesures de prévention et de protection ont été limitées au minimum. Dans ces conditions, il était impossible de prévenir et de contenir les incendies.

La nature ou l'homme?

Le feu est, depuis toujours, un élément omniprésent du paysage de l'Asie du Sud-Est. C'est un phénomène important et prévisible dans de nombreux écosystèmes forestiers. En fait, pour fonctionner correctement, les écosystèmes forestiers adaptés au feu dépendent de feux occasionnels. Les feux «naturels», par définition, causent rarement des dommages si profonds que la forêt ne peut s'en remettre. Or, de l'avis général, les activités humaines ont joué un rôle dans presque tous les incendies récents d'Indonésie, soit directement, soit parce qu'elles ont mis en place les conditions propices à la propagation du feu, hors de tout contrôle (voir la citation de Claude Martin, page 6). Les dommages qui en ont résulté, et dont la nature ne saurait être tenue responsable, sont si profonds que certains écosystèmes forestiers ne pourront peut-être pas se régénérer dans la durée de vie de nos enfants.



Les dommages que les incendies ont causé aux forêts d'Indonésie sont si profonds que certains écosystèmes ne se régénéreront peut-être pas dans la durée de vie de nos enfants. WWF-Canon/Tantyo Bangun

«Ce n'est pas la foudre divine qui a causé ces incendies. Beaucoup ont été délibérément allumés pour défricher des forêts et livrer les sols à d'autres usages et, parfois, pour dissimuler le braconnage du bois et le vol des terres. Il est de plus en plus clair que les coupables ne sont pas seulement les petits agriculteurs. Les activités des entreprises de plantation et d'exploitation du bois, les programmes gouvernementaux de réinstallation fourvoyés et les politiques de subventions qui encouragent le défrichage et le brûlage des forêts sont parmi les grands responsables... Ce n'est pas une simple situation d'urgence, c'est une catastrophe planétaire. Lorsque les coupables seront identifiés et que le blâme sera infligé, nous devons veiller à ce que les actions nationales et internationales ne se bornent pas à trouver quelques boucs émissaires. Il ne faut plus que cela se reproduise.»

Claude Martin, Directeur général du WWF,
sur le thème des incendies forestiers catastrophiques de 1997/1998

Le triomphe de l'insouciance

Que s'est-il passé? Avec toute l'expérience qu'elle avait de graves incendies précédents et un système d'alerte rapide qui avait effectivement déterminé les risques potentiels, pourquoi l'Indonésie – sans parler du monde entier – n'était-elle pas prête pour les incendies de 1997-1998?

Nous connaissons déjà la recette d'une bonne prévention et d'une bonne gestion des incendies aux niveaux local et peut-être régional. Des projets novateurs, qui s'appuyaient sur la participation des communautés locales et visaient des résultats concrets ont pavé la route. Des missions, des ateliers, des conférences ont analysé les causes et caractéristiques principales des incendies indonésiens. Des experts, des spécialistes et tous les acteurs concernés ont cerné les questions stratégiques et d'organisation ainsi que les aspects de gouvernance.

Mais si la route à suivre est relativement tracée, le but, lui, semble difficile à atteindre. Créer une atmosphère qui incite à la participation et susciter l'enthousiasme collectif en faveur de la prévention des incendies et des systèmes d'alerte rapide n'est pas forcément facile et nécessite une sensibilisation généralisée du public. Les systèmes d'évaluation des risques d'incendie, qui reposent sur d'énormes stocks de données sont sans effet si la population concernée allume les incendies ou n'a aucune envie de les éteindre. La technologie sophistiquée de la télé-détection, appliquée à la prévision et à la surveillance des incendies, ne vaut rien lorsque les gardes forestiers n'ont pas de chaussures et aucune motivation salariale (20 dollars par mois!).

Les solutions technologiques coûteuses d'aujourd'hui sont sans commune mesure avec le «sale» travail de terrain pourtant tout

aussi important: on ne fait pas grand-chose pour résoudre les conflits territoriaux qui allument de nombreux incendies ni pour renforcer les capacités des postes de terrain et des concessions, sans parler de la restauration de la forêt après l'incendie.

Pressions extérieures et action nationale

Il semble que la gestion des incendies en Indonésie soit devenue le domaine des donateurs où de nombreuses activités se chevauchent et se répètent. En réaction aux incendies récents, pas moins de 35 études et projets ont été proposés par la Banque

asiatique de développement (BASD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds mondial pour la nature (WWF), le World Resources Institute (WRI) et l'UICN, entre autres. Quatre projets de longue durée ont été mis en œuvre par Japan International Cooperation Agency (JICA), l'Union européenne (UE), l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT). Certains colloques, ateliers et rapports sont nécessaires, mais beaucoup manquent d'intérêt et ne parviennent pas à traiter les vrais problèmes et les causes profondes des incendies.

En Indonésie – et ailleurs – la question de la gestion des incendies devrait être prise à rebours. Ce devrait être aux gouvernements, aux organismes et à la société civile de prendre l'initiative, c'est-à-dire de définir les besoins de prévention et de lutte contre l'incendie et de concevoir des projets pour répondre à ces besoins; ensuite, et ensuite seulement, devraient-ils se mettre en quête de financement auprès des donateurs. Trop souvent, les besoins sont définis ou dictés de l'extérieur, au gré des priorités des donateurs et des organisations internationales, quelle que soit leur bonne volonté. Les donateurs, en s'appuyant sur l'expérience acquise, devraient chercher à obtenir des résultats concrets et des améliorations pratiques, fournir un équipement approprié et assurer la formation des équipes (pour un projet réussi, voir l'encadré sur le PGIIF ci-dessous).

La clé de la lutte contre les incendies forestiers consiste à consacrer davantage d'énergie à la diffusion du message de prévention. Une prévention est efficace lorsque chacun comprend qu'il y a de l'intérêt général d'améliorer les capacités de lutte contre l'incendie. Chaque fois que la

Projet de gestion intégrée des incendies forestiers

Le Projet de gestion intégrée des incendies forestiers (IFFM) est un projet de coopération technique d'une durée de huit ans qui a été lancé en 1994, dans le cadre d'un accord bilatéral entre les gouvernements de l'Indonésie et de l'Allemagne. C'est un excellent exemple d'approche intégrée et globale de la gestion des incendies forestiers en trois phases:

- 1) planification pré-incendie et prévention des incendies, comprenant l'évaluation des risques d'incendie, l'alerte rapide, l'application des règlements et la surveillance, la formation, la recherche et la vulgarisation, le développement des infrastructures. C'est à cette phase que les gestionnaires consacrent l'essentiel de leurs efforts;
- 2) suppression des incendies, y compris détection, communication, organisation des équipes de lutte. C'est là, que la plupart des organismes et des donateurs interviennent;
- 3) restauration post-incendie, comprenant l'évaluation et la classification de l'incendie ainsi que la planification et la gestion de la restauration. Cette phase nécessite souvent d'importants investissements mais elle est vitale pour optimiser la restauration des écosystèmes et garantir que la forêt puisse à nouveau fournir des biens et services.

Au début de la deuxième phase (1997-2000), le IFFM est devenu un projet en coopération avec la Banque allemande de développement qui apporte une subvention de DM 10 millions pour l'achat d'équipement anti-incendie.

saison des pluies vient éteindre les incendies de forêt, le public se désintéresse de la question et les hommes politiques retournent à leurs affaires – préparant ainsi le terrain pour de nouveaux feux, à la prochaine sécheresse. En améliorant l'intérêt pour la prévention en Asie, on augmentera la probabilité de voir les incendies forestiers rester sur les écrans politiques et de trouver une solution durable pour rompre l'alliance destructrice des facteurs incendiaires humains et naturels.

La transition vers un régime démocratique en Indonésie est source d'espoir. Espoir de résoudre les conflits sociaux qui allument les incendies et espoir de ré-examiner les rôles et responsabilités des organismes gouvernementaux à la lumière de la plate-forme politique du nouveau gouvernement. Le gouvernement et la société civile doivent saisir cette chance et les acteurs extérieurs doivent les encourager vigoureusement si l'on veut éteindre ce sujet brûlant.

Peter Moore est Directeur de Metis Associates à Killara, Australie et coordonnateur du projet FireFight Asie du Sud-Est (voir encadré).

Effendy Sumardja est Vice-président de la CMAP pour l'Asie du Sud-Est et Adjoint pour l'application des lois et l'étude d'impact sur l'environnement, Agency for Environmental Impact Management (Bapedal).

Qui gagne, qui perd

Les incendies d'Indonésie se sont révélés extrêmement lucratifs pour les exploitants illicites qui en ont allumé un bon nombre, en leur permettant d'agrandir leurs vastes plantations forestières (illégales). Mais ce gain, ils l'ont réalisé aux dépens de la nation et de la région. Aux pertes directes, sont venus s'ajouter des dommages inestimables à la santé et au bien-être, causés par la fumée épaisse qui a enveloppé de vastes régions de l'Indonésie et des pays voisins. C'est l'Indonésie qui a le plus souffert des incendies et de la fumée. Les dommages:

- dépassent les dommages évalués des catastrophes de l'Exxon Valdez et de Bhopal réunies;
- excèdent le financement requis pour fournir à la population rurale pauvre d'Indonésie (120 millions de personnes) des services d'hygiène, d'eau et d'assainissement;
- s'élèvent à plus du double de l'aide extérieure reçue chaque année par l'Indonésie;
- s'élèvent à environ 2,5% du PIB de l'Indonésie. DT

Projet FireFight Asie du Sud-Est

Le projet FireFight Asie du Sud-Est est un programme mondial de l'UICN et du WWF International qui s'efforce d'identifier les acteurs et de déterminer comment ils utilisent et gèrent les feux, ainsi que les moyens d'améliorer la gestion des feux. Le projet s'inscrit essentiellement dans le cadre d'une stratégie de communication ciblée et de campagnes qui engagent les communautés locales, les ONG et le secteur privé à participer à un dialogue politique. À ce jour, le projet a:

- préparé une étude initiale des incidences sociales, environnementales et économiques des incendies forestiers à l'échelle mondiale;
- préparé une évaluation préliminaire de certaines stratégies communautaires de gestion des incendies à travers le monde;
- entamé des discussions avec la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement sur les causes profondes des incendies et l'influence sur les incendies de facteurs politiques, organisationnels et macropolitiques structurels; et
- pris contact avec les réseaux de politiques forestières régionales et de gestion de l'information auxquels participent les secteurs universitaire, privé, public et des ONG.

Dans la prochaine phase, le projet FireFight Asie du Sud-Est continuera de s'appuyer sur ses travaux et ceux de la Banque asiatique de développement afin de déterminer les causes des incendies et notamment d'identifier les acteurs qui, par leur comportement, exercent le plus de pressions sur des écosystèmes à risque. Les activités de campagnes et de communication seront axées sur ces acteurs, en coopération avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) qui se pose en chef de file pour la question des incendies forestiers.

Pour information, contactez M. Peter F. Moore, Coordonnateur, projet FireFight Asie du Sud-Est; tél.: +61-2-9416-3961; téléc.: +61-2-9499-3189; courriel: metis@metis-associates.com



Prévenir vaut mieux que guérir disent les experts, car ceux qui luttent contre les incendies ne peuvent espérer sauver qu'une infime portion de la forêt une fois que celle-ci brûle. Ici: un garde luttant contre le feu dans le Parc national de Tanjung Puting, Kalimantan, Indonésie. WWF-Canon/Tantyo Bangun

Superarbre ou Arbrenstein?

Les dernières créations de l'industrie biotechnologique font la une des journaux et inquiètent beaucoup les scientifiques, les spécialistes de l'environnement et le grand public. Rachel Asante-Owusu et Dagmar Timmer examinent certaines des retombées de la production d'arbres génétiquement modifiés dans un but commercial.

Pour exprimer le sentiment de désorientation que l'on ressent lorsque l'avenir arrive plus vite qu'on ne s'y attendait, Alvin Toffler parlait de «choc du futur». À en juger par la réaction du public, la révolution des OGM est la toute nouvelle étape du choc du futur. La biotechnologie est peut-être assiégée – voire même en difficulté dans le secteur alimentaire – mais elle progresse encore à grands pas dans les autres secteurs, y compris celui de la sylviculture industrielle.

Encouragés par les protestations du public contre les aliments à base d'OGM, certains activistes anti-OGM ont détruit un champ entier d'arbres génétiquement modifiés, plantés par la compagnie AstraZeneca, brisant les troncs et les branches des arbres expérimentaux et les écorçant. Le Directeur exécutif d'AstraZeneca, Tom McKillop a qualifié ce mouvement de «luddisme moderne» responsable de la destruction d'un «projet important et bénéfique à l'environnement», blâmant les médias d'avoir monté l'opinion publique contre les OGM. Ron Sederoff, un biotechnologiste spécialiste des arbres à l'Université d'État de Caroline du Nord est d'avis que les médias ont encouragé une méfiance générale et injustifiée à l'égard de la technologie des OGM: «Il est stupide de dire que la technologie est mauvaise – il y a des façons de l'utiliser que nous devons soutenir et d'autres que nous devons combattre. Ce qui est vrai pour tout grand progrès technologique de l'histoire de l'humanité.»

Valeur – et stress – ajoutés

Depuis 50 ans, les sélectionneurs de végétaux cherchent à «ajouter» de la valeur aux cultures arboricoles en augmentant la fréquence des gènes désirables dans le matériel végétal commercial. Ils y sont parvenus à l'aide de techniques laborieuses et consommatrices de temps, en isolant des plantes pourvues des caractéristiques désirables, en conservant et testant leur descendance et enfin, en procédant à des croisements entre des individus hautement productifs. Le

problème c'est que certaines des caractéristiques désirées n'existent pas dans la population reproductrice d'une espèce.

La modification génétique offre au secteur forestier industriel des possibilités inimaginables il y a seulement 15 ans. Malheureusement, devant les gains potentiels, exagérés pour obtenir l'autorisation de commercialiser la biotechnologie, les gouvernements et l'industrie font fi de toute précaution.

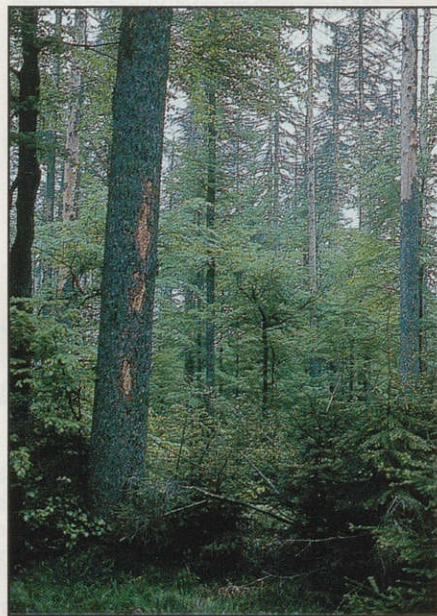
L'implantation d'un nouveau gène dans un autre organisme peut avoir des effets collatéraux sur le génome hôte et provoquer des effets secondaires inattendus. Par exemple, le saumon génétiquement manipulé grandit plus vite mais sa chair est verdâtre. La plupart du temps, les effets collatéraux sont immédiatement détectés, mais dans certains cas, la manipulation peut altérer le comportement de gènes silencieux, ceux qui ne sont activés que dans certaines circonstances. Les risques associés à la modification collatérale de gènes activés par le stress sont particulièrement préoccupants, car on ne peut les prévoir tant que la réaction au stress n'est pas réellement déclenchée.

Davantage de sauvegardes

À la différence de la plupart des cultures agricoles, les arbres persistent longtemps dans le paysage. Cela n'augmente pas seu-

lement la probabilité qu'ils soient exposés à des stress plus nombreux (extrêmes thermiques, attaques d'insectes, effets des changements climatiques) mais aussi la difficulté de détecter et d'éliminer tout stress induit par les effets secondaires d'une technologie de modification génétique. Du fait même de la longue durée de vie et de l'isolement des plantations, il faut introduire dans les protocoles nationaux et internationaux de prévention des risques biotechnologiques des sauvegardes supplémentaires pour les arbres génétiquement modifiés.

Depuis 1988, il y a eu 116 essais d'arbres génétiquement modifiés, confirmés de manière indépendante, dans le monde. L'analyse des données montre que les essais et le nombre des espèces utilisées ont augmenté de manière abrupte depuis 1995



Nul ne saurait encore dire quels seront les effets écologiques des arbres génétiquement modifiés. Les scientifiques craignent que les variétés contenant moins de lignine résistent moins bien aux ravageurs. Ces épicéas, dans le Parc national allemand de Beyrischer Wald (ci-dessus) sont tués par un coléoptère, processus naturel qui pourrait être exacerbé dans un peuplement d'arbres génétiquement modifiés. WWF/Hartmut Jungius

Les arbres génétiquement modifiés pourraient pousser plus rapidement, altérant ainsi profondément les processus écologiques naturels. À gauche: une souche en décomposition dans laquelle vit une communauté d'organismes. UICN/Dagmar Timmer

et qu'il existe une division Nord-Sud spectaculaire de la nature des essais: en Amérique du Nord et dans l'Union européenne, la recherche est généralement placée sous les auspices des gouvernements et des universités, tandis qu'en Amérique latine, en Afrique et en Asie du Sud-Est, la recherche est conduite par le secteur privé.

Étude de cas: production de papier à faible impact

L'un des principaux sujets qu'étudient les scientifiques est la modification de la lignine. Le professeur Vincent Chiang de l'École de foresterie de l'Université technologique du Michigan, aux États-Unis, travaille avec une équipe de scientifiques en vue de mettre au point un arbre génétiquement modifié contenant 45% de moins de lignine.

La lignine est une substance clé de la paroi cellulaire. Elle confère la force et contribue au système de défense de l'arbre. La lignine est la «colle» qui tient l'arbre: si celui-ci contient moins de lignine, il faudra moins de chlore et autres produits chimiques toxiques pour rompre les fibres ligneuses et en faire de la pulpe. En d'autres termes, la production de papier nécessitera moins d'énergie et avec des arbres à lignine modifiée, le coût industriel de la pulpe et du papier diminuera fortement. Ces arbres génétiquement modifiés, qui intéressent particulièrement la communauté forestière, semblent croître plus vite que les variétés non modifiées et peuvent se contenter de terres de qualité marginale.

Cette perspective enchante le professeur Sederoff: «Ce serait magnifique si ce nouvel arbre permettait de réduire l'impact du traitement du papier à base de bois sur l'environnement.»

Ses détracteurs font remarquer qu'éliminer près de la moitié de la lignine affaiblira l'arbre qui sera facilement abattu par le vent. Ils estiment que les éventuelles conséquences indésirables de ces expériences n'ont pas été prises en compte. Par exemple, les arbres modifiés pourraient devenir des espèces envahissantes. Diminuer la teneur en lignine pourrait perturber les capacités de résistance aux ravageurs et obliger à utiliser des quantités supplémentaires de pesticides. Le manque de lignine peut aussi accélérer la pourriture du bois, affectant la structure et la biologie des sols et nécessitant un surcroît d'engrais.

S'il ne faut pas sous-estimer les risques réels de pollution génétique, d'invasivité et d'impact sur la biodiversité (voir encadré, page 10), il ne faut pas non plus ignorer les problèmes plus immédiats, associés à l'utilisation intensifiée des sols qui accompagne souvent le développement d'arbres génétiquement modifiés. Le risque le plus grave peut-être que comporte la biotechnologie pour le secteur forestier c'est qu'elle incitera au développement inadapté des plantations. Les espèces à croissance



En voulez-vous encore? Nos paysages sont menacés d'homogénéisation par l'utilisation d'arbres génétiquement modifiés. Ici: plantation d'épicéas exotiques au pays de Galles, Royaume-Uni. Nigel Dudley

rapide, en rotation courte, demandent plus de matières nutritives et d'eau ce qui peut avoir pour corollaire la perte irrémédiable de la productivité des sols et l'instauration d'un système de plantation migratoire, notamment dans les régions tropicales. La génération actuelle d'espèces d'arbres exotiques à croissance rapide pose déjà un problème de cet ordre. Les exemples ne manquent pas, tel celui de la grandeur et de la décadence de la canne à sucre qui a dégradé les terres agricoles et appauvri les populations rurales des Antilles, à la fin du 19^e siècle.

Un avenir biotechnologique pour la foresterie

Les OGM ont fait une entrée en force dans notre monde et changent l'idée même de ce qu'est une entreprise d'exploitation du bois. Des arbres autrefois immuables sont désormais des produits de consommation que l'on peut modifier et faire pousser à loisir. Par exemple, Fletcher Challenge Forests se définit comme «Planteur de forêt de réputation mondiale» - un changement radical dans la manière dont se perçoit une compagnie habituée à prouver ses capacités technologiques en scierie plutôt que sur le sol des forêts. Son objectif à long terme est de transformer les arbres en produits «fabriqués sur mesure» grâce à la modification génétique. L'entreprise a récemment chargé Genesis Research and Development Corporation Limited, une entreprise biotechnologique néo-zélandaise d'établir la carte ADN de *Pinus radiata* et *Eucalyptus grandis*, dans l'espoir que l'ensemble de cartes génétiques qui en résultera lui permettra de planter des arbres répondant aux besoins particuliers de ses clients. En fait, il s'agit sans doute d'un vœu pieux délirant car il est peu probable que l'on puisse déterminer exactement quels gènes contrôlent quelles particularités.

Les principaux acteurs réalisent qu'ils doivent s'associer pour atteindre leur objectif biotechnologique. Depuis quatre ans, trois grands projets mixtes ont été conçus entre des entreprises forestières et biotechnologiques. La création de ces consortiums est passée relativement inaperçue mais il serait bon de ne pas sous-estimer son importance car elle représente, pour la biotechnologie forestière, le passage de la cour des petits à la cour des grands.

Plus récemment, Fletcher Challenge Forests, International Paper, Monsanto Company et Westvaco Corporation ont formé une entreprise mixte de biotechnologie forestière dont l'objectif avoué est de produire et commercialiser des semis pour améliorer la santé et la productivité des forêts dans le monde entier. Les quatre entreprises investiront au total USD 60 millions en cinq ans. Elles prévoient de charger Genesis d'assurer la recherche génomique. Et cela supposera l'acquisition de droits de propriété intellectuelle.

Elles visent, en particulier, les améliorations génétiques suivantes:

1) un matériel végétal tolérant les herbicides pour permettre un contrôle plus rentable de la végétation concurrente selon les besoins. Par exemple, dans les projets de Monsanto pour après 2002 se trouve un semis «Roundup Ready» (c'est-à-dire prêt pour Roundup). Selon Monsanto, «grâce à la biotechnologie, les arbres des plantations à papier et bois d'œuvre toléreront mieux l'herbicide Accord, formule spéciale de Roundup. Les entreprises forestières et les arboriculteurs privés peuvent appliquer Accord au sommet des arbres «Roundup Ready» pour contrôler plus efficacement les végétaux non désirables, éliminer les dommages aux arbres, réduire le coût de la main-d'œuvre et améliorer le rendement de fibres»;

2) un taux de croissance plus élevé pour produire davantage de bois sur une plus petite superficie pour un moindre coût;

3) la qualité et l'uniformité améliorées de la fibre pour augmenter l'efficacité de la fabrication du papier et des produits de bois.

Tous ceux qui «fabriquent» des arbres génétiquement modifiés sont préoccupés par le fait que les produits de ces arbres sont exclus du processus de certification du Forest Stewardship Council. De nombreuses multinationales de produits forestiers financent des essais d'OGM en Asie et en Amérique latine, mais peu ont ouvertement déclaré leur position quant à l'utilisation commerciale de ces arbres. La popularité croissante des produits forestiers certifiés pourrait être perçue comme un frein aux possibilités d'investissement dans des plantations, par ailleurs lucratives, d'arbres génétiquement modifiés. Les grandes sociétés pourraient commencer à faire pression sur les gouvernements pour qu'ils s'opposent, au sein de l'Organisation mondiale du commerce, à la certification présentée comme une barrière au libre-échange. Si, dans le cadre de l'OMC, l'éco-étiquetage est considéré comme une barrière commerciale potentielle, nous risquons de voir proliférer des sociétés s'intéressant à la plantation de matériel végétal transgénique et s'accélérer le développement commercial d'arbres génétiquement modifiés.

Qui réglemente les OGM?

La biotechnologie a de l'avenir et l'utilisation commerciale d'arbres génétiquement modifiés est peut-être l'affaire de quelques années. Il est déconcertant de constater qu'actuellement aucun cadre réglementaire national ou international n'est en place qui tienne compte de cette situation complexe et en évolution rapide. Actuellement, le cadre réglementaire dans lequel s'inscrit l'utilisation expérimentale et commerciale des organismes génétiquement modifiés est pratiquement le même dans la plupart des pays industrialisés - il est fondé sur les lignes directrices de l'OCDE. Mais, beaucoup de pays en développement n'ont même pas de cadre élémentaire réglementant le génie génétique. En outre, tout règlement bien formulé ne devrait pas seulement traiter de la stabilité et du comportement transgénique des nouveaux gènes. Les règlements actuels, relatifs à l'impact environnemental des changements induits par les plantations d'arbres dans le contenu des sols en nutriments et en eau, devraient être renforcés.

Au niveau international, il n'existe pas de consensus sur la réglementation des OGM qui sont perçus de manière extrêmement différente selon les pays. Les États-Unis, par exemple, cherchent à produire et exporter des OGM avec le moins de barrières commerciales possible. En revanche, des pays en développement comme le Kenya rejettent l'idée que les formes vivantes puissent être brevetées et ont donc des

Modification génétique des arbres: les risques

Les arbres génétiquement modifiés soulèvent de nombreuses inquiétudes au niveau de l'écosystème et au niveau génétique.

1. Pollution génétique: des gènes nouveaux et leurs caractéristiques pourraient être introduits dans des arbres non génétiquement modifiés par le processus naturel de croisement.

2. Espèces envahissantes: en raison de leur capacité de croissance rapide et de leur affinité pour certains environnements, les arbres génétiquement modifiés pourraient devenir envahissants dans une région donnée, éliminer des espèces d'arbres présentes naturellement et envahir des terres agricoles.

3. Impact sur la biodiversité: pour lutter contre les problèmes de pollution génétique et d'espèces envahissantes, on «fabrique» parfois des arbres qui ne produisent ni pollen ni fleurs. Cela signifie que l'interaction naturelle entre les arbres, les insectes et les oiseaux est interrompue. Il y a donc menace pour la propagation des espèces dépendantes. Dans le cas d'arbres à la lignine réduite, les interactions avec les champignons du bois pourrissant naturellement seraient perturbées. DT

difficultés à concevoir une réglementation du commerce des OGM.

La question des arbres génétiquement modifiés est nouvelle mais les négociations sur les OGM en général pourraient fournir un modèle. Pour mieux gérer les conséquences, négatives et positives, du développement commercial d'arbres génétiquement modifiés, on pourrait s'appuyer sur la Convention sur la diversité biologique (CDB) et son protocole sur la prévention des risques biotechnologiques encore en négociation, de même que sur l'Accord de l'Organisation mondiale du commerce sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle liés au commerce (TRIPS). Cela permettrait d'élargir le concept de propriété intellectuelle et, simultanément, la conception d'une réglementation du transfert international des OGM et du partage des avantages issus de la manipulation du matériel génétique.

Il y a plusieurs problèmes. Premièrement, les États-Unis ne sont pas signataires de la CDB. Deuxièmement, les TRIPS seront renégociés à partir de la fin de l'année, et des pressions seront exercées sur les pays pour leur faire accepter l'idée que les formes de vie sont brevetables. Si cette idée n'est pas acceptée, toute politique internationale dans ce domaine sera très difficile à négocier car l'idée même du brevet est une «pierre angulaire» de la réglementation des OGM. Aux niveaux national et international, il est impératif que les gouvernements s'attaquent à cette question sans attendre que la commercialisation d'arbres génétiquement modifiés soit à leur porte et que des problèmes imprévus surgissent.

Que faire?

La biotechnologie porte en elle tant de risques et tant de promesses que l'on ne peut laisser aux gouvernements et au secteur privé le soin de décider si, et comment, elle doit être utilisée par la société, ni de décider de l'impact qu'elle peut avoir sur l'environnement. La société civile ne doit pas ignorer les conséquences éventuelles des essais et de la commercialisation des arbres et des cultures

génétiquement modifiés et doit absolument prendre part au débat.

La société doit aussi être encouragée à diminuer la surconsommation de produits ligneux. Mike Childs, responsable des campagnes des Amis de la Terre sur l'industrie et la pollution pose cette question des plus fondamentales pour les spécialistes de la conservation: «Demandez-vous si cette technologie est vraiment nécessaire. D'énormes quantités de papier aboutissent aujourd'hui sur les décharges après n'avoir été utilisées qu'une seule fois et les journaux deviennent de plus en plus gros.»

Dans ce contexte, les arbres génétiquement modifiés sont-ils vraiment nécessaires, sachant en particulier que le but est de satisfaire une demande croissante de pulpe et autres produits du bois? Si l'on produit plus de bois, l'idée de mieux utiliser le bois produit de manière naturelle perd de son sens. La demande continuera d'excéder l'offre. Les arbres génétiquement modifiés continueront de faire gonfler l'offre au lieu de faire diminuer la demande.

Ce qu'il faut se demander, ce n'est peut-être pas si la technologie des arbres génétiquement modifiés est bonne ou mauvaise mais si les avantages - économiques, entre autres - du développement d'arbres génétiquement modifiés sont tels qu'il vaille la peine de prendre les risques environnementaux et sociaux inhérents.

Rachel Asante-Owusu est consultante indépendante et travaille sur les questions de biotechnologie et d'environnement. Elle étudie actuellement l'impact de la biotechnologie sur le secteur forestier pour le programme du WWF Des forêts pour la vie. Sa recherche doctorale (Université d'Oxford) et post-doctorale (Université du Costa Rica) comprend la cartographie et la manipulation des génomes végétaux et animaux.

Dagmar Timmer est Chargée de programme auprès du Programme de l'UICN pour la conservation des forêts. Elle a une licence en sciences politiques (politique environnementale publique). Elle a fondé et coprésidé l'organisation canadienne Students Taking Responsible Initiatives for a Viable Environment (STRIVE).

Les envahisseurs verts

Les incendies de forêt et les expériences génétiques ont la faculté, parce qu'ils sont spectaculaires, d'attirer l'attention et de faire oublier les menaces plus subtiles qui pèsent sur la diversité des forêts. Wendy Strahm de l'UICN, décrit l'une d'elles: les espèces envahissantes.

En concentrant tellement notre attention sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), sommes-nous en train de passer à côté d'une menace plus grave encore pour la biodiversité? Sans avoir eu besoin de l'aide de la manipulation génétique, des milliers d'espèces ont été introduites là où elles ne devraient pas être et sont devenues de véritables fléaux pour la végétation indigène. À l'échelle mondiale, les espèces envahissantes sont l'une des cinq grandes menaces pour la biodiversité.

Et beaucoup d'entre elles sont des arbres. Les espèces en sylviculture sont généralement des arbres à croissance rapide, pollinisés par le vent et à croissance énergique – caractéristiques qui les prédisposent à envahir des habitats naturels. Il existe plus de 650 exemples où des plantes ligneuses sont devenues envahissantes.

Melaleuca quinquenervia (introduit d'Australie à des fins de reboisement en

1906, il envahit aujourd'hui les Everglades, en Floride, ainsi que d'autres régions), le troène *Ligustrum robustum* (introduit pour le bois de feu, il est en train d'éliminer les forêts indigènes des îles Mascareignes de Maurice et de la Réunion) et le pin maritime *Pinus pinaster* (natif d'Europe, il envahit les habitats de type méditerranéen d'Afrique du Sud, d'Hawaï et de Nouvelle-Zélande) sont quelques exemples désastreux.

La Commission UICN de la sauvegarde des espèces a créé un Groupe de spécialistes des espèces envahissantes qui réunit une centaine d'experts, publie un bulletin intitulé «Aliens» et possède une base de données sur les espèces envahissantes et un site Web, ainsi qu'un serveur de liste extrêmement actif «aliens-1». En outre, l'UICN a lancé une Initiative sur les espèces envahissantes et collabore étroitement avec le Programme mondial sur les espèces

envahissantes auquel collaborent de nombreuses institutions.

Wendy Strahm est Responsable des plantes à l'UICN.

Pour d'autres informations sur les travaux de l'UICN concernant les espèces envahissantes, voir *Planète Conservation* 4/97-1/98, rendez-vous sur le site Web du GSEE: <http://www.issg.org> ou contactez Wendy Strahm au siège (was@iucn.org). Pour des informations précises sur les arbres envahissants, Pierre Binggelli, membre du Groupe de spécialistes de la CSE sur les espèces envahissantes a créé une base de données qui contient au moins 653 espèces de plantes ligneuses ainsi que les caractéristiques qui en font des plantes envahissantes. (Voir «A taxonomic, biogeographical and ecological overview of invasive woody plants», dans le *Journal of Vegetation Science* 7: 121-124: 1996.)

Le mauvais arbre au mauvais endroit

Pour la plupart des gens, planter un arbre est sans doute une chose bonne comme les gâteaux de la grand-mère, un acte primordial comme la maternité. Nous avons tous reçu ce prospectus prétendant «pour chaque arbre coupé afin de produire ce papier, trois ont été replantés» sans nous demander ce que cela signifiait réellement. Si l'expression «mauvaise gestion des forêts» renvoie à une coupe de bois effrénée et au grincement des tronçonneuses, il arrive que le principal danger pour les écosystèmes forestiers ne soit pas la récolte du bois elle-même mais la plantation d'arbres qui s'ensuit. Par exemple:

- le remplacement des forêts mixtes de hêtres (*Nothofagus* spp.) par des monocultures de pins *radiata*, comme ce fut le cas autrefois au Chili et en Nouvelle-Zélande, peut entraîner une forte érosion de la biodiversité;
- en Slovaquie, les chercheurs qui étudient les effets des changements climatiques sur les forêts de montagne ont conclu que les forêts d'épicéas, plantées il y a un siècle pour remplacer les forêts mixtes coupées à blanc, avaient un taux de mortalité plus élevé et une vitalité moindre que les forêts mixtes des environs;
- beaucoup d'espèces utilisées en plantation (comme le teck) sont des concurrents agressifs, empêchant la formation d'un sous-étage ce qui peut être facteur d'érosion grave;
- les grandes plantations d'épicéas sitka, dans les landes d'Écosse ont profondément transformé les paysages;
- certaines espèces d'arbres à croissance rapide absorbent d'énormes quantités d'eau et peuvent provoquer un abaissement de la nappe phréatique – certaines espèces d'eucalyptus en sont un exemple célèbre;
- les arbres exotiques utilisés en plantation peuvent devenir envahissants et menacer gravement la végétation indigène et la biodiversité, entraînant d'énormes pertes économiques.

Alors, avant de planter, demandons-nous: Où? Pour remplacer quoi? Et avec quelles espèces? SR



Melaleuca quinquenervia est natif d'Australie mais a été introduit en Floride où il détruit les Everglades. Cet arbre en fleurs, photographié au sud de la Floride (États-Unis), est désormais l'élément dominant de la végétation.

UICN/Wendy Strahm

Arbres menacés

«C'est l'arbre qui cache la forêt». Ceux qui s'intéressent à la sauvegarde des espèces ont entendu cette plainte plus d'une fois. Et pourtant, tandis que la forêt disparaît à un rythme alarmant, il y a des régions où, en fait, la superficie forestière augmente. Mais avec quelles espèces?

Après trois ans de préparation, la Liste mondiale des arbres menacés (World List of Threatened Trees) compilée par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (WCMC) en partenariat avec la Commission UICN de la sauvegarde des espèces et financée par le Gouvernement néerlandais a été publiée l'année dernière.

Ce qu'il en ressort est fort inquiétant. Sur les quelque 80 000 à 100 000 espèces et variétés d'arbres connues de la science, plus de 8750 sont menacées d'extinction: près d'un millier d'espèces sont gravement menacées d'extinction et, pour quelques-unes, on ne connaît qu'un seul individu ou une poignée d'individus. Moins d'un quart des espèces menacées bénéficient actuellement de mesures de conservation: 12% seulement se trouvent dans des aires protégées et 8% seulement sont cultivées.

Conclusion: si nous voulons conserver les forêts, il ne faut pas oublier les arbres!

– Wendy Strahm



Un forestier de l'île Rodrigues assis sous le dernier spécimen de «bois pipe» *Dombeya rodriguesiana* connu à l'état sauvage.

UICN/Wendy Strahm



Les espèces insulaires sont particulièrement vulnérables à la destruction de l'habitat ainsi qu'aux prédateurs et concurrents envahissants. Par exemple, les singes introduits à l'île Maurice mangent les fruits de l'arbre tambalacoque *Sideroxylon grandiflorum* avant qu'ils ne soient mûrs, empêchant la régénération de cette espèce gravement menacée. UICN/Wendy Strahm



Le dragonnier des Canaries *Dracaena draco*, endémique des îles macaronésiennes et important pour les qualités médicinales supposées de sa sève (le «sang-dragon»), se limite aujourd'hui à des populations éparpillées à cause de la surexploitation. Il est cependant cultivé et planté dans les villes et les jardins.

UICN/Wendy Strahm



Il ne reste que 20 individus adultes de *Polyscias aemiliguinae*, endémique de la Réunion, sans régénération possible. Ce vieux arbre a été abattu par un cyclone. UICN/Wendy Strahm

Tous les chemins mènent au marché

L'exploitation des forêts tropicales pour le bois décourage le défrichement de ces forêts pour d'autres usages: dans ces conditions, peut-on dire que la foresterie est un instrument de conservation valable? L'utilisation des ressources forestières à l'échelle commerciale peut-elle être durable ou doit-on constater que toute exploitation entraîne l'extinction d'espèces et perturbe gravement l'écosystème? Que gagnons-nous lorsque des écosystèmes forestiers sont affectés de manière irréversible par l'exploitation du bois? Dans le débat qui fait rage à ce sujet, entre les spécialistes de la conservation et l'industrie d'exploitation du bois, explique John G. Robinson, on oublie une autre ressource menacée dans bien des forêts du monde: la faune sauvage.

Depuis au moins 40 000 ans, les peuples des forêts dépendent de la faune sauvage pour l'alimentation et pour d'autres produits. Aujourd'hui encore, la plupart de ceux qui chassent dans les forêts ombrophiles sont des habitants des forêts. Dans certains cas, la viande sauvage leur fournit plus de 50% des protéines.

En Amazonie brésilienne, l'exploitation de millions de mammifères, d'oiseaux et de reptiles, essentiellement à des fins de subsistance, atteint entre 67 000 et 164 000 tonnes par an. Toute menace pour ces espèces a des répercussions profondes sur la santé et sur la culture, ainsi que sur d'autres espèces de la faune sylvestre. Les pressions de la chasse peuvent rapidement décimer les espèces les plus recherchées – en particulier les grands mammifères dont le taux de reproduction est faible: grands singes, éléphants et grands carnivores, par exemple – et même conduire à leur extinction. La menace, pour des écosystèmes entiers, est moins évidente mais tout aussi grave. Bien

des animaux chassés jouent un rôle important – brouteurs, pollinisateurs, prédateurs ou agents de dispersion des graines – dans le maintien des forêts tropicales.

Pour savoir si l'exploitation forestière est durable, il ne faut donc pas se contenter d'étudier les effets directs de l'abattage des arbres. Dès qu'une entreprise ouvre une région forestière encore isolée en construisant de nouvelles routes, les nuages s'amoncellent: des gens arrivent de très loin, les économies locales sont perturbées, de nouvelles structures de la consommation des ressources apparaissent et les pressions sur la faune sauvage sont fortement amplifiées.

Une des menaces provient des travailleurs immigrants qui doivent fréquemment chasser pour se nourrir. On sait par exemple qu'au Sarawak, un seul camp d'exploitation comptant environ 500 travailleurs prélève environ 29 tonnes de viande sauvage par an; au Congo, un camp semblable avec 648 travailleurs prélève 124 tonnes par an.



Hors de la brume et dans la poêle à frire: les singes et les gorilles sont des sources recherchées de viande de brousse dans certaines forêts d'Afrique. Ici: un gorille mâle de montagne ou «dos argenté» dans le Parc national des Volcans, Rwanda.

UICN/Jim Thorsell

Chemin de non-retour

Bientôt, cependant, grâce aux nouvelles routes, une bonne partie de la viande sauvage est dirigée vers de nouveaux marchés: les forêts tropicales d'Afrique et de Malaisie en témoignent. En Afrique, on peut prélever, en une seule année, un million de tonnes de viande de brousse qui est mise sur les marchés des villes grâce aux routes d'exploitation du bois. Ce prélèvement est 20 à 50 fois plus élevé que le prélèvement, essentiellement de subsistance, de l'Amazonie brésilienne (calculé en kilos par kilomètre carré). Au Congo, le taux de prélèvement par habitant des communautés proches des routes d'exploitation du bois est trois à six fois plus élevé que celui des communautés isolées. La situation est la même au Sarawak où presque toute la viande sauvage mise sur le marché – et estimée prudemment à 1000 tonnes par an – arrive en ville par les routes d'exploitation du bois.

L'expérience a prouvé que lorsqu'on ouvre de nouvelles routes, la population locale est rapidement tentée de commencer à vendre la viande de brousse et autres produits de la faune sauvage tels que les



Pangolin géant en vente sur la route de Boma à Matadi (RD du Congo).

UICN/Simon Rietbergen

cornes, l'ivoire et les peaux. Avec ce nouveau revenu, elle améliore ses méthodes de chasse par l'acquisition de fusils, de pièges en métal et autre équipement, entrant ainsi dans le cercle vicieux qui favorise l'expansion de la chasse et qui échappe à tout contrôle, à mesure que la croissance de l'économie locale encourage la demande de viande sauvage.

Que faut-il faire?

À première vue, les problèmes semblent insolubles. Comment imposer des règles à une activité humaine trop mouvante et trop dispersée pour être considérée comme une véritable industrie? Comment tracer un trait entre la chasse de subsistance par la population locale et l'exploitation commerciale par des étrangers à la région lorsqu'il y a tant de cas entre les deux extrêmes? Comment résoudre un problème qui n'est qu'un effet indirect d'une importante industrie commerciale?

Au niveau national, on s'est efforcé d'éduquer les chasseurs et de leur imposer des règles mais les résultats sont mitigés. Beaucoup de pays tropicaux n'ont pas l'infrastructure gouvernementale nécessaire pour surveiller efficacement la chasse. Bien souvent, les seules institutions efficaces présentes dans les régions forestières isolées sont les compagnies forestières elles-mêmes. Elles sont ainsi, ironie du sort, les agents logiques de la solution d'un problème qu'elles ont créé. Bien que de nombreux spécialistes de l'environnement restent sceptiques, on peut déjà citer quelques cas encourageants. Au Sarawak, où une loi récente interdit le commerce de la viande et d'autres produits d'animaux sauvages, les compagnies forestières ont reçu instruction d'appliquer la loi dans leurs propres concessions. Elles ont aussi l'obligation de fournir à leurs travailleurs des protéines d'origine domestique. Une loi semblable a été adoptée en Bolivie en 1996.

Ce ne sont cependant que des mesures hésitantes et limitées. Pour le moment, la fraction des forêts exploitées où les compagnies forestières manifestent le souci de la durabilité de leur entreprise est minuscule. Avant que l'industrie applique les lois intégralement et efficacement, il faudra qu'elle subisse un bouleversement culturel, tout comme ceux qui se préoccupent de l'utilisation durable des forêts – les chercheurs, les spécialistes de la conservation et les gouvernements.

John G. Robinson est Vice-président pour la conservation internationale à la Wildlife Conservation Society (membre de l'UICN depuis 1949), Bronx, New York (États-Unis) et Vice-président du Groupe de spécialistes de l'utilisation durable de l'UICN.

Pour une version intégrale de cet article et des références complètes, voir John G. Robinson, Kent H. Redford et Elizabeth L. Bennett, Science 284, 595 (1999).

Le silence de la forêt

La nuit tombe sur la forêt tropicale. Les tronçonneuses et les débusqueuses se sont tues. Le silence est revenu. Mais ce n'est pas un silence naturel. Où sont les animaux? Bihini Won wa Musiti explique les raisons du silence au cœur de la nuit.

Les populations rurales d'Afrique centrale ont toujours considéré la forêt comme «l'usine au pied de l'arbre» et la chasse comme une question de survie. Cependant, le risque d'extinction des espèces était autrefois contrôlé par les règles strictes que respectaient les sociétés de chasseurs (par exemple, on épargnait les femelles en gestation ou les jeunes adultes qui approchaient de la maturité sexuelle). À cette époque, l'utilisation commerciale des forêts d'Afrique centrale se limitait à l'extraction de bois.

Mais les temps ont changé. La construction de routes d'exploitation a ouvert des régions autrefois à l'abri des pressions de la chasse et a fragmenté les habitats de la faune sauvage. Les conséquences, pour les communautés animales, font l'objet de débats animés mais personne ne saurait nier que le marché de la faune sauvage a aujourd'hui pris des proportions épouvantables, essentiellement en réponse à la demande croissante de viande de brousse dans les restaurants des villes. Selon une étude de trois marchés de Libreville, 500 tonnes de viande de brousse, pour une va-

leur de USD 1,5 million sont commercialisées chaque année. À cela il faut ajouter le recours – qui s'est brusquement accéléré – à des méthodes de chasse non sélectives, par exemple les pièges métalliques: en conséquence, pour chaque animal qui arrive sur le marché, un ou deux restent à pourrir dans la forêt.

La commercialisation rapide a sonné le glas des coutumes qui régissaient la consommation de viande de brousse. À Lomié, au Cameroun, la viande de gorille était autrefois réservée aux personnes âgées en raison de tabous sociaux. Aujourd'hui, les tabous sont quasi inexistantes et la viande de gorille semble hautement appréciée – c'est un mets de premier choix pour la population locale et un cadeau de prestige pour les membres éminents de la communauté.

Beaucoup de projets de conservation des forêts ont essayé d'améliorer les systèmes de culture et d'élevage mais ont, généralement, échoué, en partie parce que les communautés qui vivent loin des routes et des marchés ne sont guère intéressées par des produits qui ont un rapport valeur-poids inférieur à celui du gibier.

Atténuer l'impact

En 1995-1996, appliquant différents critères établis par le Forest Stewardship Council et l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), l'UICN a évalué la qualité de la gestion forestière dans la concession de Pokola, qui appartient à la compagnie allemande, Congolaise Industrielle de Bois CIB, au nord du Congo.

En conclusion, il est apparu que si les normes environnementales appliquées pour l'exploitation du bois étaient raisonnables, les effets indirects sur la faune sauvage n'en étaient pas moins graves. Il a été prouvé que des travailleurs de la CIB se livraient à une chasse non contrôlée d'espèces animales menacées telles que le gorille et que les camions de la compagnie servaient à transporter la viande de brousse à longue distance.

Quatre ans plus tard, la situation s'est nettement améliorée. Grâce à un partenariat actif avec la Wildlife Conservation Society (WCS), membre de l'UICN qui applique le plan de gestion du Parc national voisin de Nouabalé-Ndoki, la CIB a réussi à fortement atténuer son impact sur la faune sauvage. Des principes de gestion de base de la faune sauvage sont appliqués à Kobo et ont récemment été étendus à la concession de Pokola: interdiction de poser des pièges, d'exporter de la viande de brousse vers les marchés urbains et de chasser des espèces intégralement protégées telles que le gorille et l'éléphant. Les chefs locaux comprennent que l'emploi local, dans les concessions de bois et les scieries, est lié à l'aide qu'ils apportent à la compagnie pour réduire les effets négatifs sur la faune sauvage. En conséquence, ils soutiennent l'initiative conjointe CIB/WCS. À Kobo uniquement, 1824 pièges et 13 fusils avec leurs munitions ont été confisqués en 1998 et les patrouilles antibraconnage trouvent en moyenne 21 pièges métalliques par jour, alors qu'elles en trouvaient 48 l'année précédente.

Éducation pour tous

Ne peut-on pas faire cesser le massacre? À court terme, le plus important consiste à mettre un frein au transport de viande de brousse sur les camions, les péniches et les wagons des compagnies forestières. De plus en plus souvent associées, par le public, au sort tragique d'espèces menacées telles que le gorille, les compagnies se montrent prêtes à prendre des mesures concrètes (voir encadré, page 14).

À moyen et à long terme, par des activités d'éducation des citoyens, il faudrait mettre en évidence les risques, pour la santé, de manger de la viande de brousse mal conditionnée et, pour la population rurale, de perdre à jamais une ressource productive.

Les programmes d'éducation à l'environnement peuvent notamment jouer sur le fait que la population rurale reconnaît, elle-même, que les ressources sauvages s'amenuisent, en particulier près des forêts exploitées: les chasseurs doivent pénétrer plus loin dans la forêt pour dénicher leur gibier favori – céphalophes bleus et noirs et cercopithèques. Certaines communautés ont imposé des restrictions à la chasse afin de ne pas voir disparaître une ressource aussi importante pour leur économie. En outre, en raison des distances à couvrir, la viande fumée et mal conditionnée que rapportent les chasseurs devient source d'infections intestinales avant même d'arriver sur le marché.

La Réserve de faune sauvage de Dja: établir des partenariats

La Réserve de faune sauvage de Dja, au Cameroun, est un Bien du patrimoine mondial qui contient 526 000 hectares de forêts tropicales humides abritant une faune sauvage riche et variée. Mais depuis l'expansion rapide des concessions forestières autour de la réserve, les villages locaux exploitent la mine d'or qu'est la viande de brousse. Le projet Dja de l'UICN a donc conclu un partenariat avec l'une des principales entreprises d'exploitation du bois active près de la réserve, PALLISCO, afin de concevoir des moyens de limiter l'impact de l'exploitation du bois sur la faune sauvage.

La ville de Lomié, au sud-est de la Réserve de Dja est devenue zone de transit pour le commerce de la viande de brousse vers Yaoundé et de nombreux habitants tirent un revenu régulier de la vente de gibier frais et fumé. Un porc-épic *Atherurus africanus*, par exemple, se vend 1500 à 1800 francs CFA à Lomié mais 5000 francs CFA à Yaoundé. Les fusils et les pièges métalliques font désormais partie du quotidien pour un nombre croissant de personnes mais les pygmées qui habitent la forêt sont les vrais spécialistes.

À Ngoila, l'année dernière, environ 2500 personnes ont été victimes d'une épidémie



En Afrique centrale, les éléphants, les buffles et les gorilles sont des sources de viande de brousse très recherchées tout comme les petits primates, les antilopes et les rongeurs. Ce chasseur a tué un cercocèbe à joues grises *Cercocebus albigena*. Wouter v.d. Vegt

de diarrhée due à la consommation de viande de primate qui a tué environ 130 personnes, essentiellement des bantous. Les pygmées Baka ont échappé à l'épidémie car ils consomment peu de viande de ces animaux.

Le projet Dja a saisi cette occasion pour sensibiliser la population à la nécessité de limiter le prélèvement de faune sauvage. Grâce à des activités d'éducation à l'environnement et au travail de mise au point d'autres moyens d'utiliser les forêts, durables et économiquement viables, le projet est mieux accepté par la population locale.

De tout ce qui précède, il ressort clairement que les efforts déployés en vue d'une

utilisation plus durable de la forêt centrafricaine doivent se concentrer non seulement sur le bois mais aussi sur les autres ressources naturelles. C'est là que l'UICN, en sa qualité de secrétariat pour la Conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC) a un rôle important à jouer, de même que ses membres et partenaires (voir page 31).

Bihini Won wa Musiti est Chargé de programme au Bureau régional pour l'Afrique centrale (BRAC) à Yaoundé, Cameroun.

Comprenons-nous bien !

Pour trouver le meilleur moyen de lutter contre les menaces qui pèsent sur les forêts, on emprunte parfois des chemins douteux, semés de plus de questions insolubles que de réponses utiles. Parmi elles, il y a la définition de «gestion durable des forêts» et son intérêt pour la conservation.

En prélude à cette section sur les méthodes de conservation des forêts, **Simon Rietbergen** de l'UICN s'est entretenu en juin 1999 avec la biologiste **Rita Mesquita** et l'économiste **Richard Rice**. Il a constaté – faut-il s'en étonner? – des différences d'opinion marquées.



Forêts à prendre ... ET à perdre?

Simon Rietbergen (SR): Dites-moi ce que vous comprenez par gestion durable des forêts (GDF)?

Richard Rice: La gestion durable des forêts suppose un contrôle du rendement et un investissement minimal dans les récoltes futures, investissement qui peut se traduire par la décision de préserver les arbres porte-graines, d'éclaircir et de procéder à des plantations d'enrichissement. Dans le cas de la production de bois, la GDF devrait également viser la réduction des impacts de l'exploitation forestière sur la biodiversité.

Rita Mesquita: Je suis également d'avis que la GDF devrait aller au-delà de la simple production de bois et tenir compte de l'intégrité et du fonctionnement de la forêt – en essence, des services écologiques de la forêt.

SR: Quels sont les avantages de la GDF par rapport à l'exploitation conventionnelle?

Rita Mesquita: La GDF réduit l'impact de l'exploitation forestière sur le milieu naturel. Par exemple, dans une étude brésilienne, on a démontré qu'une meilleure planification permettait de limiter les chemins de débusquage et la présence de machinerie lourde dans les forêts. En conséquence, même si la GDF nécessite un plus fort investissement par hectare en planification, elle réduit le coût des opérations forestières. Pour encourager l'application de la GDF, il faut réduire la rentabilité de l'exploitation conventionnelle – à défaut de cela, la GDF n'est pas compétitive. Il convient donc d'appliquer des règlements environnementaux, par exemple, à laisser intact des écrans de végétation permanents le long des cours d'eau. Les lois seront mieux appliquées à mesure que les instruments de surveillance de l'exploitation forestière s'amélioreront.

Richard Rice: Ce que Rita décrit est une exploitation forestière à incidence réduite qui, en effet, cause moins de dommages à l'environnement tout en étant, bien souvent, plus profitable que l'exploitation convention-

nelle. Toutefois, l'exploitation à incidence réduite ne nécessite pas d'investissement dans les récoltes futures, c'est-à-dire la préservation d'arbres porte-graines ou la réduction des coupes. À long terme elle n'est sans doute pas plus «durable» que l'exploitation conventionnelle. Le sort de la forêt est le même, quel que soit le système.

SR: N'est-il pas vrai que la GDF peut, dans certains cas, causer plus de dommages que l'exploitation conventionnelle?

Richard Rice: Nombreux sont ceux qui pensent que l'exploitation forestière en Amérique du Sud, en Afrique et en Nouvelle-Guinée se résume à de vastes coupes à blanc. En réalité, dans ces forêts, peu d'espèces fournissent un bois intéressant et, en conséquence, l'exploitation conventionnelle peut être très sélective et ses effets assez limités. La GDF peut avoir un impact plus élevé, par exemple lorsqu'il est nécessaire d'éclaircir des espèces sans valeur commerciale pour garantir une production de bois permanente. L'exploitation perd de sa rentabilité, comme on l'a vu dans l'expérience de «Precious Woods», une compagnie qui a appliqué la GDF près de Manaus. Malgré des années d'investissement par des personnes sensibles à la conservation de la nature, la compagnie n'a encore retiré aucun profit. Ces fonds auraient pu être directement consacrés à la protection des forêts et l'on aurait évité les dommages de l'exploitation forestière.

Rita Mesquita: Il m'est très difficile – voire impossible – de comprendre comment la gestion durable des forêts cause plus de dommages que l'exploitation conventionnelle. Cette logique me dépasse. Pour moi, l'essence de la gestion durable des forêts consiste à décider de la portion de paysage que l'on veut maintenir sous couvert forestier, puis à s'efforcer de gérer les forêts de manière durable, à long terme.

De toute façon, je conteste que l'impact de l'exploitation conventionnelle sur l'environnement soit toujours limité. Au Brésil,

l'exploitation hautement sélective menée par de grandes compagnies exportatrices de bois n'est souvent que la première étape d'une dégradation en chaîne. Dans la plupart des cas, d'autres entreprises viennent ensuite prélever des espèces moins précieuses pour le marché local et régional qui, parfois, absorbe n'importe quel bois. Enfin, la terre est abandonnée parce qu'il n'y a plus de bois. Le résultat de cette exploitation conventionnelle est souvent une déforestation en cascade.

Richard Rice: Rita a raison, il existe une courbe de l'exploitation: de très intensive à moins intensive, et de nombreux marchés du bois, dans l'est de l'Amazonie, ne sont pas très sélectifs. Mais je ne suis pas d'accord pour dire que la GDF est le meilleur moyen de briser la chaîne de la dégradation qu'elle décrit. La production permanente de bois pourrait même aggraver les problèmes – par l'accès que procurent les routes, par la chasse et par le risque d'incendie accru.

Le vrai problème est que la GDF est moins profitable que l'exploitation conventionnelle, parce qu'elle oblige les compagnies à abandonner un revenu aujourd'hui pour assurer une production de bois permanente à l'avenir. En conséquence, peu de compagnies adopteront volontairement la GDF. Dans un pays comme le Brésil, les taux d'intérêt sont généralement très élevés (30 à 50% par an) et les gens ne peuvent donc pas se permettre d'emprunter de l'argent pour acheter une maison. Ils ne vont sûrement pas retarder la récolte de bois pour que l'exploitation dure plus longtemps. Tout profit qui ne viendrait que dans deux ou trois ans ne les intéresse pas.

Rita Mesquita: Je pense que la GDF a un rôle à jouer vis-à-vis de la conservation de la biodiversité des forêts, si elle s'inscrit dans une stratégie générale de conservation. Naturellement, si nous pouvons trouver le moyen de préserver de vastes forêts, nous devons le faire. Mais ce n'est pas possible partout parce que la société humaine souhaite utiliser une partie des forêts à

différentes fins. S'il faut utiliser les forêts, je pense que la GDF peut jouer un rôle complémentaire à celui de la conservation de la biodiversité.

Le concept de GDF est utile à d'autres égards. Il a ouvert le débat sur l'utilisation des forêts pour d'autres biens et services que le bois. Je pense que si nous pouvons développer les marchés des produits autres que le bois et des services des forêts – par exemple, en tant que puits de carbone – nous apaiserons partiellement les craintes de Richard sur le fait que la GDF se résume à ne pas faire de bénéfices aujourd'hui pour assurer un revenu futur.

En tant que concept, la GDF a également ouvert un débat plus large sur des questions connexes telles que l'amélioration des lois et de l'application des lois. Nous avons aussi pu constater que l'industrie forestière actuelle est, en grande partie, extrêmement inefficace et détruit de vastes espaces forestiers pour de très petits profits pour qui que ce soit, y compris elle-même. Certaines compagnies forestières ont compris, en conséquence, qu'elles pouvaient être plus rentables et en même temps, plus responsables, dans leur gestion des forêts.

SR: La GDF peut-elle jouer un rôle vis-à-vis de la conservation de la diversité biologique des forêts? Si oui, comment?

Richard Rice: Ma réponse c'est non. Je ne pense pas que la GDF puisse contribuer à la conservation de la biodiversité forestière dans les régions tropicales si ce n'est de façon négligeable. Tout simplement parce que la GDF n'a aucun attrait financier. Comme on peut gagner davantage d'argent avec l'exploitation conventionnelle, les gouvernements doivent forcer les entreprises à adopter des pratiques de GDF mais la plupart des pays n'ont ni la capacité institutionnelle ni la volonté politique de le faire. Et il ne faudrait pas non plus négliger le fait qu'il n'y a pratiquement aucune base scientifique pour gérer les activités d'exploitation forestière dans les forêts tropicales. Dans la plupart des régions tropicales, les forestiers ne peuvent même pas nommer tous les arbres de la forêt et encore moins parler de leur biologie et de la manière de les gérer – et cela n'est que le pâle reflet de notre propre ignorance de la biodiversité du reste des forêts. Nous sommes peut-être très forts en écologie et biologie de l'acajou mais au-delà, nous ne savons rien.

SR: Richard, étant donné que l'exploitation forestière se poursuivra dans les régions tropicales, quel substitut souhaitable voyez-vous à la GDF?

Richard Rice: Je pense que le choix n'est pas grand. Que cela nous plaise ou non, la plupart des compagnies forestières des régions tropicales continueront d'exploiter les bois précieux parce que cela en vaut



La bonne et la mauvaise méthode. L'exploitation du bois a laissé la forêt fragmentée et vulnérable au feu et à l'érosion (en haut). Une exploitation plus prudente (photo du bas) permet d'obtenir la même quantité de bois en laissant la structure de la forêt essentiellement intacte. Les deux régions font partie d'un site de démonstration de la Tropical Forest Foundation à Paragominas, Brésil. Bruce Vale

financièrement la peine. C'est l'aspect négatif. L'aspect positif c'est que la valeur des forêts déjà exploitées est extrêmement faible (étant donné le temps qu'il faut pour la repousse) même si les dommages causés sont minimes – en particulier dans les forêts isolées. Ce que les gouvernements doivent abandonner pour protéger ces forêts – le «coût de substitution» de la conservation – a fortement baissé.

Là, nous avons le choix. Soit nous essayons (à mon avis, sans aucune chance) d'obliger les compagnies à exploiter différemment et à gérer les forêts, soit nous indemnisons les gouvernements pour un manque à gagner futur et nous transformons des forêts de production en forêts protégées. Ainsi, au lieu d'essayer (comme avec la GDF) de mélanger constamment conser-

vation et développement sur le même terrain, on les sépare dans le temps. Dans la plupart des cas, je pense que cette méthode serait bien plus rentable que la GDF et pour la conservation et pour le développement. On prend les profits, on fait le moins de dommages possibles et on s'arrête. Ce n'est pas un remède miracle mais c'est certainement une méthode à laquelle on pourrait réfléchir.

SR: Rita, que pensez-vous de la stratégie de Richard qui consiste à payer pour la protection de forêts sélectivement exploitées comme moyen de conserver la biodiversité des forêts?

Rita Mesquita: Ce serait formidable si l'idée de Richard pouvait fonctionner en pratique mais je doute que ce puisse être le cas. Elle

s'appuie sur l'hypothèse que personne ne souhaite utiliser la terre ou que personne n'y réside déjà. Et ce n'est pas vrai: souvent il y a beaucoup de monde. Ces gens peuvent vouloir la terre pour la cultiver ou même pour exploiter le bois – quand ils ne participent pas à l'exploitation c'est souvent parce qu'ils n'en ont pas les moyens mais dès qu'ils ont assez d'argent pour s'acheter une tronçonneuse, ils deviennent des bûcherons.

La raison principale de l'échec de tant de plans de gestion des forêts au Brésil est que les propriétaires ne parviennent pas à empêcher les squatters de s'installer sur leurs terres une fois que celles-ci ont été exploitées. En conséquence, si l'on veut mettre en place l'idée de Richard, il faut consacrer des fonds considérables à la protection des limites du territoire contre les squatters. Les incitations offertes devront être annuelles et suffisamment importantes pour justifier cette protection de style paramilitaire. Naturellement, le coût du projet en serait fortement augmenté.

Richard Rice: En réalité, je ne pense pas vraiment que l'argent soit le principal problème. De manière réaliste, un million de dollars correctement investi pourrait donner un budget de quelques centaines de milliers de dollars par an, égal au budget de nombreuses aires protégées qui sont efficacement gérées, année après année.

En fait, il s'agit de savoir si l'on pense que la protection est possible ou non. Personnellement, je pense que oui et nous avons des preuves que cela fonctionne dans différentes régions du monde. Rita et moi-même sommes, en fait, en train de travailler ensemble à un projet qui explore cette question en Amazonie brésilienne. L'un des endroits que nous étudions est la Réserve Ducke, à l'extérieur de Manaus. Le temps dira si elle peut survivre ou non sans être envahie mais, jusqu'à présent, les résultats sont bons. La déforestation cesse à peu près aux limites de la réserve bien que cette dernière soit confrontée à l'une des plus fortes pressions imaginables de l'urbanisation et que le budget de protection du gouvernement soit une misère.

SR: J'aimerais revenir ici sur un point récurrent dans bien des commentaires de Richard. Richard, êtes-vous en train de dire que ce que vous contestez n'est pas tant la GDF que les fonds de conservation qui vont à la GDF?

Richard Rice: Croyez-moi, Simon, je serais beaucoup plus favorable à la GDF si ça marchait. Ma réflexion actuelle est le résultat de travaux de recherche dont le but était de

trouver un moyen d'améliorer l'efficacité de la gestion durable des forêts. Notre équipe a conclu, d'après les faits, que l'idée n'était ni bonne ni le moins du monde viable. Je ne pense pas que les spécialistes de la conservation seraient sages de dépenser de l'argent pour un outil qui, dans la réalité, est inopérant, en particulier lorsque l'argent peut être dépensé pour la protection, beaucoup moins chère et qui a fait ses preuves. Je dirais donc: restons-en à ce qui marche. C'est triste que la GDF ne marche pas mais c'est la réalité.

SR: Vous n'êtes pas d'accord – vous en conviendrez – sur le rôle que la GDF peut ou non jouer dans la conservation des forêts, passons donc à une autre question. Je sais, d'après un échange de lettres dans *Science*, l'année dernière, qu'à votre avis la Banque mondiale ne doit pas lever l'interdiction qui frappe le financement de l'exploitation commerciale dans les forêts denses et humides tropicales. Pourquoi?

Rita Mesquita: Pour que la GDF marche, il faut que les mécanismes nécessaires soient en place. La Banque mondiale peut aider à mettre en place certains de ces mécanismes mais pour les plus importants, tels que l'application des lois, elle ne peut pas faire grand-chose. Tant que les mécanismes ne sont pas en place, l'interdiction ne doit pas être levée.

Richard Rice: Je suis d'accord avec Rita, la Banque mondiale ne devrait pas lever l'interdiction. Si la Banque s'intéresse vraiment à la conservation, elle doit y investir directement. Comme je l'ai déjà dit, la GDF ne s'est pas révélée un outil efficace de la conservation des forêts malgré les milliards de dollars investis depuis 20 ans. C'est pour cela que la Banque doit cesser de déverser des fonds. La Banque peut aussi apporter une contribution essentielle à la conservation des forêts en filtrant mieux ses prêts au secteur non forestier afin de garantir qu'ils n'entraînent ni la déforestation ni la dégradation des forêts.

Rita Mesquita: Je pense que nous ne pouvons pas œuvrer à la conservation sans promouvoir le développement et un niveau de vie décent et je pense que la Banque mondiale doit s'intéresser à ce dernier point. Personnellement, je ne crois pas que nous soyons à même de conserver quoi que ce soit avec le niveau de vie actuel du Brésil. Il faut donc, en priorité, s'efforcer de changer cela.

Et ne pas oublier l'autre côté de la médaille: si l'on veut parvenir à la durabilité, il ne suffit pas seulement d'améliorer le niveau de vie des pauvres, il faut aussi abaisser le niveau de vie des riches.

Richard Rice: Je trouve que c'est très pessimiste de penser que l'on ne peut pas sauver de forêts sans éradiquer la pauvreté. On sauve des forêts aujourd'hui en dépit de situations de pauvreté extrême et pas nécessairement aux dépens des plus démunis. Il est important d'atténuer la pauvreté mais malheureusement celle-ci risque fort de persister. Abaisser le niveau de vie des riches est peut-être justifié du point de vue moral mais cela me semble tout aussi difficile que de vouloir que la GDF marche. Si la conservation reste l'otage de la résolution de tous les problèmes de la planète, alors, nous manquerons le train.

SR: Avez-vous des conseils à donner à l'UICN? Comme vous le savez, nous avons une stratégie de conservation des forêts qui s'appuie à la fois sur les aires protégées et la gestion durable des forêts, considérant que chacune se justifie dans certains contextes.

Richard Rice: L'UICN devrait explorer des mécanismes qui permettent aux spécialistes de la conservation de répondre, à armes égales, aux intérêts du développement afin de fournir des solutions à la destruction des forêts. S'ils ne se donnent pas cette capacité, les spécialistes de la conservation continueront de travailler pieds et poings liés. Actuellement, un groupe de la conservation ne peut espérer louer une région convoitée par une entreprise d'exploitation du bois pour empêcher qu'elle ne soit exploitée. La question n'est pas tant de pouvoir faire concurrence financièrement que d'être autorisé à faire concurrence.

Rita Mesquita: Si nous parvenions à élaborer le mécanisme proposé par Richard et à le rendre opérationnel, ce serait formidable. Faire payer les spécialistes de la conservation pour améliorer la qualité de vie des populations locales pauvres est une excellente idée. Mais les terres forestières vouées au développement devraient être réservées à la GDF. Je pense que nous devons utiliser le concept de GDF en tant qu'outil de développement pour mieux connaître les forêts et explorer les possibilités d'utilisation future des forêts. La GDF est encore en pleine évolution, il est trop tôt pour l'éliminer.

Rita Mesquita est chercheur pour le Projet sur les dynamiques biologiques des fragments forestiers de l'Instituto Nacional de Pesquisas da Amazônia et de la Smithsonian Institution.

Richard Rice est Économiste en chef au Centre de conservation appliquée de la biodiversité, Conservation International.

PFAB: mi-figue, mi-raisin

«Utilisation durable» - oui, mais à quel point? **Sameer Karki** réfléchit aux dommages causés aux écosystèmes par une «solution» qui crée ses propres problèmes.

Devant la déforestation rapide et la pauvreté galopante des communautés dépendant des forêts en Asie du Sud et du Sud-Est, l'utilisation durable de produits forestiers non-ligneux (PFNL) pour la conservation de la biodiversité et le développement communautaire gagne du terrain. Certes, les PFNL peuvent fournir aux communautés rurales les incitations nécessaires à la conservation des écosystèmes forestiers et améliorer le revenu local mais on commence à s'interroger sur certaines de leurs utilisations actuelles qui ne seraient pas durables. La surexploitation permanente des PFNL menace les moyens de subsistance locaux ainsi que la diversité biologique et l'intégrité des forêts.

Comment juger si l'utilisation de ces produits est «durable»? Comment les communautés locales peuvent-elles préserver et appliquer leurs connaissances traditionnelles ou ancestrales des PFNL et tirer plus d'avantages de ces ressources (par un marketing et un traitement améliorés)? Quels politiques, programmes et mesures de renforcement des capacités sont nécessaires?

Devant la détérioration des moyens d'existence tributaires des forêts, l'UICN a créé le réseau PFNL-Asie du Sud et du Sud-Est, en 1995, pour soutenir l'élaboration de méthodes d'utilisation durable des produits forestiers autres que le bois et mieux connaître leur rôle dans le développement rural et la conservation des forêts. Le réseau encourage l'échange d'expérience et d'enseignements relatifs aux PFNL.

Au Laos, bambou amer et doux succès

Le Programme de l'UICN pour la conservation des forêts a mené des activités de recherche relative aux PFNL dans plusieurs pays et l'une des plus instructives a eu lieu en RDP lao. Pour les femmes et les enfants de Ban Nam Pheng, district d'Oudomxay, la cueillette et la vente de pousses de bambou amer est une activité économique importante. Avec l'appui du projet UICN sur les PFNL au Laos, les villageois ont commencé à surveiller et gérer le prélèvement de cette importante ressource locale.

Habituellement, la récolte quotidienne était vendue en fagots aux marchands de



Récolte de la sève pour faire du vin de palme à Lomié, Cameroun: cette activité est jugée durable car les arbres sont rapidement remplacés par de nouvelles pousses. Cependant, la frontière entre l'exploitation durable et non durable des produits forestiers est parfois difficile à définir. Wouter v.d. Vegt

passage. Au début de 1999, en consultation avec les 48 ménages participant au projet de l'UICN, les villageois ont convenu d'un nouveau plan. Ils ont décidé que les ramasseurs vendraient la récolte eux-mêmes, en un seul lieu et au poids plutôt qu'au fagot.

Cette intervention simple a multiplié par cinq le revenu des villageois par rapport à l'année précédente. Les villageois ont établi un fonds de développement du village auquel ils versent une partie des recettes. Les femmes de Ban Nam Pheng ont décidé d'améliorer encore leur revenu en achetant un tracteur pour transporter et vendre les pousses de bambou dans une ville de Chine voisine.

Le projet permet de tirer des enseignements importants: premièrement, il est indispensable d'adopter une approche participative pour promouvoir l'utilisation durable d'une ressource; deuxièmement, des actions simples et peu coûteuses peuvent avoir des répercussions marquées au niveau local.

Sameer Karki est Chargé de programme auprès du Programme régional de l'UICN pour les forêts en Asie du Sud et du Sud-Est et coordonne le réseau PFNL-Asie du Sud et du Sud-Est.

Le double prix de la disparition des forêts

De nombreuses politiques gouvernementales actuelles favorisent la surexploitation ou la dégradation des forêts, mais il arrive que des subventions indirectes soient tout aussi nuisibles. **Andrea Bagri**, du Service économique de l'UICN, décrit la toile complexe des politiques destructrices qui minent la biodiversité des forêts mondiales et expose comment l'UICN cherche à transformer le problème en solution.

Les cas où des subventions ont mené à la destruction de la biodiversité forestière, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement, sont légion.

- Aux États-Unis, une compagnie forestière perçoit une indemnité pour ses dépenses de construction de routes sous forme de crédits qui réduisent le coût de la coupe. Elle construit plus de routes qu'elle ne l'aurait fait sans cette compensation, éliminant ainsi plus d'arbres qu'il n'est nécessaire et fragmentant la forêt.

- Un citoyen brésilien reçoit un crédit à taux d'intérêt négatif pour défricher la forêt amazonienne pour l'agriculture ou l'élevage. Les agriculteurs et les éleveurs établis sont encouragés, par des prix fonciers réduits, à épuiser le sol de leurs propriétés puis à partir défricher ailleurs. Près de la moitié de la destruction de la forêt pluviale amazonienne du Brésil est ainsi imputée à quatre programmes de subventions gouvernementaux.

- Une compagnie minière vénézuélienne obtient une concession à taux réduit et entreprend des opérations qui autrement ne seraient pas rentables. Elle ouvre des secteurs isolés de la forêt à de nouveaux colons, modifiant encore le caractère de la forêt.

- En Europe et aux États-Unis, les subventions agricoles détruisent la diversité biologique en favorisant l'intensification de l'agriculture et la transformation des terres. Ces subventions sont en moyenne de USD 82 500 le km² dans l'Union européenne et de USD 16 000 le km² aux États-Unis, soit 40 fois ce que les pays concernés dépensent pour leurs parcs nationaux et réserves naturelles.

- De tels exemples démontrent qu'il existe des politiques gouvernementales délibérées pour financer, avec l'argent du contribuable, des activités nuisibles pour l'environnement et souvent pour la société. Toutes entraînent la disparition inutile des forêts, de leur biodiversité, de leurs ressources autres que le bois et des services écologiques

qu'elles fournissent - du stockage de l'eau à la protection contre les tempêtes et l'érosion.

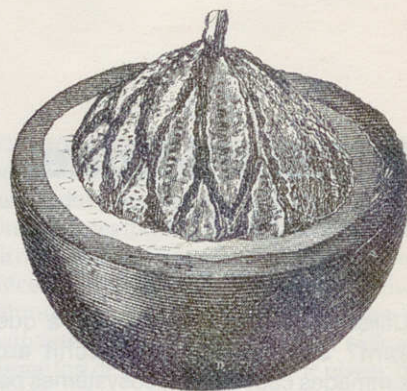
Mais l'histoire ne s'arrête pas là: les subventions indirectes, bien qu'elles soient plus subtiles, sont tout aussi destructrices. Ainsi, en vertu du régime foncier, pour acquérir des droits sur une terre, il faut souvent abattre les arbres. Le zonage peut forcer à construire les maisons loin des routes, favorisant ainsi un abattage excessif d'arbres.

Ensemble, les aides directes et indirectes coûtent, chaque année, des milliards de dollars aux gouvernements. Aux États-Unis, un programme de vente de bois par le Service des forêts a enregistré une perte nette de USD 1 milliard entre 1992 et 1994.



Lorsque les forêts disparaissent, le rôle irremplaçable qu'elles jouent, par exemple dans le cycle de l'eau, disparaît aussi.

WWF/Olivier Langrand



Coût double

Ces mesures sont peut-être profitables pour quelques individus mais pour la société, le prix à payer est double: elle finance les subventions avec ses impôts puis subit la perte des nombreux avantages que fourniraient des écosystèmes forestiers bien gérés. Tout compte fait, les pertes pour la société dépassent largement les gains individuels.

Vue sous l'angle de l'équité, la situation est encore plus sombre. Les individus ou les groupes qui profitent des subventions sont souvent des nantis qui ont des relations tandis que ceux qui dépendent des forêts menacées pour leur subsistance quotidienne appartiennent souvent aux couches les moins favorisées de la société.

Provoquer le changement

Éliminer les subventions est plus facile à dire qu'à faire. Les bénéficiaires jouissent souvent d'un pouvoir politique disproportionné, et un tarissement soudain entraînerait inévitablement certaines perturbations socio-économiques.

Il faut que les bénéficiaires soient progressivement sevrés de ces subventions auxquelles ils sont habitués, de manière à éviter de mettre en péril les collectivités rurales. Les gouvernements pourraient, par exemple, lier l'octroi de subventions à des obligations environnementales, afin que l'argent du contribuable se traduise en avantages publics. Les gouvernements pourraient aussi mettre de côté et faire fructifier un certain pourcentage de l'argent des subventions qui servirait à créer de nouvelles entreprises vouées à l'accroissement de la biodiversité. Il est relativement facile de trouver des solutions de rechange, mais il est plus difficile de les faire accepter par les différents acteurs.

C'est ici qu'intervient l'UICN. Habitée à réunir les acteurs et à trouver des solutions politiquement viables aux problèmes litigieux, elle a un rôle important à jouer en trois étapes:

- 1) identifier le problème tout en restant «neutre»;
- 2) rassembler et faire participer un large éventail d'acteurs;

3) élaborer des solutions viables et les traduire en programme pratique et commun.

L'UICN fait appel à ses réseaux étendus de membres, à ses Commissions et à son Secrétariat pour s'attaquer au problème des subventions. En collaboration avec le Programme pour la conservation des forêts, le Service économique mène une série d'études de cas afin d'évaluer l'impact des subventions perverses sur des écosystèmes forestiers choisis et de mettre en évidence l'interaction des subventions dans un certain nombre de secteurs économiques. Nous entendons montrer, à travers ces études, quelles subventions supprimer pour obtenir le meilleur effet sur un écosystème forestier et nous étudierons les conséquences pour des secteurs tels que les mines, la foresterie et l'agriculture.

Ce travail est une contribution au Programme Van Lennep, consortium mondial d'instituts de recherche, d'organismes intergouvernementaux et d'organisations non gouvernementales qui compte divers membres et partenaires de l'UICN et s'efforce d'évaluer l'étendue et les effets des subventions sur le développement durable. L'Union tâchera, en outre, d'identifier des mécanismes, telles les garanties de bonne application des mesures de protection de l'environnement qui constituent, pour les entreprises, de fortes incitations à améliorer leurs pratiques.

Si tout va bien, ces tâches permettront de créer des liens entre les acteurs clés, de trouver des solutions de rechange pratiques aux subventions responsables de l'érosion de la biodiversité, et de rendre ces solutions plus attrayantes grâce à des politiques économiques opportunes et bien préparées.

Pour d'autres informations, consultez: (<http://economics.iucn.org>), ou contactez le Service économique de l'UICN (economics@iucn.org).

Andrea Bagri est Assistante de Programme pour la communication mondiale au Service économique de l'UICN

Références

- ¹ John Browder, cited in Gillis, Malcolm and Repetto, Robert (1988), Public policies and the misuse of forest resources, WRI, Washington D.C., p. 284
 - ² van Beers, C.P. and de Moor, A.P.G., Addicted to Subsidies. Institute for Research on Public Expenditure, The Hague, 1999.
 - ³ James, Alexander N., Gaston, Kevin J. and Balmford, Andrew, 'Balancing the Earth's Accounts' in Nature, vol. 401, 23 September 1999
 - ⁴ Abramovitz, J. (1998) 'Sustaining the World's Forests' in State of the World 1998, Worldwatch Institute, W.W. Norton and Company, New York, pp. 21-40.
- Voir aussi: US Library of Congress (1999) Country Studies. <http://lcweb2.loc.gov/frd/cs/>



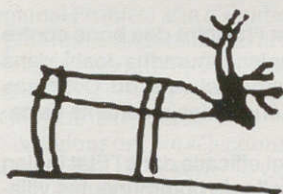
Ces apiculteurs, dans le Parc national de Bashkiria, dans l'Oural russe, font une utilisation durable de la forêt. UICN/Rolf Hogan

Appel des Sámi pour des forêts polyvalentes

Le droit des Sámi à mener paître, en hiver, leurs troupeaux de rennes semi-domestiqués dans les forêts de Suède est contesté depuis quelques années par certains propriétaires privés et par les Associations de propriétaires forestiers.

Les Sámi sont autochtones dans le nord de la Scandinavie. Ils ne possèdent aucune terre mais jouissent de droits coutumiers très anciens qui les autorisent à mener paître leurs rennes sur les terres du domaine public et du domaine privé.

Les propriétaires de forêts ont intenté une action en justice contre douze communautés Sámi, remettant en question leurs droits de pâturage et demandant réparation pour les dommages causés aux plantations de pins.



En l'absence de documents écrits prouvant que les Sámi utilisent la terre depuis très longtemps, ces derniers perdront probablement les procès. Ils seront forcés de renoncer à leur culture, basée sur l'élevage traditionnel du renne, et devront régler les énormes frais de justice.

Les Sámi demandent que les forêts de Suède soient polyvalentes et que l'État finance un «fonds de compensation» pour dédommager les propriétaires pour les dégâts causés par les rennes. Ils s'appuient sur le principe du Forest Stewardship Council (FSC) qui reconnaît les droits des populations autochtones et, en particulier, la norme FSC suédoise qui garantit, aux Sámi, des droits de pâturage sur leurs terrains de parcours traditionnels d'hiver.

Pour les Sámi, «la terre, c'est la vie» et les procès en cours, selon leur issue, pourraient sonner le glas d'une culture basée sur l'élevage du renne.

Sally Jeanrenaud



Sally Jeanrenaud rédige le Panorama européen des communautés et des forêts qui contiendra le cas des Sámi. Si vous avez une histoire à lui raconter ou pour d'autres informations sur le Panorama européen, veuillez la contacter: s.jeanrenaud@span.ch

Pour d'autres informations sur les Sámi, rendez-vous sur les sites suivants: www.snf.se/TRN/the_taiga/brochure_eng.htm~
www.algonet.se/~otj_glen/Casestudy.html

La troisième voie

Longtemps les communautés locales et les populations autochtones ont été marginalisées, si ce n'est ignorées, dans les programmes de conservation des forêts, mais une nouvelle méthode gagne du terrain – une méthode de travail avec la population locale et non plus contre elle. Don Gilmour et Simon Rietbergen racontent.

Certains défenseurs de la conservation estiment qu'il n'y a que deux moyens de conserver les forêts. Le premier revient à créer des aires protégées où l'utilisation est, soit exclue, soit placée sous haute surveillance. Le deuxième consiste à faire en sorte que les mécanismes et les prix du marché reflètent les valeurs environnementales.

Les deux méthodes se sont révélées efficaces dans certains contextes et inopérantes dans d'autres. Par exemple, la certification des forêts basée sur le marché ne fonctionne que si les consommateurs sont sensibles à l'environnement et choisissent des produits de bois étiquetés. En outre, la certification est beaucoup plus à la portée de grands propriétaires forestiers qui ont accès à l'économie d'échelle tandis que les systèmes de certification groupés qui conviennent mieux aux petits propriétaires en sont encore à leurs balbutiements. La protection stricte a aussi son revers, notamment lorsque la survie des espèces forestières dépend du maintien de régimes de perturbations anthropiques établis de longue date.

Les régimes de protection stricts présentent un problème encore plus pernicieux: souvent, ils privent des communautés (autochtones ou non) dépendant des forêts de leurs droits d'utilisation légitimes des ressources sans, la plupart du temps, leur apporter une compensation suffisante.

La troisième voie

Vers la fin du 20^e siècle, différentes méthodes ont commencé à voir le jour qui cherchent à résoudre certains des problèmes pratiques et éthiques posés par d'autres. Connues sous l'appellation générale de «participation communautaire à la gestion des forêts» (PCGF), elles vont de dispositions de cogestion entre des organismes gouvernementaux et des communautés à des modèles plus autonomes dans lesquels les communautés locales obtiennent des droits sur des forêts de bonne qualité et gèrent les ressources en leur nom propre.

La PCGF a des avantages multiples par

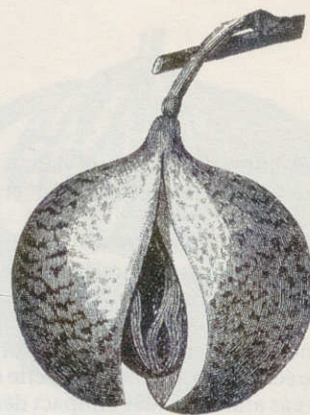
rapport à la protection stricte et aux méthodes basées sur le marché:

- elle peut contribuer à alléger la pauvreté. L'exemple en est CAMPFIRE (Communal Areas Management Programme For Indigenous Resources), initiative zimbabwéenne qui suppose le partage du revenu de la gestion des espèces sauvages. En outre, la PCGF peut aider les communautés à trouver une compensation adaptée aux choix de développement auxquels elles renoncent;
- elle peut assumer une partie du fardeau des programmes gouvernementaux surchargés. À mesure que monteront les pressions sur les ressources forestières et que l'étau financier se resserrera sur les services forestiers, les gouvernements ne seront peut-être plus en mesure de gérer et de protéger tout seuls les forêts du domaine public;
- elle tend à œuvrer pour le bien public. Habituellement, lorsque le gouvernement se retire, les entreprises privées se précipitent pour réclamer l'espace laissé libre. Mais le secteur privé, s'il améliore efficacement les valeurs privées, néglige notablement les valeurs publiques. En revanche, les communautés sont souvent prêtes à gérer en tenant compte de divers avantages locaux et du bien public;
- elle va de pair avec la démocratisation et la décentralisation, conformément aux demandes des communautés d'être (ré)engagées en tant que gestionnaires de forêts;
- elle aide à préserver la diversité culturelle en permettant aux communautés de maintenir leurs traditions et en protégeant les forêts sacrées contre toute interférence.

Enfin, la participation communautaire à la gestion des forêts est peut-être le seul choix lorsque les forêts ont été fortement dégradées, parce que les communautés locales sont peut-être les seules qui soient prêtes à investir dans la restauration à long terme. Par exemple, au Bengale occidental, les communautés ont travaillé à la restauration des forêts de sals (*Shorea robusta*) et de tecks fortement dégradées mais productives alors que ni les départements des forêts ni les entreprises d'exploitation du bois ne souhaitaient ou ne pouvaient investir l'énergie et les ressources nécessaires (voir encadré).

Et la biodiversité?

De nombreux spécialistes de la conservation des forêts sont appelés au plus grand



Coalitions pour le changement

On pense souvent que la conservation des forêts c'est l'histoire des bons contre les méchants mais les choses sont rarement aussi simples. Anuradha Joshi, dans son article récent pour le Rural Development Forestry Network du Overseas Development Institute, a découvert que parfois, à l'intérieur des méchants se cachent des bons qui attendent leur heure.

La gestion conjointe des forêts a été particulièrement efficace dans l'État indien du Bengale occidental grâce à une coalition inhabituelle de communautés villageoises et de fonctionnaires du Département des forêts. Dans ce cas, des bureaucrates étonnamment progressistes ont compris que les mesures de protection traditionnelles ne convenaient pas et ont entamé des négociations avec les villageois. Exceptionnellement motivés ces derniers ont constitué leurs propres comités de protection des forêts pour participer aux négociations.

Mais les autres – ceux qui coupent les arbres?

Au début des années 1970, le Bengale tout entier a été le théâtre de confrontations entre les villageois et les forestiers à propos de la coupe illicite du bois. L'Union des forestiers – West Bengal Subordinate Forest Employees Association – craignant pour la sécurité de ses travailleurs, a finalement compris que la coopération avec la population locale était le seul moyen réaliste de résoudre le problème. L'Association a commencé à promouvoir le dialogue entre les travailleurs et les villageois dans le cadre d'ateliers et de séminaires annuels, dans chaque région, et a fait pression auprès des ministres des forêts successifs pour instaurer un style de gestion collaborative des forêts. Finalement, les trois acteurs principaux – les villageois, le gouvernement et les travailleurs – ont adopté l'idée de gestion conjointe des forêts.

Morale de l'histoire: plus la coalition est large plus elle a de chance d'apporter un changement décisif. SR

bouleversement de leur vie professionnelle: inverser leur manière de voir les choses. Ne plus se demander «que faire pour améliorer la forêt et préserver la biodiversité?» mais «comment aider les gens à mieux gérer leurs propres forêts?» Les avantages de la PCGF sont peut-être clairs mais pour beaucoup il reste des questions: quel est l'intérêt pour la protection de la biodiversité? Qu'en est-il de la valeur intrinsèque de la forêt et des services écologiques qu'elle fournit?

Une étude récente du CIFOR a conclu que les communautés locales réussissent mieux à gérer les forêts pour les produits forestiers non-ligneux que pour des services écologiques (cycle de l'eau, séquestration du carbone) ou pour la protection de la biodiversité. Ce n'est guère surprenant si

l'on pense au manque de mécanismes de transfert de revenu vers les communautés locales en échange des avantages que retire la communauté mondiale. Toutefois, il est de plus en plus évident que chaque fois que l'on a réussi à mettre en place ces mécanismes de transfert, les communautés réagissent positivement.

Garder toutes les options ouvertes

La participation communautaire est un élément important de trois objectifs que l'UICN s'est fixé pour réaliser son but en matière de conservation des forêts: aires protégées forestières, gestion durable des forêts et restauration de l'écosystème fores-

tier. En conséquence, l'Union considère la PCGF comme un important instrument de conservation.

Naturellement, l'Union et ses partenaires doivent examiner les mérites et les limites de toute méthode, le contexte particulier et faire en sorte que justice soit rendue à la diversité des acteurs – des gouvernements aux syndicats de travailleurs aux groupes communautaires locaux – dont elle a besoin pour enrayer la disparition et la dégradation des forêts.

Don Gilmour, ancien Chef du Programme UICN pour la conservation des forêts travaille actuellement comme consultant en Australie.

Simon Rietbergen est Chargé de programme, Programme UICN pour la conservation des forêts.

Invitation à la table

Dans le monde entier, les communautés locales retrouvent leurs droits d'utiliser et de gérer les forêts. Elles agissent dans des contextes extrêmement différents mais conformément aux politiques de leurs gouvernements et aux intérêts des différents acteurs. **Mark Poffenberger** décrit un effort international visant à asseoir tout le monde à la table des négociations.

Les populations des forêts de la planète ont engagé la lutte pour obtenir une plus grande autorité sur les terres forestières qu'elles gèrent et dont elles dépendent. En 1996, un groupe pluridisciplinaire d'experts a formé le Groupe de travail sur la participation communautaire à la gestion des forêts (WG-CIFM) afin d'aider les communautés. Ce groupe, avec l'UICN pour médiateur, rassemble des acteurs très divers, y compris des forestiers des communautés gouvernementales et non gouvernementales, des décideurs politiques, des donateurs, des organisations non gouvernementales (ONG), des activistes et des représentants d'organisations internationales.

Lancé en 1995, durant la deuxième session du Panel intergouvernemental sur les forêts (IPF), le Groupe de travail a participé à la rédaction de recommandations politiques pour les sessions suivantes de l'IPF et du Forum intergouvernemental sur les forêts (IFF) sur des questions concernant la participation communautaire à la gestion des aires protégées forestières; la lutte contre la coupe de bois illicite; les causes profondes de la déforestation; la connaissance locale et traditionnelle des forêts; et la régénération naturelle sous protection communautaire.

Le groupe a pour objet de tirer les leçons de l'expérience, de les appliquer à la gestion communautaire des forêts et de persuader les gouvernements et les donateurs de répondre favorablement aux efforts de conservation communautaires. Il espère encourager la formation de nouveaux partenariats en gestion des forêts tels que ceux sur lesquels s'appuie le Groupe de travail: les groupes d'utilisateurs des forêts

du Népal, les accords de cogestion du Ghana et de l'Ouganda et les gestionnaires des forêts autochtones et *Campesinos* des Amériques.

Panoramas régionaux

Un autre objectif du Groupe de travail est de documenter les efforts communautaires en matière de gestion durable des forêts. Il publie une série de panoramas régionaux (Regional Profiles) afin d'étudier comment les politiques nationales favorisent ou entravent les initiatives locales et d'aider à communiquer les expériences en matière de PCGF entre les régions.

Six régions ont été sélectionnées pour la phase initiale de la série: le Canada et les États-Unis; l'Europe; la Méso-Amérique (Amérique centrale et Mexique); l'Asie du Sud; l'Asie du Sud-Est et l'Afrique australe et orientale. Le premier panorama qui concerne le Canada et les États-Unis a été publié en 1998. Le deuxième, sur l'Asie du Sud-Est, vient d'être publié.

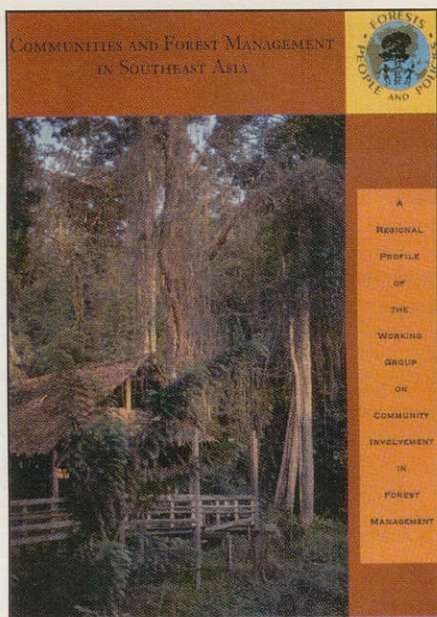
Communities and Forest Management in Southeast Asia présente les dimensions générales de la foresterie communautaire au niveau national tout en décrivant en détail six communautés culturelles du Cambodge, d'Indonésie, du Laos, des Philippines, de Thaïlande et du Viet Nam. Le rapport examine comment des paramètres tels que l'expansion démographique, l'insécurité du régime foncier et l'exploitation commerciale du bois et des mines affectent les populations rurales dépendant des forêts.

Depuis les années 1970, le secteur du développement d'Asie du Sud-Est a essen-

tiellement considéré les questions de foresterie communautaire du sommet vers la base, avec des projets menés dans le cadre de programmes gouvernementaux et l'introduction de nouvelles technologies. Cela suppose, fréquemment, de créer des lots boisés dans les villages, de planter des espèces à croissance rapide, de subventionner les monopoles d'État pour traiter le commerce des produits forestiers non-ligneux et d'engager des gardes forestiers. Les espèces indigènes, les systèmes agrosylvicoles locaux et les pratiques de gestion traditionnelles des ressources ainsi que les institutions communales de sauvegarde des forêts ont souvent été ignorés.

Cependant, depuis quelques années on assiste à un tournant dans le rôle des communautés vis-à-vis de la gestion des ressources. La foresterie communautaire est apparue comme un véritable mouvement populaire, remettant en cause la légitimité du pouvoir unilatéral de l'État de prendre des décisions en matière de gestion. Dans le monde entier, les gouvernements commencent à reconnaître les droits légitimes des populations qui dépendent des forêts, les revendications ancestrales sur le domaine et les possibilités de participation communautaire pour aider à maintenir les écosystèmes forestiers naturels.

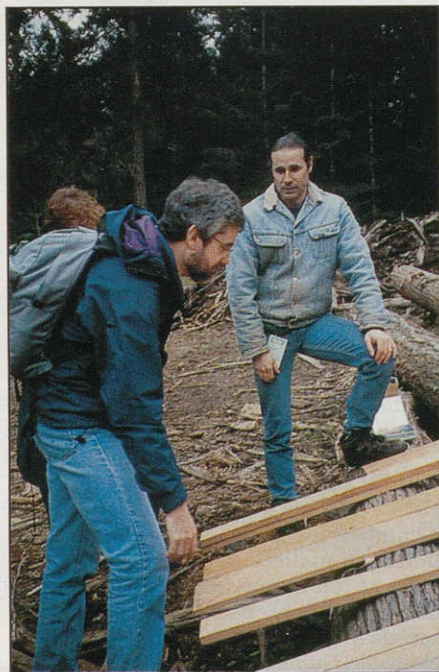
Le changement est en cours en Asie du Sud-Est également où le respect croissant envers ceux qui dépendent de la terre et la reconnaissance de leurs droits et responsabilités en matière de gestion pourraient jouer un rôle important dans la prévention de conflits tels que ceux qui ont récemment secoué le Timor oriental, le Cambodge, la Nouvelle-Guinée et Bornéo, ainsi que les



forêts ombrophiles du nord de l'Australie. Les panoramas régionaux veulent jouer un rôle pivot en décrivant les changements en cours dans le monde entier et en soutenant des recommandations favorables à des méthodes de gestion plus durables et plus équitables des forêts.

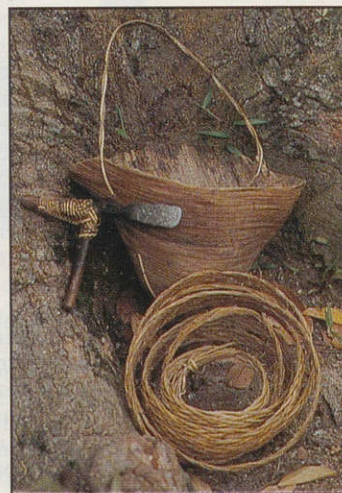
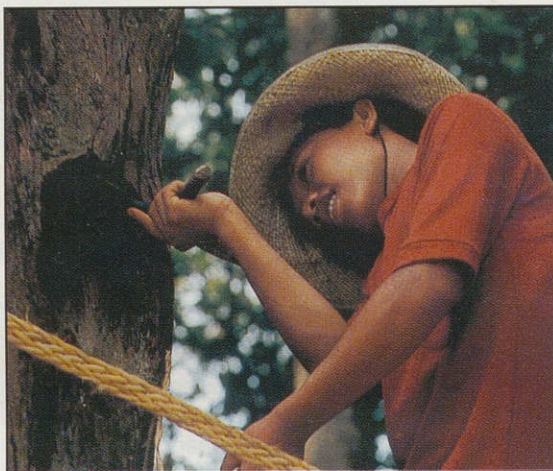
Mark Poffenberger, Directeur de la série Regional Profiles vit et travaille dans toute l'Asie depuis plus de 20 ans. Il est actuellement Directeur du Réseau asiatique des forêts. Il a écrit trois livres, *Patterns of Change in the Nepal Himalaya*, *Keepers of the Forest* et *Village Voice, Forest Choices*.

Pour d'autres informations sur le Groupe de travail CIFM ou des copies des Regional Profiles, contactez: forests@iucn.org (sujet: Working Group CIFM).



Communautés et forêts

Les communautés qui vivent dans les forêts ne sont plus systématiquement marginalisées par les programmes de conservation. Au contraire, leur place à la table des négociations est considérée comme essentielle pour une gestion réussie des forêts.



Les forêts de damars à Sumatra couvrent 200 000 hectares et représentent la plus grande plantation réussie de diptérocarpacées au monde. À gauche: la résine récoltée sur les damars sert à fabriquer des produits pharmaceutiques et des peintures et vernis de haute qualité. Ci-dessus: les outils de l'artisan.

UICN/Simon Rietbergen



À gauche: un enfant ramasse du bois de feu au Honduras où un programme financé par le FEM organise le dialogue entre les petits agriculteurs à propos des modes d'occupation des sols et de la protection des espèces (voir page 32). ACDI

Ci-dessous: les représentants d'une communauté locale voisine du Bien du patrimoine mondial de Sangay en Équateur se réunissent pour discuter de la gestion de la forêt.

UICN/Jim Thorsell

À gauche: un employé local dans une parcelle de bois gérée durablement en Colombie-Britannique (Canada) présente le bois récolté grâce à sa scierie mobile (voir page opposée).

UICN/Dagmar Timmer



Le grand-père d'une nouvelle génération de forestiers

Bien que la situation d'ensemble des forêts de la Colombie-Britannique (Canada) soit très préoccupante, cette province offre quelques exemples remarquables de gestion commerciale de la forêt. Depuis plus de 50 ans, Merv Wilkinson, «écoforestier» octogénaire, exploite une forêt commerciale sur la côte ouest à l'aide de pratiques sylvicoles avisées et obtient une production impressionnante. **Dagmar Timmer** raconte son histoire.

Pour certains, une coupe à blanc, ce n'est qu'une prairie temporaire. À 86 ans, Merv Wilkinson, «écoforestier», voit les choses autrement : «Je ne serai plus là quand beaucoup de mes arbres seront prêts à couper, mais je suis profondément heureux à l'idée de laisser quelque chose aux générations à venir». Merv estime que chaque coupe à blanc met un forestier au chômage pour 50 ans au moins, le temps que repousse une forêt de moindre qualité. À l'opposé, la forêt de 336 hectares, qu'il gère de façon durable sur la côte ouest du Canada et qu'il partage maintenant avec deux autres propriétaires, est sur le point de connaître sa 13^e coupe depuis son achat en 1938. Une coupe à blanc ne lui aurait rapporté que C\$ 1000 et aurait abouti à une stagnation économique du domaine pendant 50 ans, jusqu'à la prochaine récolte. Au lieu de cela, en 60 ans, Merv a obtenu 25 % de plus que le volume original de bois sur pied et a vu une augmentation de 10 % de ce volume.

Pour expliquer le style de gestion de Wildwood Forest Farm, Merv compare la forêt à une banque: les arbres sont le capital et il vit des intérêts. Son capital, la source de ses revenus, Merv le maintient à perpétuité, alors que les forestiers industriels liquident les arbres anciens, épuisant ainsi leur «capital naturel». De plus, les grandes exploitations commerciales ne récupèrent habituellement pas plus de 40 à 50 % du bois, tandis qu'à Wildwood on récupère entre 60 et 80 % du bois brut. L'exploitation écoforestière de Merv augmente donc aussi la valeur du capital naturel.

Depuis 1945, Merv tire de cette forêt un tiers de son revenu, tout en ne lui consacrant

que 25 % de son temps de travail. La forêt a également assuré, directement, tout ou partie de la subsistance de vingt-six autres personnes, ce qui fait dire à Merv: «Pas si mal pour une petite exploitation». La foresterie écologique, telle que la pratique Merv, nécessite beaucoup de main-d'œuvre dans un contexte local, au lieu d'exiger beaucoup de



Depuis 50 ans, Merv Wilkinson gère une forêt commerciale avec le moins d'impacts possible. UICN/Dagmar Timmer

capital, dans un contexte d'entreprise. C'est un avantage pour les petites collectivités, qui peuvent en conséquence se payer les équipements nécessaires et n'ont pas à s'endetter lourdement, comme ce serait le cas pour les équipements requis pour la coupe à blanc.

Depuis que Merv est devenu forestier, il a été le témoin de beaucoup de changements. Quand il a commencé à étudier la foresterie, «on en savait beaucoup sur l'arbre, mais peu sur la forêt», dit-il d'un air malicieux. Comme il n'y avait pas d'école forestière, il a suivi, en Colombie-Britannique, à titre privé, l'enseignement de Paul Boving en foresterie suédoise. Merv fait un travail extrêmement complexe et ne cesse d'apprendre à gérer sa forêt pour qu'elle soit saine. «Autrefois, je nettoyais tout, j'enlevais les arbres morts et les branches tombées au sol. Aujourd'hui, je sais qu'il faut en laisser une partie sur place afin d'enrichir le sol».

Intervention minimale

Merv ne prétend pas posséder une forêt naturelle, mais une forêt commerciale polyvalente, gérée de manière à en tirer une productivité optimale. «Wildwood, observe-t-il, est une forêt gérée à laquelle je donne un coup de main». Pourtant, souligne Merv, il existe un monde de différences entre ses critères et ceux des compagnies forestières et des autorités. Les coupes à blanc, en Colombie-Britannique, comptent pour 90 % de la récolte annuelle et font de ce type d'exploitation l'une des



Les jeunes comprennent le message de Merv: «Si nous voulons qu'il reste des forêts en Colombie-Britannique dans 15 ou 20 ans, il faut absolument changer l'exploitation... La bêtise aveugle et les points de vue étroits ne sont plus acceptables!» UICN/Dagmar Timmer

trois seules activités humaines visibles depuis l'espace. « Leur intervention dans le 'processus' de la forêt est tellement horrible que nous nous dirigeons vers l'extinction des forêts telles que nous les connaissons. Mon intervention est minimale et j'apprends tout le temps ».

Merv maintient un peuplement mixte d'arbres, du point de vue des espèces et de l'âge, et s'en remet au réensemencement naturel. Il choisit avec soin les arbres à abattre - grands, petits et moyens - évitant de prendre un arbre qui joue un rôle unique dans l'écosystème. Il évite aussi de couper un arbre susceptible de s'abîmer ou d'endommager ses voisins en tombant. Il conserve, sur sa propriété, de vieux géants : certains de ses sapins de Douglas ont plus de 1800 ans. Il favorise la faune, qui lui procure toutes sortes d'avantages. Par exemple, la population de pics contrôle les insectes, maintenant ainsi un bon équilibre. « L'exploitation de la forêt n'est pas un acte simple et ne devrait pas se faire à la légère » dit-il. « Toutes les décisions ont des conséquences qui seront encore ressenties dans les siècles à venir ».

Cette attitude - et la réussite de Merv - ont fait de Wildwood un laboratoire de la gestion durable de la forêt. Son adhésion à un code d'éthique rigoureux qui dicte ses actions et son engagement, lui a récemment valu la récompense Ethics in Action (l'Éthique en action). Sa forêt a été étudiée par des forestiers du monde entier, chacun venu y apprendre et y enseigner. Lors de sa visite, le forestier allemand Klaus Gros s'est exclamé : « Ce n'est pas juste une forêt en exploitation, c'est une exploitation qui marche ! » La continuité dans la gestion de cette forêt est remarquable : Merv y joue et y travaille depuis l'âge de quatre ans. Il a acquis une perspective à plus long terme que celle des forestiers canadiens en général. « Wildwood est pour moi un jardin d'arbres qui évolue sur une échelle de temps différente » explique Merv, « il lui faut non pas quelques mois mais au moins 80 ans pour arriver à maturité ». Il considère qu'il faut « être idiot » pour couper des conifères de 50 ou 60 ans, parce que passé cet âge, le volume de l'arbre à la cime et son épaisseur au tronc augmentent rapidement chaque année. Entre 50 et 75 ans, le volume d'un arbre triple ou quadruple. Un arbre de 180 ans a 1300 fois la valeur d'un arbre de 60 ans. « L'ingrédient essentiel de la gestion efficace d'une forêt est le temps ».

Le vaisseau LIFE 2000

En véritable précurseur, Merv est devenu le mentor de la Leadership Initiative for Earth (LIFE) - une organisation jeune et dynamique, sans but lucratif, orientée vers le développement durable - et de son projet vedette du millénaire, LIFEship 2000 (le vaisseau LIFE 2000). D'ici à l'automne 2001, des milliers de personnes participeront à la construction d'un grand voilier de 25 mètres,

avec du bois récolté de façon sélective et durable dans des forêts telles que Wildwood, en Colombie-Britannique et partout dans le monde.

Le vaisseau LIFE 2000 servira à sensibiliser le public au développement durable. Le chantier naval abritera des pavillons pour les visiteurs où sera présenté le projet. Il y aura des expositions d'interprétation, notamment celle intitulée « Tree Stories » (Histoires d'arbres), où sera décrite l'histoire de chaque arbre utilisé dans la construction du vaisseau : sa naissance et sa vie dans son écosystème d'origine, les raisons pour lesquelles il a été sélectionné, et la partie du vaisseau qu'il a servi à confectionner.

Le vaisseau LIFE 2000 appareillera pour son voyage inaugural en 2002, au début du nouveau millénaire. Le premier arbre du vaisseau a été abattu lors de l'événement Living Legends, organisé en mars 1999, en hommage à l'héritage de Merv et au travail assidu des membres de LIFE.

Une influence grandissante

Détracteur des principales techniques d'exploitation forestière de Colombie-Britannique, Merv joue un rôle actif au Conseil de l'Ecoforestry Institute Society of Canada, afin d'accélérer la courbe de l'apprentissage chez les gestionnaires forestiers et dans le public en général. Il aide à élaborer, concevoir, tester et appliquer de nouvelles méthodes d'extraction de la valeur des forêts qui ne compromettent en rien leur intégrité écologique, ouvrent des perspectives économiques et favorisent la vitalité de la collectivité.

Les changements positifs qu'il défend sont déjà apparents et Merv est le grand-père d'une nouvelle génération de forestiers qui adoptent des pratiques plus durables que celles décrites dans des ouvrages récents, tels que *Falldown* (Patricia Marchak, 1999) et *At the Cutting Edge* (Elizabeth May, 1998). Certaines grandes entreprises nord-américaines ont commencé à passer à

l'abattage sélectif d'un seul arbre ou d'un seul groupe à la fois, lorsque la composition des espèces le permet (et qu'elles y sont encouragées par la chute des marges bénéficiaires). Elles étudient aussi des mécanismes tels que la certification afin d'ouvrir la voie à des changements positifs dans le secteur.

Les collectivités côtières de la Colombie-Britannique reconnaissent qu'elles sont à la croisée des chemins. Certaines envisagent maintenant, pour leur région, un nouveau plan de gestion des forêts fondé sur l'écosystème (voir encadré). Le gouvernement provincial a commencé à prendre au sérieux les accusations de laxisme dans sa façon d'appliquer la politique forestière. Il reconnaissait ainsi, en juillet, la nécessité de revoir sa politique en tenant compte de ces accusations, ainsi que des coûts élevés d'extraction du bois et des dommages causés aux autres ressources naturelles, comme le poisson. Il vise, à l'aide d'une série de rencontres publiques, à « planifier un nouvel avenir pour l'industrie forestière provinciale » qui tienne compte du besoin de produits de haute valeur et de critères environnementaux plus rigoureux. Il a, en outre, créé des projets pilotes pour mettre à l'essai de nouvelles méthodes de gestion forestière axées sur les résultats plutôt que sur des règles.

Dagmar Timmer, Assistante de programme à l'UICN. Elle était coordonnatrice internationale de l'événement Youth for Habitat II (Canada).

Pour d'autres informations : Leadership Initiative for Earth (LIFE), www.lifeweb.org; Box 371, 1917 West 4th Avenue, Vancouver, B.C., Canada V6J 1M7; ou : Merv Wilkinson, 2933 Crane Road, Ladysmith, B.C., Canada V9G 1C8.

Le projet Pacific Salmon Forests

La gestion de crise n'est pas la solution indiquée pour les défis économiques et environnementaux auxquels sont confrontées les villes côtières de la Colombie-Britannique. À Vancouver, la David Suzuki Foundation (DSF), organisation de recherche qui s'appuie sur la science, aide à trouver des solutions durables, novatrices et pratiques à la crise que vivent les villages forestiers et de pêcheurs le long de la côte. En consultation avec plusieurs petites collectivités de la côte nord la Fondation étudie des initiatives susceptibles de faire naître une activité économique qui les sortent du cycle « grandeur et décadence » qui caractérise les industries basées sur les ressources, tout en préservant de précieuses ressources naturelles.

« Les gens, explique Jim Fulton, directeur général de la Fondation, ne veulent plus de bouées de sauvetage qui les portent d'une crise à l'autre, mais de vraies solutions qui apportent des emplois à long terme et un espoir pour l'avenir de leurs enfants. »

Le dossier du Projet intitulé « Pacific Salmon Forests » décrit le projet de façon détaillée et donne de l'information générale ainsi que des idées sur la manière de conserver et de créer des emplois, tout en préservant l'intégrité écologique des ressources marines et forestières de la région.

Contactez : solutions@davidsuzuki.org

Protection des forêts: la qualité d'abord

Pour qui veut protéger les forêts, la qualité est peut-être aussi importante que l'étendue de la forêt. Mais qu'est-ce que la qualité des forêts, exactement? Trois spécialistes des aires protégées de l'UICN, **Nigel Dudley, Adrian Phillips et Carole Saint-Laurent** proposent une réponse.

Aucune forêt à elle seule ne saurait fournir la gamme complète de biens et de services. Par exemple, une réserve naturelle ne peut pas être en même temps une grande zone de production du bois. En considérant le paysage dans son ensemble, on peut concevoir des utilisations, soit uniques, soit multiples, pour chaque peuplement forestier et évaluer la qualité globale. «Paysage» est, dans ce cas, un terme souple qui peut désigner un bassin versant ou une écorégion complète, caractérisée par des «liens fonctionnels» (eau, cycle des matières nutritives, mouvements des animaux).

Mais qu'est-ce que la qualité de la forêt exactement? Pour l'UICN, il s'agit bien plus que d'une simple mesure de la santé de l'écosystème ou du nombre d'espèces vivantes présentes: la qualité recouvre de nombreux aspects importants pour la société humaine et la culture, évoquant des choses différentes pour des personnes différentes. Un producteur de bois commercial ne verra probablement pas la forêt avec les mêmes yeux qu'un promeneur ou un autochtone et pourtant l'opinion de chacun est sans doute pertinente. La qualité de la forêt peut être aussi importante que son étendue.

Depuis deux ans, l'UICN collabore avec le WWF International et l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en vue d'élaborer des méthodes d'évaluation de la qualité des forêts à l'échelle régionale. Les indicateurs sont répartis selon trois critères généraux: authenticité (mesure du caractère naturel et de la capacité d'adaptation de l'écosystème), avantages environnementaux et avantages économiques et sociaux. Les évaluateurs sont en contact avec des communautés locales et décident avec elles des indicateurs à évaluer. Puis ils rassemblent les données pertinentes et soumettent les résultats aux différents acteurs.

Quelles sont les limites?

Naturellement, on crée une aire protégée pour mettre un territoire à l'abri de certaines activités. Cependant, les débats internationaux (par exemple, la Réunion internationale d'experts sur les aires protégées forestières et le Forum intergouvernemental sur les forêts) et régionaux (le Processus paneuropéen) se sont de plus en plus politisés, notamment du point de vue des objectifs et de la classification des aires protégées forestières. Le Secrétariat de l'UICN, en collaboration avec sa Commission mondiale

des aires protégées a élaboré, en 1994, des Lignes directrices pour les aires protégées. Certains gouvernements et groupes d'intérêt voient dans les Catégories V et VI (voir page 29) de l'UICN un feu vert potentiel à l'activité commerciale à grande échelle.

Certains prônent même des régimes tellement permissifs pour les aires protégées qu'ils diffèrent fort peu de ceux qui s'appliquent ailleurs. Mais tout cela dénature le sens du système de catégories et des lignes directrices. Les activités commerciales industrielles telles que la coupe à blanc, l'exploitation minière à grande échelle, les plantations ou autres formes de gestion industrielle des forêts, le tourisme non réglementé et les grands projets d'infrastructure sont incompatibles avec le concept des aires protégées.

Les définitions et catégories conçues par l'UICN pour les aires protégées ont été re-

prises avec succès dans des réunions récentes mais il faut des orientations supplémentaires pour promouvoir une cohérence dans l'interprétation et l'utilisation des catégories dans le secteur forestier. L'UICN est en train de s'y attacher, en collaboration avec d'autres organisations.

Adrian Phillips est Président de la Commission mondiale des aires protégées de l'UICN.

Carole Saint-Laurent est Conseillère en politique forestière auprès du Programme UICN pour la conservation des forêts et du WWF International.

Nigel Dudley est Administrateur de projet pour le projet Innovation forêts de l'UICN et du WWF. Écologiste, il dirige un service conseil, Equilibrium (equilibrium@compuserve.com).

Forêts du patrimoine mondial: nouvelles candidates

La Convention du patrimoine mondial n'est pas une simple liste des sites les plus exceptionnels de la planète, elle constitue un mécanisme supplémentaire de protection internationale.

L'UICN, en sa qualité d'organe consultatif pour le patrimoine naturel auprès du Comité du patrimoine mondial surveille l'état des biens de la Liste, avertit le Comité lorsque des sites risquent de perdre leur valeur de patrimoine mondial et recommande des mesures pour y remédier. Le Comité du patrimoine mondial demande alors à l'État partie pertinent d'améliorer la conservation de ses sites et souvent, les États parties remédient à la situation lorsque le Comité du patrimoine mondial le leur demande.

Sites forestiers proposés

L'écosystème de Leuser est le dernier endroit sur Terre où coexistent l'éléphant, le rhinocéros, le tigre, la panthère nébuleuse et l'orang-outan. En décembre 1998, cette forêt ombrophile tropicale de 2 millions d'hectares, au nord de Sumatra, a été le théâtre d'une réunion de 72 experts forestiers, réunis à Berastagi, dans le système de Gunung Leuser. Ils avaient pour mission d'envisager des moyens d'utiliser plus effi-

cacement la Convention du patrimoine mondial pour renforcer la conservation de la biodiversité des forêts.

Les experts forestiers ont établi une liste des forêts tropicales qui mériteraient de devenir biens du patrimoine mondial et la liste comprenait l'écosystème de Leuser ainsi que d'autres parcs forestiers de Sumatra pouvant former un éventuel Bien du patrimoine mondial des montagnes de Bukit Barisan. La réunion a permis de convaincre la Fondation pour les Nations Unies (Ted Turner Foundation) de verser USD 40 millions sur quatre ans au profit des biens du patrimoine mondial.

Les documents analysant les résultats de la réunion et la «Liste des sites forestiers qui pourraient être inscrits au patrimoine mondial» sont disponibles dans les actes de la réunion: «World Heritage Forest: The World Heritage Convention as a mechanism for conserving tropical forest biodiversity», publiés par le CIFOR avec l'appui de l'UNESCO et du gouvernement de l'Indonésie.

Rolf Hogan, Programme UICN pour les aires protégées

Parc Jurassien: pour l'amour du paysage

Quelques 20 ans avant que Steven Spielberg ne tourne «Jurassic Park», d'après le roman de Michael Crichton, un autre Parc Jurassien voyait le jour. **Olivier Jean-Petit-Matile** et **Simon Rietbergen** nous parlent d'un lieu où la population locale s'est engagée pour conserver les valeurs naturelles aussi bien que productives du paysage.

Le Parc Jurassien Vaudois (PJV), situé à une vingtaine de kilomètres au nord du Siège de l'UICN, protège un paysage riche et varié d'une extraordinaire beauté. Les «stars» de ses forêts montagnardes et de ses prés pleins de fleurs sont bien plus modestes que les dinosaures qui vivaient ici il y a 200 millions d'années. Ce sont le chamois, le lynx récemment réintroduit et le grand tétras, ainsi que les plantes rares comme le saxifrage oeil-de-bouc *Saxifraga hirculus* et le Daphné camélée *Daphne cneorum*, sans oublier les communes rurales qui ont décidé de leur laisser de la place pour vivre.

Quand on parle des aires protégées, on imagine la main lourde de l'État, qui vient dire aux gens ce qu'il faut faire et surtout ce qu'ils ne sont pas autorisés à faire. Ou encore les sociétés privées qui reprennent les parcs de safari et les ranch de gibier en Afrique du Sud, en tant qu'investissements rémunérateurs. Mais ce n'est pas toujours comme ça. Le Parc Jurassien Vaudois existe surtout pour l'amour

du paysage natal ou adoptif de ses riverains – même si ces dernières années les dons provenant de l'extérieur sont devenus plus importants. C'est un des membres-fondateurs de l'UICN, la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature (Pro Natura), qui a amené les communes – unités politiques conséquentes dans la «démocratie directe» de la Suisse – à s'engager pour cette action volontaire de conservation de la nature.

Faire le choix

Le Parc Jurassien Vaudois a été créé en 1973 par la signature d'une convention entre la Ligue vaudoise pour la protection de la nature, branche locale de Pro Natura, et treize communes et trois propriétaires privés. Le Parc est géré par un Comité de douze personnes: six membres de Pro Natura et six représentants des propriétaires communaux et privés. Chaque propriétaire paie



Dans le parc, des restrictions informelles protègent les arbres utilisés par les oiseaux nicheurs tels que le hibou de Tengmalm *Aegolius funereus*.

O. Jean-Petit-Matile

CHF300 par an, et Pro Natura fournit la moitié des coûts de fonctionnement.

Au cours des années, diverses adjonctions ont porté la superficie totale du parc à près de 50 km². Les propriétaires renoncent à effectuer toute construction autre que celle en rapport avec l'exploitation traditionnelle des forêts et des pâturages, qui continue à être autorisée, et s'efforcent de limiter la circulation automobile et les tirs militaires. En plus de ces engagements formels, il y a un nombre de restrictions informelles qui sont respectées dans le Parc, comme la non-exploitation des arbres dans lesquels se trouvent des trous de pics ou des nids d'oiseaux cavernicoles.

Culture ou nature; culture et nature?

Dans le Parc, maints exemples prouvent que l'action de l'homme n'a pas appauvri mais a maintenu ou même enrichi les valeurs naturelles: beaucoup de marais du Jura ont été drainés pour augmenter les pâturages, tandis que leur utilisation comme abreuvoirs pour les troupeaux, dans le Parc, maintient un habitat clé pour les batraciens telle la grenouille rousse. Les murs de pierres sèches construits pour séparer les prés sont très fréquentés par les lézards des murailles.



Le symbole le plus connu du parc et de la vulnérabilité des espèces qui y vivent est sans doute le tétras. Extrêmement sensible à la modification de l'habitat, cette espèce est en déclin, même dans ce site relativement protégé. O. Jean-Petit-Matile

Petite tétraslogie

Comme pour toute aire protégée, la gestion du Parc Jurassien Vaudois connaît des problèmes et des succès. Prenons le cas d'une des espèces phares du Parc, le grand tétras, le plus grand membre de la famille des poules (Gallinacées) en Europe, dont la population a beaucoup diminué dans le Parc. Cet oiseau, qui préfère les paysages variés constitués par des forêts claires et des pâturages, est très sensible aux modifications de son habitat.

Autrefois très visé par les chasseurs, le grand tétras est maintenant surtout menacé par la dégradation de son habitat. L'un des plus grands dangers immédiats pour sa survie, c'est l'utilisation accrue du parc en hiver. Pour le grand tétras comme pour le reste de la faune, l'hiver est une période très difficile, où tout dérangement est une épreuve supplémentaire et potentiellement mortelle. L'impact du passage régulier de skieurs sur un même tracé est limité, car les animaux s'y habituent progressivement, mais l'utilisation des motoneiges et des raquettes hors piste a une incidence beaucoup plus grave.

Viviane, reviens - tout est pardonné!

Le grand tétras souffre également de la disparition des pâturages boisés et de la densification des forêts. Dans les forêts denses, il est plus vulnérable aux prédateurs car son envol est plus difficile. De plus, le manque de lumière réduit la couche herbeuse et les insectes qui en dépendent, la nourriture préférée des poussins du coq de bruyère (nom donné au grand tétras dans la région). Certains biologistes disent qu'il faut revenir aux pratiques anciennes consistant à laisser les vaches pâturer dans une partie de la forêt pour maintenir celle-ci ouverte. Ou encore que nous avons besoin d'un bon ouragan qui couchera beaucoup d'arbres, comme Viviane, dans les années 1970.

L'avenir

L'avenir de ce Parc magnifique dépend en grande partie de la survie économique des paysans. S'il n'y a plus de vaches, le paysage se refermera, comme dans une partie du Jura français voisin, et la flore unique des pâturages extensifs disparaîtra progressivement. Or, l'économie rurale du Parc, comme dans toute la Suisse, subit le choc de la libéralisation des marchés de produits agricoles. Des activités traditionnelles, comme la production du fromage, sont devenues très marginales pour la plupart des paysans.



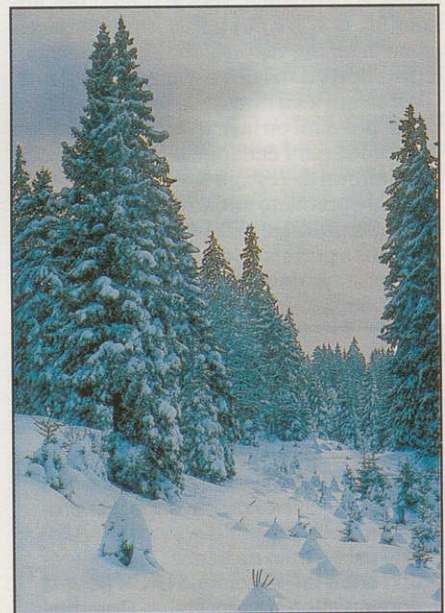
Les magnifiques forêts du Parc jurassien Vaudois coexistent avec des pâturages communaux et des exploitations agricoles privées. O. Jean-Petit-Matile

Mais il y a une foule d'idées pour de nouvelles activités: par exemple, revitalisation de la filière bois, et écoulement des produits agricoles par l'Association Saveurs du Jura, qui pourrait permettre d'obtenir des prix plus intéressants.

Comme le disait un des membres du Comité du Parc, dans un entretien récent avec le journal régional «La Côte»: «Il est important de mettre en valeur les produits traditionnels du Jura vaudois. Pour le fromage, nous essayons d'obtenir actuellement une Appellation d'Origine Contrôlée. En France voisine, les fromages jurassiens sont mieux protégés.»

Olivier Jean-Petit Matile est un membre de Pro Natura et du Comité de Gestion du Parc Jurassien Vaudois.

Simon Rietbergen est Chargé du Programme pour la conservation des forêts au Siège de l'UICN.



L'hiver, le paysage enchanteur attire les randonneurs en raquettes et les motoneiges qui peuvent perturber une faune sauvage déjà sous stress.

O. Jean-Petit-Matile

Catégories UICN de gestion des aires protégées

- I: gérée principalement à des fins scientifiques ou de protection des ressources sauvages (Réserve naturelle intégrale/zone de nature sauvage)
- II: gérée principalement dans le but de protéger les écosystèmes et à des fins récréatives (Parc national)
- III: gérée principalement dans le but de préserver des éléments naturels spécifiques (Monument naturel)
- IV: gérée principalement à des fins de conservation avec intervention au niveau de la gestion (Aire de gestion des habitats/espèces)
- V: gérée principalement dans le but d'assurer la conservation de paysages terrestres ou marins et à des fins récréatives (Paysage terrestre/marin protégé)
- VI: gérée principalement à des fins d'utilisation durable des écosystèmes naturels (Aire protégée de ressources gérées)

Partenariat: la marche en avant

Promouvoir la conservation et la bonne gestion des forêts est un défi trop grand pour un groupe seul ou même pour une institution aussi grande que l'UICN. C'est donc en travaillant avec des organisations qui partagent notre point de vue que nous renforçons les effets de nos actions. L'Union dispose d'un réservoir abondant de partenaires actuels et potentiels parmi ses membres, ses Commissions et son réseau. L'un de ses plus anciens partenaires en conservation des forêts est le WWF International et l'un des plus récents est Tropenbos.

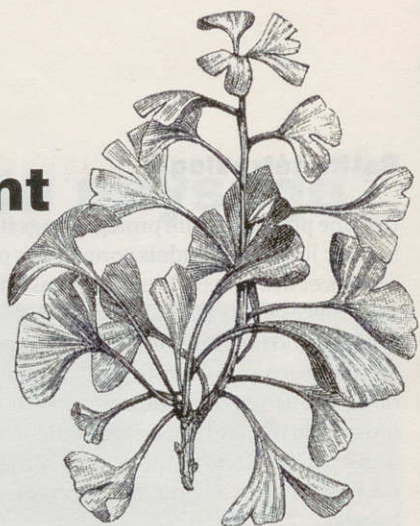
L'UICN et le WWF: forces complémentaires

Les forêts de la planète continuent de disparaître et d'être dégradées. L'échelle de la menace et la complexité des problèmes appellent à créer des alliances stratégiques et fortes. À l'évidence, vers le milieu des années 90, le WWF et l'UICN, tout en partageant la même vision globale, dispersaient leurs efforts dans des travaux redondants. C'est ce qui les a poussés à forger un partenariat puissant en faveur de la conservation des forêts, par l'échange d'idées et la mise en commun de ressources rares.

Notre première initiative concertée fut la stratégie intitulée «Des forêts pour la vie» qui nous a permis de convenir d'un ensemble commun de valeurs fondamentales et

d'objectifs stratégiques. «Des forêts pour la vie» est devenu la base d'efforts plus concrets de collaboration dans le cadre de projets tels que «Innovation forêts», avec le BMZ et l'EPFL de l'Université de Lausanne, et de travaux sur la qualité des forêts.

Notre partenariat fonctionne parce que les deux organisations ont des forces complémentaires. Celles du WWF se trouvent dans la capacité de mobiliser l'opinion publique pour soutenir son travail de campagne et de pression tandis que les membres nombreux et variés de l'UICN, y compris les gouvernements, donnent à celle-ci une prise directe sur les politiques nationales. Étant donné que l'UICN et le WWF jouissent de crédibilité auprès de partenaires différents, nous pouvons forger des liens avec une vaste gamme d'acteurs, y compris le secteur privé, les gouvernements et les ONG. Les deux organisations ont de vastes programmes de terrain et participent à des travaux d'analyse de la politique mondiale



et d'information. Cela nous permet de partager efficacement les enseignements tirés de l'expérience et de mettre au point des stratégies de pression communes.

En travaillant ensemble, le WWF et l'UICN ont réussi à ouvrir le débat international sur les forêts qui était concentré sur la déforestation afin d'inclure la question de la qualité des forêts et d'élargir le champ d'action des régions tropicales à l'ensemble des forêts du monde.

Parmi les nouvelles initiatives conjointes, il y a le projet «FireFight» en Asie du Sud-Est (voir page 7) qui met l'accent sur les causes profondes des feux de forêt et notre programme visant à promouvoir une restauration des forêts socialement et écologiquement acceptable, «Forests Reborn» (Renaissance des forêts). Nous avons également commencé à traiter des questions de plus en plus complexes et intersectorielles telles que l'utilisation d'arbres génétiquement modifiés dans les plantations forestières.

Jean-Paul Jeanrenaud, Chef du Programme du WWF International «Des forêts pour la vie»

Innovation forêts

Selon la stratégie UICN/WWF Des forêts pour la vie il est nécessaire d'appliquer la gestion durable des forêts (GDF) au niveau du paysage. Un projet de trois ans intitulé Innovation forêts est en train de sceller la coopération entre le Programme UICN pour la conservation des forêts, la Commission mondiale UICN des aires protégées (CMAP), le WWF et l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) avec l'appui du BMZ (Ministère allemand de l'aide au développement). Le projet a pour objet:

- 1) d'élaborer et d'affiner des instruments de planification et d'évaluation des progrès vers la gestion durable des forêts et de les mettre à l'essai à l'échelle des forêts;
- 2) de diffuser le message en organisant la recherche, et en communiquant et appliquant une politique forestière efficace;
- 3) de collaborer étroitement avec des organisations partenaires participant à des initiatives politiques régionales telles que le corridor biologique centraméricain (page 32) et le Processus de Brazzaville en Afrique centrale (page 31).

Nigel Dudley

Tropenbos: recherche sur les PFAB

La Fondation Tropenbos, un des membres les plus récents de l'UICN, a concentré ses études sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) depuis ses débuts, en accordant une attention particulière à l'importance des PFNL pour les populations dépendant des forêts ainsi qu'au potentiel d'exploitation commerciale pour contribuer à la conservation des forêts ombrophiles tropicales.

Le programme Tropenbos possède trois types de projets PFNL: ceux qui traitent des liens entre les PFNL et l'utilisation et la gestion des forêts par les populations autochtones; ceux qui étudient le potentiel des PFNL et ceux qui s'intéressent à des produits spécifiques et à leur utilisation durable. Toute la recherche Tropenbos est menée en collaboration avec les acteurs locaux.

La recherche sur les PFNL a lieu dans cinq pays (Colombie, Côte d'Ivoire, Cameroun, Guyana et Indonésie) et a déjà démontré

que les PFNL assurent en partie la subsistance des populations vivant dans les forêts et pourraient apporter une contribution importante à leur revenu, directement et indirectement.

En janvier 1999 a été organisé un séminaire consacré à 10 ans de recherche sur les PFNL au sein du programme de Tropenbos. Les actes sont disponibles auprès du siège de Tropenbos à Wageningen, Pays-Bas (ISBN: 90-5113-033-3).

Contactez: The Tropenbos Foundation; P.O. Box 232, NL-6700 AE Wageningen, Pays-Bas. Tél.: +31-317-426262; téléc.: +31-317-423024; courriel: tropenbos@iac.agro.nl; site Web: www.tropenbos.nl

Joanna Boddens-Hosang,
Chef du Service de la communication,
The Tropenbos Foundation

Un programme ancré dans la réalité

Les responsables des forêts de l'UICN, en poste dans le monde entier, gèrent un nombre croissant d'activités de terrain. Cette participation directe ne permet pas seulement de mieux renforcer les capacités locales et nationales de gestion et de conservation des ressources naturelles mais aussi de faire en sorte que le travail politique du programme reste bien ancré dans la réalité locale.

Afrique centrale: la CEFDHAC protège les forêts denses

En 1996, une initiative sous-régionale centrafricaine a été créée en vue de faciliter la collaboration pour la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale. La Conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC, également connue sous le nom de Processus de Brazzaville) a été créée par neuf pays d'Afrique centrale: le Burundi, le Cameroun, le Congo-Brazzaville, la Guinée équatoriale, le Gabon, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, le Rwanda et Sao Tomé-et-Principe. Le Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique centrale fournit le secrétariat de la CEFDHAC. Dans sa brève existence, la CEFDHAC a déjà mené à bien plusieurs projets:

- un projet d'appui cofinancé par le Gouvernement néerlandais et la Commission européenne afin de renforcer et de faciliter la coopération régionale entre les pays d'Afrique centrale en matière de conservation et d'utilisation durable des écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale;
- une étude comparative des lois et politiques sur les forêts de cinq États d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Congo-Brazzaville, République centrafricaine et Rwanda) démontre comment les intégrer dans les processus nationaux et les harmoniser dans toute la sous-région; un document sur les lois et politiques relatives aux forêts en Afrique centrale est en préparation;
- une étude des sites d'importance critique pour la conservation de la biodiversité dans trois pays (Cameroun, Gabon et Guinée équatoriale) qui s'est révélée un pas en avant important dans le sens du renforcement de la conservation d'espèces menacées; si des fonds complémentaires peuvent être réunis, l'étude sera étendue aux autres pays d'Afrique centrale;
- un magazine «Zamb'a» ou *La Forêt* a été lancé afin de promouvoir l'idée de gestion durable des écosystèmes forestiers et sert de forum pour des idées intéressantes et des opinions concernant les initiatives de conservation de la région.

Les activités en cours comprennent:

1) des projets sur le «Règlement des conflits de gestion des écosystèmes forestiers dans le Parc national de Kibira» et le «Règlement des conflits entre la population et les écosystèmes de la forêt de Nyungwe» au Burundi et au Rwanda, respectivement, seront appliqués par les groupes de contact nationaux de la CEFDHAC; le Cameroun est en train de terminer sa proposition de projet;

2) un code de conduite sur l'utilisation durable des concessions forestières est en préparation, en collaboration avec le secteur privé; il est coordonné par l'Association interafricaine des industries forestières (IFIA);

3) une étude sur les redevances et droits de concession sur le bois dans la région est en cours.

Bien que la CEFDHAC soit une initiative récente, son influence se fait déjà sentir dans toute l'Afrique centrale et au-delà. Elle est considérée comme un modèle novateur pour la participation des acteurs dans une région perturbée.

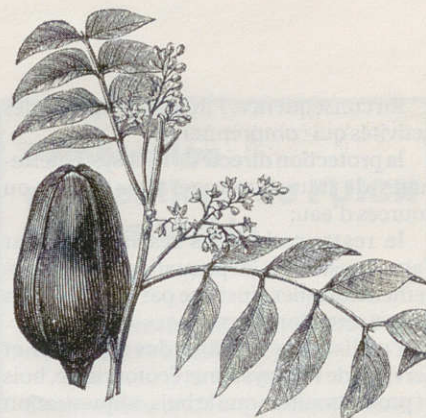
Kenneth Angu, Secrétaire, Secrétariat de la CEFDHAC, Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique centrale

Afrique de l'Est: les temps changent

Les activités forestières de l'UICN en Afrique de l'Est ont commencé en 1993 dans le cadre du Programme mondial pour la conservation des forêts. Elles sont axées sur des méthodes pratiques de conservation des forêts et visent à promouvoir l'utilisation durable et la gestion des écosystèmes forestiers de la région.

Au Bureau régional pour l'Afrique de l'Est, le programme jouit d'un climat propice au changement, marqué par l'accent toujours plus fort qui est mis sur la responsabilité partagée pour les ressources naturelles et un nouvel engagement entre le gouvernement, la population locale et les communautés envers ce que nous appelons «le renforcement des capacités en matière de cogestion».

La plupart des pays d'Afrique orientale ont commencé à assouplir leurs politiques et lois forestières restrictives. L'UICN saisit



pleinement cette occasion, apportant au programme régional sa vaste expérience en matière de conservation communautaire.

S'intéressant essentiellement au renforcement des capacités, à l'établissement de partenariats et à l'apport d'assistance technique, le programme compte actuellement 12 projets actifs, dont:

- le projet de conservation et de développement du mont Elgon (Ouganda et Kenya);
- le projet de développement et de conservation de Kibale et Semliki (Ouganda);
- le projet de développement et de conservation de la zone côtière de Tanga (Tanzanie);
- le projet de gestion de l'environnement et de conservation de la biodiversité du delta et de la plaine d'inondation du Rufiji (Tanzanie et Kenya);
- le projet de gestion intégrée des forêts (Kenya).

Le programme entreprend également une étude des projets de cogestion des forêts en Afrique australe et orientale et mène des projets de cogestion en Éthiopie ainsi que dans deux districts de l'Ouganda.

Ed Barrow, Chargé de programme, Programme pour les forêts d'Afrique de l'Est
Courriel: egb@iucnearo.org

Forêts andines: PROBONA à l'œuvre

PROBONA, le Programme pour les forêts indigènes des Andes est actif depuis cinq ans dans la chaîne des Andes, en Équateur et en Bolivie, identifiant des solutions de substitution et encourageant leur adoption en vue d'utiliser de manière durable les écosystèmes forestiers indigènes.

Collaborant avec des organismes gouvernementaux nationaux et environ 20 ONG locales et organisations communautaires, le projet atteint 50 communautés éparpillées sur 80 000 hectares.

Nous aimons à dire que «notre objectif n'est pas de gérer les ressources mais de gérer les 'pressions' exercées par l'homme sur les forêts indigènes des Andes». C'est la raison pour laquelle les objectifs principaux de PROBONA sont d'améliorer la participation des communautés locales et autochtones et de promouvoir des solutions de substitution économiques concrètes afin de procurer un revenu par la gestion durable des forêts.

En conséquence, PROBONA appuie des activités qui comprennent:

- la protection directe de l'écosystème: refuges de faune sauvage, sites rituels ou sources d'eau;
- la restauration des ressources: par l'agroforesterie et les plantations d'enrichissement forestier ainsi que par des pratiques de conservation des sols;
- l'utilisation durable des produits et services de l'écosystème: écotourisme, bois et produits autres que le bois, séquestration du carbone et cycle de l'eau;
- les projets dans les zones déboisées: spécialement conçus pour alléger les pressions sur les écosystèmes forestiers restants.

PROBONA commence à influencer la politique forestière nationale en Bolivie et en Équateur. Mais nous devons nous rappeler que les habitants les plus menacés des forêts sont les populations elles-mêmes, de sorte que la principale tâche de PROBONA consiste à donner aux communautés les moyens de se défendre contre les effets à court et à long terme de la mauvaise gestion des ressources naturelles.

Xavier Izko, Coordonnateur national,
PROBONA

Geovany Quezada, Assistant auprès du
Programme de conservation de UICN-SUR

PROBONA est coparrainé et soutenu techniquement par l'UICN et l'un des membres suisses de l'Union, Intercoopération. Le projet dispose d'un appui financier important de la Direction du développement et de la coopération (Suisse) et d'autres organismes d'aide.

Méso-Amérique: le lien entre les paysages

Le Bureau méso-américain de l'UICN est partie prenante dans un effort régional de promotion d'un corridor biologique unique entre huit pays de Méso-Amérique: les sept pays d'Amérique centrale et les cinq états du sud du Mexique. Différentes aires protégées seront ainsi reliées avec d'autres zones au bénéfice d'une gestion à faible impact – telles que des zones d'agriculture biologique, de foresterie durable, des systèmes agroforestiers et des zones d'écotourisme – afin de créer un réseau vaste et cohérent. La clé de la réussite de ce projet est l'appui que lui accordent les communautés locales qui doivent être convaincues des avantages potentiels.

De nombreuses communautés locales et organisations non gouvernementales participent déjà au projet. Les activités vont de grandes initiatives nationales à de petits projets communautaires. Par exemple, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) vient d'approuver un programme



Le Programme de l'UICN pour les forêts tempérées et boréales élargit le champ d'action des activités forestières de l'Union au-delà des régions tropicales. Ci-dessus: Red Star Lake dans le Brooks Range, Alaska (États-Unis).

WWF/Tony Rath

Environ 90% des forêts boréales de l'Eurasie du nord et du centre sont à l'état primaire, mais les choses changent rapidement. À gauche: la forêt de taïga riche en espèces du Parc national de Vodlozero, Fédération de Russie. UICN/Rolf Hogan

d'une durée de sept ans pour un montant de USD 8,3 millions afin de protéger la côte caraïbe du Panama par le reboisement, l'écotourisme et la collaboration avec les populations autochtones. Au Honduras, une émission radiodiffusée a ouvert un dialogue entre petits agriculteurs concernant l'utilisation des terres et la protection des espèces. Entre-temps, l'Agence allemande de coopération technique (GTZ) et le FEM ont approuvé une subvention de USD 10,6 millions pour six ans afin d'aider la Commission centraméricaine pour l'environnement et le développement à mener à bien un projet régional d'appui à l'initiative du corridor biologique reliant des projets locaux et nationaux à la stratégie régionale.

Alberto Salas, Chargé de programme,
Conservation des forêts et aires protégées,
Bureau régional de l'UICN pour la Méso-Amérique

Forêts boréales: gros plan sur la Russie

La mission du Programme de l'UICN pour les forêts tempérées et boréales consiste à élargir le champ des activités forestières de l'UICN afin d'inclure tous les types forestiers; à renforcer le réseau de l'Union pour la

coopération aux questions forestières et à renforcer la capacité des membres et partenaires de l'UICN de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des forêts tempérées et boréales dans le monde entier. Le Programme a été créé par une résolution du Congrès mondial de la nature en 1996.

Dans la première phase triennale, le programme analyse les politiques, encourage la participation des acteurs en matière de gestion des forêts et facilite le flux d'informations pour la conservation des forêts par la mise au point d'un atlas de conservation numérique sur les forêts tempérées et boréales. Au niveau national, il se concentre sur la Russie dans le but de donner aux différents acteurs tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Russie les moyens de conserver et de gérer durablement les forêts. Le thème unificateur de tous les éléments du programme est la méthode de travail en partenariat de l'UICN. En tant qu'organisation composée aussi bien de gouvernements que d'ONG, l'UICN s'efforce de faciliter de nouvelles formes de partenariats en Russie et à l'étranger pour renforcer la société civile ainsi que la transparence et la capacité de gouvernance et parvenir ainsi à ses objectifs de conservation.

Andrew Deutz, Coordonnateur du
Programme pour les forêts tempérées et
boréales

Gagner du terrain

La conservation durable des forêts nécessite un effort concerté de la part de partenaires très variés. Depuis quelques années, le Programme pour la conservation des forêts:

- intervient efficacement aux niveaux mondial et régional, notamment en participant au Forum intergouvernemental des Nations Unies sur les forêts, au processus de Brazzaville (CEFDHAC) et à diverses réunions sur les forêts en Afrique orientale;
- encourage la participation communautaire à la gestion des forêts en animant le Groupe de travail «CIFM» et en contribuant à la série Regional Profiles, dans le cadre du projet «Seeking Connections» (Chercher des liens);
- a élaboré un programme pour améliorer la conservation des forêts en Russie au moyen de partenariats, en commençant par un projet pour améliorer la participation des acteurs aux décisions de politique et de gestion des forêts;
- encourage les activités concernant les produits forestiers non-ligneux en Asie du Sud-Est avec son réseau PFNL-Asie du Sud-Est;
- renforce les capacités des bureaux régionaux en matière de politique, gestion et conservation des forêts – par exemple par des projets participatifs pratiques dans des aires protégées telles que le mont Elgon en Ouganda – et recueille les enseignements des expériences de terrain en rapport avec les PFNL en RDP lao et au Viet Nam;
- élabore et applique des lignes directrices sur la gestion des aires protégées en Mésos-Amérique et en Afrique centrale sous l'égide

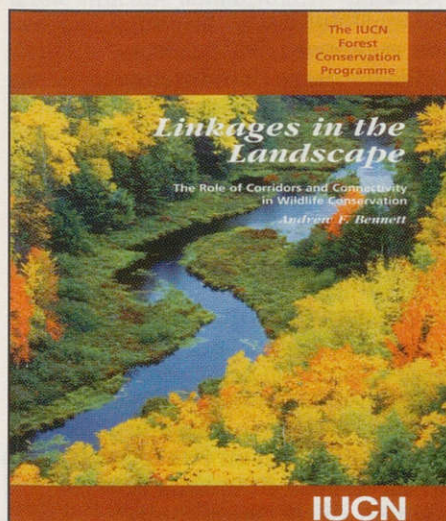
de la Commission mondiale pour les aires protégées et du projet «Innovation forêts»;

- a contribué à la revue de la politique forestière de la Banque mondiale;
- a entamé des travaux concernant un atlas de conservation des forêts tempérées et boréales;
- a lancé le projet «FireFight» avec le WWF sur les causes profondes des incendies forestiers;
- a élaboré «Forest Reborn» avec le WWF; un programme visant à promouvoir la restauration socialement et écologiquement acceptable des forêts; et
- a construit un programme de travail conjoint avec le Programme de l'UICN sur les changements climatiques et des initiatives en collaboration avec d'autres programmes et commissions de l'UICN.

Pour en savoir plus

À voir les nombreuses publications de l'Union, de ses membres et de ses partenaires, l'information sur la conservation des forêts ne manque pas. Certaines des plus récentes et des plus importantes figurent dans la colonne de droite. Nous conseillons au lecteur de commencer par le bulletin WWF-UICN intitulé *arborvitae* que l'on peut obtenir sur demande écrite au Programme pour la conservation des forêts, au Siège de l'UICN. Consultez aussi le catalogue des publications de l'UICN, disponible en ligne (www.iucn.org) ou auprès du Service des publications (adresse page 40).

Bill Jackson, Coordonnateur et Simon Rietbergen, Chargé de programme, Programme UICN pour la conservation des forêts



Principales publications de l'UICN sur les forêts

1999

Coastal Forests of Eastern Africa. Par Neil Burgess et G.P. Clarke.

Communities and Forest Management in Southeast Asia. Directeur de publication: Mark Poffenberger, Groupe de travail sur la participation communautaire à la gestion des forêts. ISBN 2-8317-0436-7

La Qualité des Forêts: Un Fascicule Introductif. UICN et WWF (trilingue). ISBN 2-8317-0479-0

Linkages in the Landscape. Par Andrew E. Bennett. The role of habitat corridors in conservation strategies. ISBN 2-8317-0221-6

The Future of Forest Conservation in Russia. Directeurs de publication: A. Deutz, D. Cantin, A. Laletin, V. Teplyakov, V. Moshkalo. ISBN 2-8317-0491-x

Metals from the forests: mining and forest degradation (arborvitae supplement). ISBN 2-8317-0468-5

1998

Communities and Forest Management in Canada and the United States. Directeur de publication: Mark Poffenberger, Groupe de travail sur la participation communautaire à la gestion des forêts.

Biodiversity and Sustainable Use of Kyrgyzstan's Walnut-fruit Forests. Directeurs de publication: Jurgen Blaser, Jane Carter, Don Gilmour. ISBN 9968-743-15-1

From Conflict to Collaboration: People and forests at Mount Elgon, Uganda. Penny Scott. ISBN 2-8317-0385-9

Participatory Techniques for Community Forestry. William J. Jackson et Andrew Ingles. ISBN 2-8317-0384-0

Pour toutes les publications du Programme pour la conservation des forêts, veuillez consulter le World Conservation Bookstore: www.iucn.org (adresse: info@books.iucn.org).

Message du Comité Français pour l'UICN à tous les membres de l'Union



*Répondre à l'Appel de Fontainebleau en plaçant
la conservation de la nature au cœur
du nouvel ordre mondial qui s'organise*

A l'occasion de son 50^e anniversaire célébré en novembre 1998 à Fontainebleau, l'Union mondiale pour la nature (UICN) a lancé un vibrant appel à ses membres, aux acteurs politiques et économiques, aux scientifiques ainsi qu'aux représentants de la société civile. Elle a réaffirmé ses missions pour la conservation de la nature, l'utilisation équitable et durable des ressources naturelles. Au-delà du bilan dramatique des atteintes portées à notre environnement et à ses conséquences sur la pauvreté et l'insécurité dans le monde, l'UICN a fermement appelé la communauté internationale à soutenir ses actions pour répondre concrètement aux exigences du 3^e millénaire.

Si des progrès sensibles ont été accomplis depuis cinquante ans, qui ont permis d'ouvrir la conscience des États à l'égard de ces enjeux, des étapes essentielles restent à franchir, comme l'application des conventions internationales issues du Sommet de Rio (1992). Aussi, loin d'être des freins, les instances et rencontres internationales auxquelles nous participons doivent apporter des solutions concrètes aux vrais enjeux: la conservation de la biodiversité et la gestion des ressources naturelles au profit des générations futures.

En réponse à cet appel, le Comité Français pour l'UICN invite tous les membres de l'Union - notamment à travers ses Comités nationaux lorsqu'ils existent - à se mobiliser pour que l'UICN renforce son esprit de veille scientifique, son rôle d'alerte et sa capacité d'interpellation. Son réseau mondial de 950 membres et de 10 000 experts, conforté par un statut d'organisation internationale indépendante, doit lui assurer les moyens de promouvoir et prendre des mesures scientifiquement fondées, capables de garantir la pérennité des équilibres entre l'homme et son environnement.

Face à l'augmentation des pressions sur l'environnement mondial, l'UICN doit se recentrer sur sa valeur fondatrice, la Conservation de la Nature, et concentrer ses actions sur la préservation des richesses fondamentales les plus menacées: ressources halieutiques, forêts, espaces côtiers et insulaires, espèces menacées, disponibilités hydriques de la planète; ceci en étroite collaboration avec les populations, premières concernées pour leurs utilisations.

Le nouvel ordre mondial qui s'instaure devra respecter un juste équilibre entre les réalités économiques, les besoins sociaux et des exigences environnementales où la conservation de la nature doit jouer un rôle capital. Il revient à l'UICN et, par delà, à ses membres, d'en être les garants influents. D'où la nécessité de renforcer le mandat de l'Union sur la base d'objectifs et de priorités clairement adaptés aux enjeux actuels et à ceux du prochain siècle. Aussi, nous saisissons l'occasion du cinquantième anniversaire et de l'Appel de Fontainebleau pour inviter tous les membres de l'Union à soutenir cette démarche et à manifester leurs intentions à cet égard.

Le monde en bref

Le Congrès d'Amman: en avant toute !

Pour sa première réunion du nouveau millénaire, du 4 au 11 octobre 2000, la communauté mondiale de la conservation a choisi Amman en Jordanie.

Le deuxième Congrès mondial de la nature, qui aura pour thème « Éco-espace », se concentrera sur le lien entre la conservation des ressources naturelles et la sécurité. Les participants étudieront les moyens de favoriser la paix et la stabilité socio-économique par la coopération transfrontière et mettront l'accent sur la nécessité de reconnaître non seulement l'espace politique, mais aussi l'espace écologique.

Selon Ursula Hiltbrunner, chargée des préparatifs du Congrès, ceux-ci vont bon train. Le premier numéro du bulletin du Congrès d'Amman, *Sawsan*, a été expédié aux membres et le site Web est maintenant opérationnel (www.iucn.org/amman/index.html).

Le Conseil en l'an 2000

La 50e réunion du Conseil de l'UICN s'est tenue au Siège, du 27 au 29 avril 1999.

Mme Maritta R. von Bieberstein Koch-Weser, qui avait pris des fonctions de Directeur général deux mois auparavant, a fait son premier rapport officiel au Conseil. Elle a évoqué son apprentissage intensif, avant son arrivée officielle à l'UICN, au cours duquel elle a rendu visite aux bureaux régionaux de l'UICN, à ses membres et à ses partenaires. Elle a décrit au Conseil sa vision d'une structure administrative «linéaire», avec une «équipe mondiale» représentative de tout le Secrétariat. Elle a aussi fait part de son intention de donner la priorité à la communication et de renforcer les partenariats avec le World Business Council for Sustainable Development, l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale, le PNUE, le Bureau des services d'appui aux projets (ONU) et la Cultural Heritage Coalition.

D'entrée de jeu, le Conseil a nommé le professeur Elias K. Saliba, de Jordanie, Conseiller régional pour l'Asie de l'Ouest et le professeur Bernard Boer, d'Australie, Président adjoint de la Commission du droit de l'environnement.

Le Conseil a reconnu officiellement les Comités nationaux coréen, finlandais, norvégien et russe, et le Comité sous-régional de l'Afrique de l'Ouest, et a admis 25 nouveaux membres: 5 organismes gouvernementaux, 18 ONG nationales et 2 ONG internationales.

Les discussions ont ensuite porté sur les préparatifs du Congrès d'Amman, et plus



Union mondiale pour la nature - UICN

particulièrement sur le thème (la préférence est allée aux problèmes environnementaux transfrontières et à l'investissement dans la sécurité environnementale) et la rédaction du projet de Programme triennal 2001-2003. Le Conseil a nommé le Comité chargé des préparatifs du Congrès ainsi qu'un Groupe de travail sur les résolutions, a fixé le délai pour le dépôt des candidatures aux élections et nommé un responsable des élections.

Sur le plan politique, le Conseil a accueilli favorablement les déclarations de principe préparées par la Commission mondiale des aires protégées sur l'Exploitation minière et les activités connexes du point de vue des aires protégées, et les Principes et lignes directrices relatifs aux populations autochtones et traditionnelles et aux aires protégées. Enfin, le Conseil a adopté les «Lignes directrices sur les relations entre l'UICN et le secteur privé» préparées par le Groupe d'étude du Conseil sur le secteur privé.

Les nouveaux bureaux du CDE

Les nouveaux bureaux du Centre UICN du droit de l'environnement ont été inaugurés le 24 mars au Pavillon d'exposition (Kunst- und Ausstellungshalle) de la République fédérale d'Allemagne, à Bonn.

Il y avait plus de 130 invités, parmi lesquels se trouvaient Mme Gila Altman, Sous-secrétaire d'État au ministère fédéral de l'Environnement, Mme Bärbel Dieckmann, maire de Bonn, des parlementaires allemands, des représentants de l'Organisation des Nations Unies et de nombreux spécialistes nationaux et internationaux de l'environnement.

Au nom de l'Union, Madame Maritta R. von Bieberstein Koch-Weser, Directeur général de l'UICN, a remercié chaleureusement la Ville de Bonn pour son hospitalité et le Gouvernement allemand qui a généreusement mis à la disposition de l'UICN le nouvel édifice, l'équipement et un appui fi-

nancier. «Il est important», a-t-elle expliqué «que le CDE ait ses bureaux à Bonn. Cette ville, qui accueille les Secrétariats de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, de la Convention sur les espèces migratrices et de la Convention sur la lutte contre la désertification, est de plus en plus reconnue comme un centre de coopération internationale dans le domaine de l'environnement et du développement». L'UICN se réjouit «de poursuivre sa coopération avec les membres et partenaires allemands de l'Union, en particulier BMU, BMZ et GTZ», a-t-elle ajouté «et d'approfondir ses partenariats avec d'autres organisations environnementales et secrétariats ayant leur siège ici».

Madame Koch-Weser a aussi remercié Wolfgang et Françoise Burhenne pour l'esprit précurseur qui les animait lorsqu'ils mirent sur pied le Programme de l'UICN pour le droit de l'environnement ainsi que pour leur rôle de fers de lance du mouvement international du droit de l'environnement. Françoise Burhenne-Guilmin, ancien chef du CDE, a exprimé des sentiments en demi-teinte sur le déménagement: «le Centre a maintenant beaucoup plus d'espace, ainsi qu'un équipement et des lieux de réunion à la pointe. Mais il était triste de quitter ce bel immeuble ancien où est né le CDE».

L'eau, la vie, l'environnement

Le Conseil mondial de l'eau prépare une Vision pour l'eau, la vie et l'environnement, la « Vision mondiale de l'eau », dont une version préliminaire a été soumise au Symposium de Stockholm sur l'eau, en août 1999. L'Union poursuit, de son côté, l'élaboration d'un concept d'appui sur les écosystèmes et l'environnement («L'Eau et la Nature») et procède à de vastes consultations dans le cadre d'ateliers, de rencontres et de groupes de discussion sur Internet.

Ce concept sectoriel sera incorporé dans la Vision mondiale de l'eau pour le 21e siècle, qui doit être présentée au 2e Forum mondial de l'eau et à la conférence ministérielle associée, à La Haye, du 17 au 22 mars 2000. Consultez : www.waterandnature.org

Prévoyance environnementale

Le 8 juillet, l'UICN a tenu à Genève une session spéciale sur la prévention des catastrophes et la protection des ressources naturelles, en guise de conclusion à la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles.

«Combien de dommages auraient pu être évités par une meilleure gestion des ressources naturelles et une meilleure préparation?» a demandé, Maritta R. von Bieberstein Koch-Weser, Directeur général

de l'UICN, en ouvrant la session. Les participants se sont penchés sur les ravages des récents incendies en Indonésie et de l'ouragan Mitch en Amérique centrale. Ils ont recommandé de donner suite à la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles en adoptant des mesures plus novatrices, plus durables et plus efficaces et en intégrant dans le développement durable la réduction de la vulnérabilité des régions exposées aux catastrophes.

Ces recommandations ont, par la suite, été présentées au Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) pour action. Pour plus d'information, consulter le site Internet de la Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles (www.idndr.org).

Accord avec la Banque mondiale

Le 29 juin, James D. Wolfensohn, Président de la Banque mondiale, et le Directeur général de l'UICN, Maritta R. von Bieberstein Koch-Weser, ont signé un mémorandum d'accord afin de sceller leur partenariat en saluant une nouvelle ère de collaboration stratégique entre les deux institutions. Le mémorandum pilotera cette collaboration future et les deux institutions encouragent leur personnel à s'en inspirer pour explorer de nouvelles avenues de partenariat.

Symposiums de journalistes

La Fondation Reuters et l'UICN ont lancé, le 14 juillet, une série de symposiums de journalistes, dont le premier, intitulé «Pour intégrer le débat sur les barrages», s'est tenu à Londres, à la Maison de l'Afrique du Sud. Présidé par le professeur Kader Asmal, Président de la Commission mondiale sur les barrages et ministre de l'Éducation d'Afrique du Sud, le symposium a attiré quelques-uns des principaux médias de Grande-Bretagne. «Ce symposium est une bonne formule pour un débat indépendant sur les problèmes clés du siècle prochain», a déclaré Javed Ahmad, Directeur de la communication à l'UICN.

La CDB devient technique

L'organe subsidiaire technique de la Convention sur la diversité biologique a tenu à Montréal, du 21 au 25 juin, sa quatrième réunion. «L'UICN était représentée par une importante délégation, composée de cadres du Secrétariat mondial et des bureaux régionaux et de membres des commissions», indique Martha Chouchena-Rojas, Conseillère principale sur la politique concernant la biodiversité, ajoutant: «L'UICN a rédigé et défendu des recommandations sur des problèmes clés à l'ordre du jour, s'inspirant des programmes mondiaux et régionaux et faisant appel aux experts des Commissions, en consultation avec les membres de l'UICN».

«Les délégués de la réunion de l'Organe subsidiaire ont bien accueilli la contribution de l'Union», ajoute Mme Chouchena-Rojas

La COP7 de la Convention de Ramsar: horizons élargis

Les Parties contractantes à la Convention de Ramsar sur les zones humides réunies pour leur 7^e Session, du 10 au 18 mai 1999, ont tracé la voie pour la conservation internationale des zones humides. Parmi les quelque 1000 participants rassemblés à San José, au Costa Rica, il y avait des représentants officiels des gouvernements de 110 Parties contractantes et de 15 États observateurs, d'ONG nationales et internationales, des représentants de secrétariats d'autres conventions et d'institutions intergouvernementales, des organismes donateurs et des spécialistes des zones humides.

Le programme de la session, qui avait pour thème «L'homme et les zones humides – un lien vital», comprenait cinq séances techniques: Ramsar et l'eau; Planification nationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides; Participation des populations locales, à tous les niveaux, à la conservation et à l'utilisation rationnelle des zones humides; Des instruments pour évaluer et reconnaître les valeurs des zones humides; Cadres de coopération régionale et internationale concernant les zones humides.

«Cette session a beaucoup contribué à élargir les horizons de Ramsar», explique Delmar Blasco, Secrétaire général de la Convention dont le Siège se trouve dans les locaux de l'UICN, «et la Convention commence à occuper sa place légitime en tant qu'outil majeur du développement durable. La COP a adopté une nouvelle boîte à outils destinée à guider les Parties sur de nombreux points liés à la Convention. Elle devrait permettre d'améliorer l'application pratique des concepts Ramsar».

Consultez le rapport intégral sur le site www.ramsar.org ou écrire au Secrétariat, au Siège de l'UICN.

L'influence du FMD-13

La 13^e session du Forum mondial sur la diversité biologique s'est réunie du 7 au 9 mai 1999, juste avant la Conférence de Ramsar. Quelque 34 institutions participaient à ce forum organisé par l'UICN, où plus de 200 participants, représentant 49 pays, ont pris part à six ateliers qui ont chacun soumis une résolution à la Conférence de Ramsar. Le rapport du FMD-13 est disponible auprès du Service des publications (voir p. 40).

«comme le montrent les recommandations de collaboration avec l'UICN sur des problèmes tels que les espèces envahissantes, l'évaluation d'impact et l'utilisation durable. Nos travaux sur les terres arides et les prairies et sur l'éducation ont aussi été bien accueillis».

Immédiatement après cette rencontre a eu lieu la 14^e session du Forum mondial sur la diversité biologique (FMD-14), en présence d'acteurs variés. Elle était organisée, entre autres, par l'UICN, Biodiversity Action Network, Greenearth Organization, Indigenous Peoples Biodiversity Network, le PNUE, le World Resources Institute et le Secrétariat de la CDB.

Les principaux thèmes du FMD-14 étaient: l'intégration de la biodiversité dans les plans, les politiques et les programmes sectoriels; les problèmes d'échelle en utilisation durable; l'application aux terres arides de l'approche fondée sur l'écosystème. Le rapport complet est disponible au Siège de l'UICN.

La nature et les droits de subsistance

En Inde, depuis 1997, une série de tables rondes tente de jeter des ponts entre les défenseurs de la nature et ceux qui luttent pour préserver les droits des communautés rurales vivant à l'intérieur ou à proximité d'habitats naturels. La troisième Table ronde nationale sur la conservation de la nature et les droits de subsistance s'est te-

nue du 1^{er} au 3 mai à Gandhi Bhavan (Bhopal). Elle a réuni quelque 50 défenseurs de la nature, militants sociaux, représentants gouvernementaux, villageois, juristes, chercheurs et journalistes.

Les participants ont convenu qu'il fallait, de toute urgence, adopter un nouveau modèle de conservation qui fasse participer les populations locales à la planification, à la gestion et à la surveillance des habitats naturels, notamment des aires protégées, et se sont engagés à s'attaquer, dans l'année à venir, à certains des problèmes identifiés lors de la consultation, notamment la menace du commerce pour les espèces sauvages. Pour obtenir un rapport complet: ashish@giasdl01.vsnl.net.in

Réunion sur les changements climatiques

L'Initiative de l'UICN sur les changements climatiques et le Bureau national de l'UICN au Botswana ont convoqué à Johannesburg (Afrique du Sud) une réunion de deux jours, les 10 et 11 août 1999, afin de discuter des problèmes et des possibilités pour l'Afrique australe, et d'établir un plan d'action des bureaux régionaux et nationaux de l'UICN relatif aux changements climatiques. Des cadres nationaux et régionaux de l'UICN, des membres de commissions, des membres des gouvernements et d'ONG de la Namibie, du Zimbabwe, du Malawi et du Botswana ont participé à la réunion.

«Les participants ont convenu qu'en matière de changements climatiques, on se focalise trop étroitement sur la réduction des émissions, alors qu'il faudrait inclure des questions telles que la vulnérabilité sociale, l'intégrité des écosystèmes, les moyens d'existence durables, les plans d'occupation des sols, la pauvreté, la sécurité alimentaire et la capacité d'adaptation sociale, économique et écologique», déclare Brett Orlando, Chargé de programme, Initiative sur les changements climatiques.

Hans Friederich à l'honneur

Le 6 mai 1999, S.E. Chu Tuan Nha, ministre des Sciences, des Technologies et de l'Environnement du Viet Nam a remis la Médaille des sciences et des technologies à Hans Friederich, Représentant national de l'UICN au Viet Nam, lors d'une petite cérémonie organisée au ministère. Cette médaille est décernée à des scientifiques vietnamiens qui, après 30 ans de carrière, ont contribué de façon importante à l'avancement de la science, de la technologie et de l'environnement. Hans est le premier étranger à mériter cet honneur pour son travail dans le domaine de l'environnement.

Hans a été transféré depuis peu au Bureau de l'UICN à Bangkok où il est désormais Chef du Programme régional pour les écosystèmes aquatiques.

Bureau pour la CEI: départ fulgurant

Dans le programme de l'Union pour 1999, le Bureau de représentation en Russie pour la CEI est devenu un service à part entière. Ses activités élargies pour l'année comprennent 21 projets, dotés d'un budget total d'environ USD 800 000. Le Bureau s'efforcera, entre autres, de faciliter l'établissement en Russie d'un Réseau écologique paneuropéen et de développer l'initiative Global Forest Watch (GFW) du WRI dans ce pays.

Le programme pour les zones humides de l'Ouganda

L'UICN a signé une entente de CHF 3,5 millions avec le gouvernement des Pays-Bas afin d'apporter une aide technique au gouvernement de l'Ouganda pour la mise en œuvre, dans ce pays, d'un programme de conservation et de gestion des zones humides d'une durée de deux ans et demi. Cette entente couvre en fait la moitié d'une phase de cinq ans qui a commencé en septembre 1996. L'UICN a collaboré avec le gouvernement de l'Ouganda à la mise en œuvre de la Politique pour les zones humides (1994) et à la création d'une Division d'inspection des zones humides (1998) en vue de la gestion de ces écosystèmes.

La Conférence du Botswana

La première Conférence nationale sur la gestion communautaire des ressources naturelles (GCRN), tenue au Botswana du 26

au 29 juillet 1999, a donné aux participants l'occasion de partager leur expérience avec des praticiens des pays de la SADC et de discuter de la manière dont leurs activités pourraient à la fois être sources de revenu et créatrices d'emplois. Il a été recommandé que l'UICN prenne l'initiative de la création de forums sur la GCRN aux niveaux national et des districts dans le cadre de son programme d'appui conjoint avec la SNV (Organisation de développement des Pays-Bas). Pour plus d'information, consulter le site Web (www.cbnrm.bw).

Évaluation environnementale intégrée en Afrique de l'Ouest

Le Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO), en partenariat avec le PNUE, le World Resources Institute et des institutions régionales ouest africaines – CILSS, ECOWAS, EIS, etc. – entreprendra, au cours de l'année prochaine, une évaluation intégrée de l'état de l'environnement et des conditions de vie des populations humaines dans la région d'Afrique de l'Ouest, et fera régulièrement rapport. Pour plus d'information, contacter Peter Torrekens au Bureau régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest, Ouagadougou, Burkina Faso, tél.: +226 30 70 47; téléc.: +226 30 75 61; courriel: uicnbrao@fasonet.bf

Le Bureau méditerranéen

Avec l'aide des autorités espagnoles, l'UICN prépare l'installation, au début de l'an 2000, du Bureau du Programme méditerranéen à Málaga. Dans le cadre du Programme méditerranéen élaboré en 1997, le Bureau permettra à l'Union de fournir un forum et des services à ses 160 membres méditerranéens. Les autorités espagnoles ont assuré l'UICN de leur appui au Bureau de Málaga pour cinq ans au moins.

Les préparatifs se termineront en janvier 2000 et seront suivis, pendant un an, d'activités pilotes. Le Programme devrait être opérationnel en janvier 2001.

Nouvelles du Pakistan

Dans les mois qui ont suivi le Sommet de la Terre, le PNUE a lancé le Programme de réseau sur le développement durable (SDNP) afin de favoriser l'accès de différents secteurs de la société à l'information sur le développement durable. Le Pakistan faisait partie des huit pays pilotes du projet géré par l'UICN. Le SDNP, qui a été parmi les pionniers de l'établissement du courrier électronique et du réseau Internet au Pakistan, va maintenant étendre ses services d'information au Web, en vue d'aider des organisations clés à se donner les moyens de publier, de gérer et d'améliorer des données sur le réseau mondial. Le SDNP voudrait aussi créer son propre portail Web, dans le but de concentrer en un seul site

toute information significative sur le développement au Pakistan.

L'UICN au Pakistan a signé des accords avec le ministère de l'Environnement, des collectivités locales et du Développement rural et le PNUE concernant le financement du Projet de conservation des régions de montagne par le Fonds pour l'environnement mondial, le PNUE et les gouvernements fédéral et provinciaux. Ce projet est destiné à promouvoir la conservation et l'utilisation durable par le biais d'initiatives communautaires dans les zones montagneuses du nord du Pakistan. Pour plus d'information, contacter Asif Ali Zaidi, Chef du Bureau de l'UICN au Pakistan, à Islamabad: aaz@iucn-isb.sdnpk.undp.org.

Programme pour l'Asie centrale

Du 9 au 14 juin 1999, la réunion des membres de l'UICN, des coordonnateurs nationaux et des partenaires dans les républiques d'Asie centrale du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan et de l'Ouzbékistan se sont réunis à Almaty (Kazakhstan). Les participants ont avalisé le document-cadre du Programme de l'UICN comme base de l'élaboration du Programme pour l'Asie centrale. Si tout se déroule selon les prévisions, le Programme sera lancé en mai 2000.

Planète Conservation

(anciennement Bulletin de l'UICN)
est une publication de
l'UICN-Union mondiale pour la nature
Rue Mauverney, 28
CH-1196 Gland, Suisse
Volume 30, Numéros 3/4
juillet-décembre 1999
Imprimé en décembre 1999

Tél.: (41 22) 999 0001
Téléc.: (41 22) 999 0002; Télex: 419 624 iucn ch
Courriel: mail@iucn.org
Rédactrice: Nikki Meith
Co-rédacteur: Peter Hulm

Rédacteurs du dossier spécial
Conservation des forêts:
Simon Rietbergen
Dagmar Timmer

Édition française: Danièle Devitre
Conception: Maximedia Ltd.
Publié en priorité pour le réseau de l'UICN

© UICN-Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, et ses membres, 1999

Produit par la Division des publications de l'UICN, Gland, Suisse et Cambridge, R.-U.
Les opinions exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement celles de l'UICN ou de ses membres.

Souscription publique annuelle:
USD 45 ou l'équivalent en d'autres monnaies convertibles (envoi par avion compris)

Consultez la page Web de l'UICN:
www.iucn.org

ISSN (anglais) 1027-0965
ISSN (français) 1027-0973

COMMISSION DE LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES

Une vision renouvelée

Dans un effort de renouvellement de la planification stratégique, les membres de la CSE sont en train de redéfinir les buts et objectifs de la Commission.

«Cette année, la CSE fête son 50e anniversaire le regard tourné vers le nouveau millénaire, observe le Président de la Commission, David Brackett. Dans les années 1990, le mandat de la CSE s'est élargi, pour s'attaquer à des questions plus générales de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité, tout en maintenant sa compétence dans le domaine des espèces.»

En mars 1999 s'est tenu un atelier à Djerba, en Tunisie, afin d'identifier et d'examiner les objectifs pour relever les défis de l'extinction, de la perte de biodiversité, de l'utilisation durable et de l'atténuation des menaces pour l'environnement.

«Le résultat le plus important de cette réunion, affirme M. Brackett, est sans doute que nous avons pris conscience que la CSE ne peut assumer seule la responsabilité de faire cesser la disparition massive et continue de la biodiversité.»

Pour plus d'information sur cet atelier et la stratégie révisée, contacter le Président de la CSE au Siège de l'UICN ou par courrier électronique (ssc-chair@iucn.org).

Pour sauver les plantes

En août, le 14e Congrès international de botanique a réuni plus de 4000 scientifiques, représentant 100 pays, au Jardin botanique du Missouri, à Saint-Louis (États-Unis). Ils ont discuté des plus récentes recherches sur les plantes en rapport avec la survie de l'homme et l'amélioration de la qualité de vie.

Une équipe d'experts en conservation des plantes, sous les auspices de la CSE/UICN, a annoncé le lancement imminent d'un programme international de conservation des plantes et des arbres.

À ce propos, les experts de l'UICN ont convenu de quelques priorités essentielles, notamment la nécessité d'étayer les décisions par de solides données scientifiques, d'agir immédiatement sur les « points chauds » biologiques, particulièrement ceux qui sont soumis à des impacts humains, et d'élaborer des critères rigoureux pour hiérarchiser les sites selon leur diversité botanique.

Outre cela, il faudra réduire les impacts des plantes et animaux envahissants, promouvoir l'utilisation durable des espèces végétales et la production de manuels sur les « meilleures pratiques » de conservation dans les zones très riches en biodiversité.

Tony Cunningham reçoit la médaille Peter Scott

Éminent ethnobotaniste et chef de file du Groupe CSE/UICN de spécialistes des plantes médicinales, Tony Cunningham a reçu,

à l'occasion du Congrès de Saint-Louis, la médaille Peter Scott du Mérite pour la conservation.

David Brackett a souligné que ce groupe est l'un des plus actifs de la CSE et a félicité Tony Cunningham pour son «travail au sein du Groupe et pour des années de travaux importants et influents en rapport avec l'aspect conservation de l'utilisation des ressources végétales en Afrique».

COMMISSION MONDIALE DES AIRES PROTÉGÉES

Accord sur des actions clés

Le Comité directeur de la CMAP, composé de quelque 30 spécialistes des aires protégées parmi les plus éminents du monde, s'est réuni en juillet 1999 à Moscou pour étudier et décider de nouvelles activités importantes dans l'Arctique, dans les Andes et dans les aires protégées forestières et marines. Il a convenu de créer un Groupe d'étude sur les avantages non matériels des aires protégées et d'élaborer une stratégie pour renforcer le rôle de l'UICN vis-à-vis du patrimoine mondial.

Durban accueillera le Congrès

Le Comité a entériné le choix de Durban, ville côtière de l'Afrique du Sud, comme site du prochain Congrès sur les aires protégées, qui sera sans doute la plus grande réunion sur la conservation jamais tenue en Afrique. Le Congrès de septembre 2002, qui devrait attirer plus de 2000 personnes concernées par la gestion des aires protégées, se tiendra sous les auspices de l'UICN et de la CMAP. Selon le Président de la Commission, Adrian Phillips, «le thème du Congrès de 2002, «Avantages Au-delà des Aires protégées», illustre les enjeux et les possibilités pour les aires protégées, au début du 3e millénaire».

Déclaration sur l'exploitation minière

La CMAP a pris position, récemment, sur plusieurs questions concernant les aires protégées. Elle a, par exemple, défini sa position sur «L'exploitation minière et les activités connexes du point de vue des aires protégées», à la suite d'un vaste processus de consultation. Les réseaux de l'UICN et de la CMAP ont pu prendre connaissance du projet et le commenter, de même que l'industrie minière, plus particulièrement l'International Council for Minerals and the Environment (ICME). Le Conseil de l'UICN a officiellement approuvé la position de principe de la CMAP (voir p. 35).

La CMAP en Europe

Le Comité directeur de la CMAP pour l'Europe a rencontré à Rome, du 13 au 16 mai, des représentants des régions Europe et Afrique du Nord/Moyen-Orient pour discuter des réalisations et de la future stratégie de sa mise en œuvre de la campagne «Des Parcs pour la vie», ainsi que de l'organisation d'une réunion sur les aires protégées méditerranéennes, marines et de montagne (septembre 1999, au Parc national Cilento, en Italie).

La conférence de la CMAP en Asie de l'Est

Quelque 200 personnes ont assisté à la 3e Conférence de la CMAP sur les aires protégées d'Asie de l'Est, à Séoul (Corée du Sud), du 8 au 10 septembre et ont passé en revue les progrès du Plan d'action pour les aires protégées d'Asie de l'Est, notamment de quatre projets prioritaires concernant le tourisme, le financement des aires protégées, les programmes d'échange et un registre.

Les membres de l'UICN en Asie du Nord-Est se sont rencontrés le jour suivant, sous la direction des Conseillers Akiko Domoto, Wang Sung et Antonio Claparols, afin d'apporter des idées au programme de l'UICN.

Révision de la politique relative aux membres

La CMAP a élaboré une nouvelle politique relative aux membres et à la structure de la Commission, par suite d'une vaste consultation auprès de ses membres et d'acteurs clés. «Il faut que la composition de la Commission – à ce jour, 1300 experts de la planification et de la gestion des aires protégées du monde entier – reflète l'évolution de nos besoins et nos priorités, explique David Sheppard, Directeur du Programme UICN pour les aires protégées. Nous disposons maintenant d'un document de politique générale, mais celui-ci doit continuer d'évoluer et demeurer à jamais un ouvrage à parfaire. Les commentaires de tous sont toujours appréciés.»

David Sheppard tient «Membership and Structure – a policy paper for WCPA» à disposition, sur demande.

Record pour le patrimoine mondial

L'Union a évalué 23 sites pour la Liste du patrimoine mondial, un record, selon David Sheppard, Directeur du Programme UICN pour les aires protégées. «Nous avons terminé, avec la CMAP, le rapport d'évaluation de 23 sites naturels pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial en 1999. Il

s'agit de sites désignés par les pays suivant: Afrique du Sud, Argentine, Australie, Bélarus/Pologne, Brésil, Canada, Chine, Costa Rica, Cuba, Indonésie, Italie, Mongolie/Fédération de Russie, Philippines, Portugal, Suède et Viet Nam. »

Le Programme pour les aires protégées et la CMAP ont aussi préparé un rapport sur l'état de 55 biens du patrimoine mondial.

Le Programme pour les aires protégées tient les deux rapports à disposition, au Siège de l'UICN.

COMMISSION DE L'ÉDUCATION ET DE LA COMMUNICATION

Un débat sur Internet: allez voir !

Le Président de la CEC et 40 membres sont engagés dans un débat sur Internet sur les nouvelles tendances de l'éducation en matière de développement durable et, notamment, sur les moyens d'intéresser davantage de secteurs de la société et de prendre le tournant de l'apprentissage social. Venez suivre le débat sur le Web (www.xs4all.nl/-esdebate).

Autres nouvelles:

- En septembre, une réunion conjointe CEC/CMAP Europe a étudié comment gérer la participation et l'apprentissage des communautés associées à des aires protégées.
- En juillet, la CEC a collaboré avec la CSE à un projet de sensibilisation aux espèces exotiques envahissantes au Sri Lanka. La proposition doit maintenant faire l'objet de

consultations auprès des membres de l'UICN et des deux Commissions.

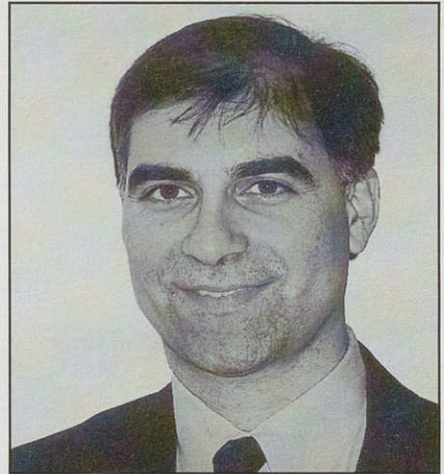
- Le rapport préliminaire de l'évaluation indépendante de la CEC a été rédigé et distribué aux membres de la Commission.
- Le Comité directeur de la CEC s'est réuni au Siège de l'Union, les 22 et 23 avril 1999, afin d'entreprendre ses préparatifs pour le Congrès mondial de la nature 2000, à Amman, en Jordanie.
- La CEC a entrepris la formation de responsables de plans d'action pour la biodiversité en Amérique du Sud, du point de vue de la communication avec d'autres secteurs et de la gestion de la participation des acteurs.

Pour plus d'information, écrivez à Wendy Goldstein au Siège de l'UICN (courriel: wjg@iucn.org).

COMMISSION DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Bienvenue à Charles Di Leva

Le 1er juillet 1999, Charles Di Leva est arrivé à l'UICN à titre de Conseiller général du Directeur général et Chef du Programme pour le droit de l'environnement, au Centre du droit de l'environnement de l'UICN à Bonn. Ressortissant américain, M. Di Leva était jusqu'à présent Conseiller principal de l'Unité du droit international et de l'environnement de la Banque mondiale, à Washington. Docteur en droit, diplômé de l'École de droit du Vermont, aux États-Unis, il a une expérience de vingt ans comme spécialiste du droit de l'environnement, essentiellement au niveau international. Il a enseigné et travaillé



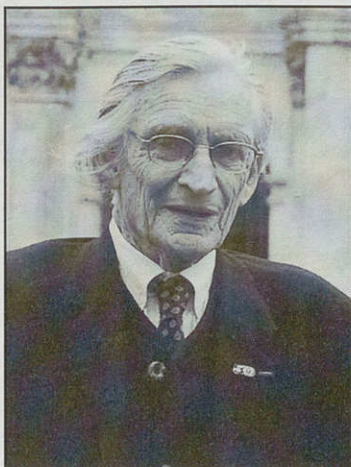
Le nouveau Chef du CDE, Charles Di Leva.
UICN/Nikki Meith

dans les secteurs public et privé, et souvent avec des membres de l'UICN.

La biodiversité dans la législation nationale

L'Atelier PNUE/UICN sur l'application des conventions relatives à la diversité biologique a eu lieu à Kokshetau, au Kazakhstan, du 7 au 10 juin 1999 sous l'égide du ministère de l'Environnement du Kazakhstan. La réunion était financée par le ministère néerlandais de l'Agriculture. La rencontre de Kokshetau avait pour but de soumettre aux juristes quelques-unes des considérations juridiques et institutionnelles dans la législation nationale essentielles à la mise en œuvre de la CDB, de Ramsar, de la CMS et de la CITES. Vingt et un pays d'Europe centrale et de l'Est et nouveaux États indépendants étaient représentés à la réunion.

Cyrille de Klemm



UICN/Nikki Meith

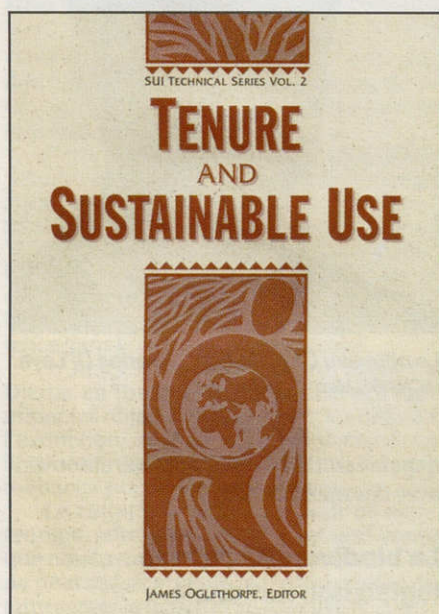
Précurseur du droit de l'environnement et membre très aimé de la famille de l'UICN, Cyrille de Klemm est mort à Paris, en avril 1999.

Il était membre de la Commission du droit de l'environnement depuis le milieu des années 60, étroitement associé au Centre du droit de l'environnement et, à ce titre, sa contribution à la conception et à la mise en œuvre du Programme pour le droit de l'environnement est immense. Cyrille de Klemm était un des rares spécialistes du droit de la conservation des espèces et des écosystèmes et a joué un rôle insigne dans l'évolution du droit international dans ce domaine, avec en particulier la CITES, la Convention sur les espèces migratrices, l'Accord de l'ANASE et la Convention sur la diversité biologique. Un des pionniers du droit national sur la diversité biologique, il a aidé l'UICN à analyser et réviser les instruments juridiques de la conservation des espèces animales et végétales. Sa renommée internationale, il la devait à son savoir encyclopédique, tant scientifique que juridique. Et avec son sens de l'humour et sa générosité il avait su gagner l'amitié dévouée des uns et l'admiration des autres.

Nous qui partageons son engagement envers le droit de l'environnement, nous continuerons d'être inspirés par ce grand homme qui voulait un monde où le droit détermine nos obligations à l'égard de la nature et pas seulement nos droits à jouir de ses richesses.

Françoise Burhenne Guilmin
ancien Chef du Centre du droit de l'environnement

Publications



Tenure and Sustainable Use. Directeur de publication: James Oglethorpe. SUI Technical Series Vol. 2.

Selon plusieurs analyses régionales de différents systèmes d'utilisation des ressources, le régime foncier est un facteur commun qui peut permettre de promouvoir une utilisation plus durable des ressources sauvages renouvelables. Ces analyses soulignent cependant que la manière de comprendre et d'interpréter le régime foncier varie considérablement selon les régions. Pour favoriser sa compréhension et communiquer celle-ci aux décideurs et aux législateurs, deux ateliers ont été prévus. Cette publication présente les résultats du deuxième atelier qui a examiné le concept d'un certain nombre de perspectives thématiques telles que le régime de propriété, le régime foncier en matière de foresterie et de pêche, les effets du marché, le régime foncier et les droits de l'homme. ISBN 2-8317-0473-1, 1998, x + 181 pp., £16, USD 25, bon de commande N°B499.

Humedales de Mesoamérica. Compilé par Gabriela Hernández. 1999.

Les zones humides – littoraux, récifs coralliens, lacs et mares, rivières, estuaires et mangroves, plaines d'inondation, marécages et forêts inondées – sont des lieux magnifiques importants pour l'environnement et l'économie de nombreux pays. Parce qu'elles jouent un rôle actif dans le cycle de l'eau, les zones humides jouent un rôle vital

pour l'alimentation et le maintien de la qualité de l'eau, fondation de toute vie sur notre planète. Trente-cinq sites d'Amérique centrale et du Mexique ont été jugés d'importance internationale et inscrits sur la Liste de Ramsar. La publication met l'accent sur l'importance de ces sites et des zones humides en général et souligne les avantages, les fonctions, les périls et la responsabilité des gouvernements et des citoyens envers elles.

Pour d'autres informations, veuillez contacter le Bureau régional de l'UICN pour la Més-Amérique.

(courriel: correo@orma.iucn.org)

African Antelope Database 1998. Compilé par Rod East et le Groupe de spécialistes des antilopes CSE/UICN.

La plupart des espèces d'antilopes sont encore abondantes en Afrique subsaharienne mais, malgré cette situation favorable en apparence, environ les trois quarts des espèces sont en déclin. Les menaces à la survie des antilopes viennent fondamentalement de la croissance rapide des populations humaines et animales domestiques et de la dégradation et de la destruction des habitats naturels qui en découlent, ainsi que de la chasse excessive. Si les tendances se poursuivent, l'Afrique perdra une bonne partie de ses dernières populations d'antilopes au 21^e siècle. La base de données fournit à ceux qui s'intéressent à la conservation des antilopes l'information dont dispose actuellement le Groupe de spécialistes CSE/UICN des antilopes sur l'état de conservation de chaque espèce d'antilopes et de sous-espèces sélectionnées en Afrique, au sud du Sahara. La base de données devrait permettre d'améliorer la protection et la gestion des régions et populations de faune sauvage clés d'Afrique. ISBN 2-8317-0477-4, 1999, x + 434 pp., £26,75; USD 40. Bon de commande N°B512.

Les Poaceae du Niger: description, illustration, écologie, utilisation. Par Pierre Poilecot. Boissiera, volume 56. Publié conjointement par le Conservatoire et jardin botanique de la ville de Genève, UICN Niger et le CIRAD.

Cette monographie importante et richement illustrée comprend les descriptions de quelque 86 genres et 231 espèces de Poaceae du Niger. Les chapitres d'introduc-

Actes du 50e anniversaire

Les actes du Symposium du 50^e anniversaire organisé à Fontainebleau sont publiés. Sur le thème «Imaginons le monde de demain», le Symposium a réorienté la pensée dans trois domaines principaux: la conservation, les communautés et la consommation. Préparés par Jeff McNeely, ces actes contiennent des discours liminaires et des résumés des réponses suscitées par ces documents. La publication reflète la richesse extraordinaire des idées et l'enthousiasme généré par le 50^e anniversaire.

À commander en anglais, français ou espagnol au Service des publications.

tion traitent d'autres sujets pertinents tels que le climat, la phytogéographie générale du Niger, la biologie des Poaceae indigènes et la question plus générale du rôle que jouent ces plantes dans l'économie du pays. La publication contient également quelques excellents guides de référence et cartes et restera sans doute un classique de la botanique africaine. ISSN 0373-2975, 772 pp., £ 30, USD 45. Bon de commande N°B510.



Catalogues UICN

Ces titres, ainsi que beaucoup d'autres publications, peuvent être trouvés dans le 1998 World Conservation Bookstore Catalogue et le 1998 Catalogue of Publications and Reports produced by Regional and Country Offices. Un nouveau catalogue sera publié en 2000. Pour obtenir les catalogues et commander les publications de l'UICN, veuillez contacter: Service des publications de l'UICN, 219c Huntingdon Road, Cambridge CB3 0DL, Royaume-Uni; tél.: +44 1223 277894; téléc.: +44 1223 277175; courriel: info@books.iucn.org; site Web: <http://iucn.org/bookstore/>